


SE TAIRE ET FAIRE



F. V. Toussaint




ΦΙΛΙΑ · ΚΑΙ
ΘΟΠΟΙΙΑ

François Vincent Toussaint

LES MŒURS.

NOUVELLE EDITION,
Revue & corrigée.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pison.

Pierre Tattet



A AMSTERDAM,
Aux dépens de la COMPAGNIE.

MDCCLX.

AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'uſage établi, qu'un ami m'ayant ſurpris une copie de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorſqu'informé fort à propos, du riſque que je courois d'être imprimé ſur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impreſſion: parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai; & que d'ailleurs, c'eſt une coquetterie d'Auteur, uſée. J'ai l'eſprit un peu tourné à la Philoſophie morale: or comme l'envie de convertir en livre tout ce qu'on penſe de bon ou de mauvais, eſt une maladie courante dans ce ſiecle, la contagion m'a gagné, je me ſuis mis à moraliſer par chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, eſt, ſi vous voulez, l'amour propre, car inutilement le nierois-je: mais du moins il s'y en eſt joint un autre plus noble, qui eſt l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zele apoſtolique, je voudrois rendre tous mes lecteurs vertueux. Je ſai bien que

je n'y réuſſirai pas: mais ſi j'étois ſûr d'en gagner ſeulement un ſur mille, quelque pénible que ſoit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des livres, & tous ſur la même matiere.

Qu'on ſe rappelle le titre de celui-ci: on n'exigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce ſont les Mœurs *qui en ſont l'objet; la Religion n'y entre qu'entant qu'elle concourt à donner des mœurs: or, comme la Religion naturelle ſuffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan puiſſe me lire auſſi bien qu'un Chrétien: j'écris pour les quatre parties du Monde.*

Peut-être eût-on trouvé plus modeſte que j'euſſe intitulé cet ouvrage, Eſſais de morale: *mais c'eût été copier un Théologien du ſiécle dernier: or je déclare que je ne veux point aller ſur les briſées de ces Meſſieurs-là. Pour* Réflexions morales, *ce n'étoit pas une choſe poſſible: c'eſt un titre trop décrié depuis trente-cinq ans; je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index. *Il me reſtoit de l'appeller* Eſſais ſur les Mœurs: *mais outre que les boutiques des Libraires ſont déja ſurchargées d'*Eſſais, *il me ſemble que c'eſt une impoliteſſe choquante, que d'annoncer au*

public

public qu'on s'essaye à ses dépens; je voudrois quand on débute, qu'on fût déja sûr de sa marche. Je l'ai appellé simplement les Mœurs; *parceque j'y peins celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.*

Je proteste, ainsi qu'il convient à un Auteur qui se mêle de faire des portraits, contre toute clef qu'on pourroit faire, pour m'imputer des applications malignes. Dire que je n'ai eu personne en vuë, ce seroit dire une fausseté, & même une fausseté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature, j'eusse risqué sans cela de peindre des êtres idéaux: mais je n'ai désigné distinctement aucun de mes originaux, dont les noms sont un mystere impénétrable, que je me reserve in petto. *Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux: mais le grand nombre de ceux qui le sont, doit empêcher qu'on n'arrête ses conjectures sur tel ou tel en particulier.*

En plusieurs endroits je me suis contenté de crayonner les vices, sans discourir sur leur difformité: le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint, d'après Virgile, *l'énorme chef des Cyclopes, aurois-je besoin d'avertir que* Polipheme *est un*

monstre hideux? J'ai fait de même des vertus: j'ai souvent peint leurs graces & leurs beautés, sans ajouter aux traits par où je les caractérise, d'ennuyeux panégyriques.

Lorsque j'ai posé de ces maximes de morale auxquelles les vicieux mêmes font hommage, je ne me suis point mis en frais de les appuyer sur des preuves. Etoit-il besoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet-à-pens sont des crimes?

J'ai répandu dans cet ouvrage plus de sentiment que d'esprit: premierement, parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre; & de plus, parce que la science des mœurs est de sa nature une science de sentiment. Lorsqu'il est question de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher, que plaire: convaincre même n'est pas le point dont il s'agit. C'est peut-être là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illustre Monsieur Dacier, (*dans sa Préface sur* Platon) qu'il n'est pas de la majesté de Dieu de prouver la nécessité, la justice & la vérité de ce qu'il ordonne; qu'il fait aimer ce qu'il commande, & que c'est plus faire que prouver. *Que ne suis-je aussi le maître de faire aimer la vertu!*

vertu! elle n'auroit pas un ſeul ennemi ſur la terre.

Si quelqu'un de mes Lecteurs venoit me dire avec ſincérité: Vous avez fait un bon livre, *j'en ſerois flatté ſans doute: mais je le ſerois bien davantage, s'il ajoutoit:* Vous m'avez inſpiré des mœurs.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caracteres ineffaçables. Différentes sortes de loix : quelles sont celles qui affermissent le regne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte ; si ces dernieres en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce Traité en trois Parties.

LAISSONS la qualité *d'honnête homme* à qui voudra s'en contenter : on l'acquiert à trop vil prix pour que les

ames

ames bien nées en doivent être jalouſes. Beaucoup de ſuffiſance, une fortune aiſée, des vices applaudis, voilà ce qui fait l'honnête homme: la vertu n'y entre pour rien.

L'*honnête femme* n'eſt gueres plus reſpectable que l'honnête homme: tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être, c'eſt de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant quoiqu'il paroiſſe fort aiſé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres, borné au ſens que l'uſage leur a déterminé, qu'il ſe trouveroit d'uſurpateurs parmi ceux qui ſe les arrogent, ſi l'on en faiſoit la recherche!

Un malheureux, preſſé par l'indigence, arrête un paſſant dans un carrefour, lui prend ſa bourſe ou la lui demande: voilà le malhonnête homme; & ſi vous en doutez, l'échafaud en décidera.

Mais logez dans un magnifique hôtel un heureux concuſſionnaire que les beſoins de l'Etat ont enrichi; donnez-lui un Suiſſe, des livrées, un nom de terre, il jouit de la miſere publique, ſa maiſon eſt élevée ſur les ruines de cinq cens familles: n'importe, il eſt

honnête homme, puiſqu'il eſt riche & qu'il reſpire.

Une femme jeune & belle étale juſques à l'indécence les charmes qu'elle a reçus de la nature; & les releve encore par tout l'attirail d'une parure élégante, les pompons, le rouge & les mouches : mais elle eſt à pied, & n'a point de valet qui la ſuive: c'eſt une femme ſans honneur, on la montre au doigt.

A deux pas d'elle paſſe une autre femme dans le même appareil, mais trainée par ſix courſiers orgueilleux dans un caroſſe drapé: c'eſt une femme reſpectable, une femme de la premiere conſidération.

Tous les honnêtes gens enſemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections: ôtez-leur ces appuis fragiles qui les ſoutiennent; leur honneur, qui en dépend, éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François, ſignifie, un homme infortuné & un homme ſans honneur: on appelle l'un & l'autre malheureux; & en effet, à ne prendre l'hon-

l'honneur que ſur le pié courant, que devient celui de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur eſt diſſipé ?

Pour l'homme vertueux, ce ſont les bonnes mœurs qui font ſes titres; titres ſolides, auxquels l'adverſité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat. Le Miniſtre Aſſyrien ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie. Mais j'eſtime *Fouquet* dans ſa diſgrace, & je révere ſaint *Louis* dans les fers.

Or qu'eſt-ce que les bonnes mœurs? C'eſt une conduite réglée ſur la connoiſſance & l'amour de la vertu. Je dis la connoiſſance & l'amour; car faute de connoitre la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands; c'eſt-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoitre pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas ſur le modele de *Cléobule*, de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple eſt une régle dangereuſe, & qui ne manque guére d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en eſt des

exemples comme des conſeils: pour en tirer avantage, il faut avoir aſſez de lumieres pour les apprécier. Les mauvais exemples nuiſent, en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal: mais les bons nuiſent auſſi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car ſi ceux que vous vous propoſez d'imiter, ne ſont pas des modeles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels?) vous ne ſauriez manquer en les imitant, ſouvent même en les ſurpaſſant, de reſter dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà ſans doute pourquoi le légiſlateur des Chrétiens n'a pas dit: imitez tel Apôtre, tel Anachorette, tel Roi, tel Pere de famille; mais: ſoyez parfaits comme votre Pere céleſte eſt parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modele qu'on ſe propoſe, ne ſoit inimitable.

Théophile eſt pieux; il ne ſoupire que pour le Ciel, il n'a d'ardeur que pour Dieu: mais le dédain qu'il a pour toutes les choſes de la terre, s'étend ſur tous les humains qui l'habitent: excepté le petit cercle d'élus qui le viſitent & qu'il édifie, tous les hommes ſont

à

à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conséquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile: vous seriez un homme dur, fier & méprisant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais pere, mauvais mari; & ce qui est pis encore, homme incorrigible dans vos défauts que vous estimeriez des vertus.

Cléanthe est homme d'honneur, aussi incapable de faire une bassesse, que de commettre un crime: mais il est brusque & sévere, toujours en mauvaise humeur contre le genre humain; toujours prêt à croire le mal; croyant à peine le bien quand il le voit; & peut-être plus piqué de la prospérité des méchans que de leurs désordres. Voulez-vous ressembler à Cléanthe? Vous serez un homme maussade, insociable: inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir; & vous passerez pour n'être vertueux que par esprit de contrarieté.

Damis est d'une espece tout opposée: c'est l'ami de tout le monde; il n'a jamais contredit personne; il est de tous les avis, fussent-ils contradictoires les

uns aux autres; ce feroit le héraut de la probité, s'il ne converfoit qu'avec des gens qui en euffent; il n'aura jamais le courage d'être méchant: mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le font. Vous ne vous propofez pas fans doute de prendre Damis pour modele? Car vous ne feriez, après l'avoir copié, qu'un fade complaifant, une tête foible, un cœur équivoque, rougiffant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés qui par votre inexpérience & par votre pente prématurée à la tendreffe, courez des rifques en entrant dans le monde; on vous cite *Thémire* comme un merveilleux modele de chafteté: je n'entends point revoquer fa fageffe en doute: il y a affurément des femmes chaftes; Defpréaux en a compté jufqu'à trois; quand il en faudroit rabattre les deux tiers, Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez précifément qu'en ce point: elle croit que la chafteté tient lieu de toutes les vertus, & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidele à

ſon mari, ſe permettre des humeurs & des criailleries, tyranniſer ſes enfans & harceler ſes domeſtiques, railler, médire, & tromper au jeu. En vous modelant ſur elle, vous ſerez ſans doute d'honnêtes femmes; mais ſerez-vous des femmes de mérite? S'il y avoit quelqu'un qui dût ſe louer de la vertu de Thémire, ce ſeroit ſon mari; mais qu'il paye cher cette vertu!

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exemples brillans qui frappent au premier coup d'œil; quelque trait de vertu vous gagne d'abord & vous prévient: voilà, dites-vous, un homme vertueux. Point du tout; on n'eſt point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare eſt plein de demi-vertueux; & ſi vous n'avez la vraie pierre de touche pour diſtinguer le bon or du faux, vous riſquez vous-même d'en groſſir le nombre. Or cette pierre de touche eſt la connoiſſance de la vertu.

Mais qu'eſt-ce que la vertu? C'eſt la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même? C'eſt une portion de la ſageſſe Divine, dont le Créa-

Créateur a orné nos ames, pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs, d'où ils réſultent, quelle eſt la loi qui les preſcrit?

Je répons que la loi qui les preſcrit eſt la *volonté* immuable de Dieu, à quoi la droite raiſon nous avertit de nous conformer; & que c'eſt dans cette conformité que conſiſte la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt point celle qui conſtitue la vertu; le Créateur n'avoit point aſtreint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe: mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des loix; mais ils ne ſauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne ſauroit faire, la vertu étant auſſi immuable dans ſon eſſence, que l'eſt le vouloir Divin qui lui donne l'être?

Les loix du Prince enjoignent à ſes ſujets de payer certains droits, certains ſubſides; elles leur defendent de tranſporter certaines marchandiſes hors du Royaume, & d'y en

intro-

introduire d'étrangeres. La fidélité à observer ces loix fait des ſujets obéiſſans; mais fait-elle des hommes vertueux? Et ſe vanteroit-on bien ſérieuſement d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes? Ou, s'il plaiſoit au Prince d'abroger ces loix, qu'il eſt le maître de ſupprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus?

Il en eſt de même de toutes les loix poſitives: toutes ont commencé, toutes ſont ſuſceptibles d'exceptions, de diſpenſes & même d'abolition. La ſeule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, eſt indiſpenſable pour tous les hommes & dans tous les tems.

» Mais, dites-vous, le cœur humain » eſt un véritable Euripe *, bouleverſé » perpétuellement par le flux & reflux » de mille paſſions impétueuſes, qui tan» tôt ſe liguent enſemble, & tantôt ſe » contrarient. Graver des loix dans le » cœur des hommes, c'eſt les graver non » pas ſur le ſable le plus léger, mais ſur » l'onde la plus mobile & la plus agitée. » Quels

* *Détroit de mer entre la Béotie & l'iſle de Negrepont, fameux par ſes divers flux & reflux.*

» Quels yeux assez perçans pourront » donc lire ces caracteres sacrés ? »

Déclamations de Rhéteur ! Quiconque ne lit point ces caracteres, ce n'est pas qu'il ait la vûe trop foible pour les discerner, c'est qu'il n'y regarde point ; ou s'il est des instans où ils paroissent effacés, ces instans ne sont que passagers.

Il y a dans le cœur deux régions distinctes : l'une est une isle un peu plus qu'à fleur d'eau ; l'autre est l'eau même qui baigne l'isle. La premiere a une surface plane, dure & blanche, comme seroit une table du plus beau marbre de Paros. C'est sur cette surface que sont gravés les saints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caracteres est un enfant dans une attitude respectueuse, les yeux fixés sur l'inscription, qu'il lit & relit à haute voix : c'est le Génie de l'isle ; on l'appelle *Amour de la vertu.* Pour l'eau dont l'isle est environnée, elle est en effet sujette à de fréquens flux & reflux ; le plus doux zéphir suffit pour l'agiter ; elle se trouble, mugit & se gonfle. Alors elle surmonte l'inscription, on ne voit plus les caracteres, on n'entend plus lire le Génie. Mais du sein

ſein de l'orage renaît bientôt le calme, la ſurface de l'iſle ſort du gouffre plus blanche que jamais, & le Génie reprend ſon emploi.

Tant que vous ſuppoſerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut auſſi que vous ſuppoſiez qu'ils la connoiſſent. Que diriez-vous d'un Prince feroce qui voudroit qu'on ſuivît ſes intentions, ſans ſe donner la peine de les rendre publiques? Les Monarques les plus deſpotiques ne pouſſent pas leurs caprices à ce point. Y a-t-il donc deux Juſtices, l'une pour Dieu, l'autre pour les hommes? Ou Dieu, le plus tendre des peres, ſera-t-il moins équitable qu'un tyran?

» Mais c'eſt par juſtice que Dieu laiſſe » les hommes dans les ténébres & dans » l'aveuglement. Ce ſont leurs crimes » qui ont éteint dans leurs ames les lu- » mieres naturelles: ils ne doivent s'en » prendre de leur ignorance qu'à eux- » mêmes. »

A la bonne heure: qu'ils ayent mérité tant qu'il vous plaira ce prétendu aveuglement: au moins depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur eſt devenue impoſſible; cepen-

pendant l'obligation ne ceſſe pas; & c'eſt un Etre infiniment bon & juſte qui continue d'exiger d'eux des devoirs auxquels ils ne ſavent pas être obligés! J'ai chargé mon valet d'un meſſage; il s'eſt amuſé, au lieu de m'obéir, à ſe balancer ſur une eſcarpolette, & s'eſt rompu la jambe. Il a fait une faute; je puis avec juſtice la lui faire reſſentir: mais ſi j'exige de lui qu'il faſſe d'autres meſſages avant que ſa jambe ait été remiſe, de quelle épithete me qualifierez-vous?

Mais vous-même qui vous efforcez d'aſſurer aux hommes cette ignorance abſolue de la loi naturelle, je m'en rapporte à vous: il vous eſt arrivé ſans doute plus d'une fois de violer quelqu'un des articles de cette loi: ces infractions ont été ſuivies de remors, vous n'en diſconvenez pas: j'en infere contre vous que vous la connoiſſiez donc.

Quand tous les hommes ſeroient méchans, je n'en demeurerois pas moins perſuadé qu'ils connoiſſent la vertu, pourvû qu'il y eût parmi eux des hypocrites; car les tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage

à

à la loi Divine qu'ils transgressent, en feignant de s'y conformer.

» La Loi, dit Ciceron dans son 2e. » *Livre des Loix*, n'est point une inven» tion de l'esprit humain, ni un établisse» ment arbitraire que les peuples ayent » fait, mais l'expression de la Raison » éternelle qui gouverne l'Univers. L'ou» trage que Tarquin fit à Lucrece, n'en » étoit pas moins un crime, parce qu'il » n'y avoit point encore à Rome de loi » écrite contre ces sortes de violences. » Tarquin pécha contre la loi naturelle, » qui étoit loi dans tous les tems, & » non pas seulement depuis l'instant » qu'elle a été écrite. Son origine est » aussi ancienne que l'esprit Divin; car » la véritable, la primitive & principale » loi n'est autre que la souveraine raison » du grand Jupiter. » Et ailleurs: * « Cette loi, dit-il, est universelle, éter» nelle, immuable, elle ne varie point » selon les lieux & les tems; elle n'est » pas différente aujourd'hui de ce qu'elle » étoit autrefois. La même loi immortel» le régle toutes les Nations, parce qu'il » n'y

---

* *Fragm. de la Rép. de Cic. parmi les Oeuvres de Lactance, Liv. IV. ch.* 8.

» n'y a qu'un ſeul Dieu qui a enfanté » & publié cette loi. »

Que ce ſoit donc une maxime pour nous inconteſtable, que les caracteres de la vertu ſont écrits au fond de nos ames. De fortes paſſions nous les cachent à la vérité quelques inſtans, j'en ſuis convenu: mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils ſont ineffaçables.

Il eſt un autre obſtacle qui nous empêche quelquefois de les diſcerner, dont on ſe défie moins: c'eſt une foule de loix d'un ordre inférieur, dont on a ſuccé la connoiſſance avec le lait: on eſt accoutumé à les réverer; & on leur donne dans ſon cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations eſſentielles.

Les loix peuvent être de pluſieurs ſortes: ou elles contribuent à *établir* le regne de la vertu, ou elles lui ſont *étrangeres*, ou elles lui ſont *contraires*.

Dans la premiere claſſe ſont celles dont je parle, loix innées, loix connues de tous les hommes, & adoptées dans preſque toutes les Religions du monde. Réverez celles-là de toute l'étendue de votre ame: votre vertu ne pourra qu'y gagner.

Pour

Pour celles de la ſeconde claſſe, telles que celles qui dans les différentes Religions réglent la forme extérieure du culte Divin, ſi elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuiſent pas non plus pour l'ordinaire : mais on peut en abuſer ; & on en abuſe à coup ſûr, ſi dans le cas de concurrence avec celles de la premiere claſſe, on leur donne la préférence. (La loi naturelle eſt la loi aînée devant qui toutes les Religions plus modernes doivent plier comme ſes cadettes. C'eſt l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des ſuperſtitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique ſa fille *Philothée*. Il tomba en ſyncope : ſa fille lui fit reſpirer de l'eau des Carmes, qui ne le ſoulagea point. Cependant l'heure de l'Office preſſoit ; Philothée recommande ſon pere à Dieu & à ſa ſervante, prend ſa coëffe & ſes heures, & court aux grands Auguſtins ; l'Office fut long, c'étoit un ſalut de Confrairie. Orgon meurt ſans ſecours, ſans qu'on ſe ſoit même apperçu de ſon dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans ſon lit & rechauffé, ſon accident n'étoit rien. Orgon vivroit encore ſi ſa fille

fille eût manqué le ſalut. Mais Philothée avoit crû que le ſon des cloches étoit la voix de Dieu qui l'appelloit, & que c'étoit faire une action héroique que de préferer l'ordre du Ciel au cri du ſang: auſſi de retour, fit-elle généreuſement à Dieu le ſacrifice de la vie de ſon pere, & crut ſa dévotion d'autant plus méritoire qu'elle lui avoit coûté davantage.

Laïs a toute ſa vie prodigué ſes charmes au plus offrant; elle eſt encore aſſez fraiche pour faire de nouvelles conquêtes; & repoſez-vous-en ſur elle, elle ſait mettre à profit ſes avantages. Son genre de vie ne laiſſe pas de lui donner des ſcrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête, mais en attendant, pour le repos de ſa conſcience, elle fait dire une meſſe à la Vierge, tous les Samedis.

Mais rien n'obſcurcit tant les idées de vertu que la nature avoit gravées dans nos ames en nous formant, que les faux dogmes, ou les loix d'Etat, qui ſont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naiſſant, ces loix toutes établies; elles ſont munies du ſceau reſpectable de la Religion ou de l'autorité ſouveraine: le moyen de ſoupçonner que ce

ce qu'elles ordonnent ſoit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu.

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin ſans avoir été pris ſur le fait, loin de ſe juger coupable, s'en eſtimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permiſe, que les mœurs du pays & l'exemple de Jupiter autoriſoient.

Que de peuples, même policés, ont pouſſé la barbarie, par principe de Religion, juſqu'à immoler des hommes à la Divinité! Et qu'on ne tienne pas la bride au fanatiſme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens verra tous les jours ſes autels fumer du ſang de pareilles victimes. Puiſſe-t-il avoir oublié les horribles ſacrifices en ce genre que nos peres lui ont offerts.

Tant que le crime paſſe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conſéquence; & rarement le criminel ſe croit-il innocent: mais eſt-il accrédité par une loi ou par un uſage univerſellement reçu; c'eſt alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important; ne ſe contentant pas de leur enlever leur innocence, mais, ce qui eſt mille

mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques sectateurs dans son parti, c'est un léger avantage pour le vice; mais supplanter la vertu, & en usurper le nom, c'est son triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors, direz-vous, cette science des mœurs innée, ensévelie sous les trophées du vice? Ce que devient le soleil caché par un nuage: il luit encore assez pour éclairer ceux qui ont la vûe saine. La dépravation de la morale autorise les vicieux; mais elle ne corrompt pas les cœurs droits; & tel se livroit aveuglément au torrent, qui sera effrayé de l'abime où il couroit se précipiter, si le calme de ses passions lui laisse entendre un instant la voix intérieure qui le rappelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je suis sûr qu'à Rome où l'on adoroit, comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultere passoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le sage plus encore que le fou, se prêtent aux usages courans dans tout

ce

ce qui n'intéreſſe pas la vertu ; mais l'homme ſans mœurs n'eſt pas fâché qu'elle perde un peu de ſon crédit.

Irene eſt née de parens illuſtres, mais malheureux. Le ſort de ſon enfance fut d'être releguée au fond d'un Cloître : là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déja dans le cœur, cultivés par des mains habiles, s'accrurent & fructifierent de jour en jour. Lorſque le Maître des humains l'eut jugée ſuffiſamment prémunie par des principes de ſageſſe inaltérables, contre la ſéduction de l'exemple, de la grandeur & des plaiſirs, il l'éleva par un coup de ſa providence inattendu, à un rang plus éminent encore que celui des ſes peres, & la tranſporta ſur le théâtre le plus brillant de l'Univers : écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irene eſt un roc inébranlable ; environnée de flatteurs, elle eſt humble ; dans le centre du tumulte, elle vit retirée ; dans un air infecté par l'irreligion, ſa piété n'eſt point rallentie ; ſous l'eclat pompeux des plus riches ajuſtemens, elle porte un front modeſte ; autour d'elle regnent la diſſimulation, le parjure & la trahiſon, ſur ſes levres ſiégent la candeur, la droiture & la ſincérité.

Il eſt donc vrai que le torrent de l'exemple n'a pas de priſe ſur un cœur vertueux par principes.

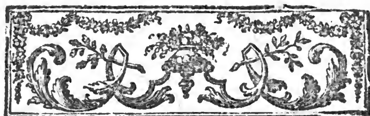
Mais placez ſur ce même théâtre la jeune *Cloë:* la licence qui y regne, loin de l'effaroucher, ne ſera que ſeconder ſes vûes; on s'y comporte comme elle entend ſe comporter, plus de circonſpection lui ſeroit à charge. Connoiſſez Cloë d'origine, & vous ne craindrez point que l'exemple la gâte: ſon goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple, & ſon éducation n'avoit fait que fortifier ſon goût.

N'attribuons qu'à la violence des paſſions l'ignorance actuelle de nos devoirs, & la dépravation de nos mœurs: faiſons taire pour quelques inſtans leur murmure bruyant: la voix de la raiſon ne manquera pas de ſe faire entendre. Rendons-nous à ſes tendres invitations; elle n'attend que notre conſentement pour nous rendre heureux.

Eh bien, qu'elle parle; qu'exige-t-elle, que faut-il faire?

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos ſemblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la piété; du ſecond, la ſageſſe; le troiſieme engendre toutes les vertus ſociales.

LES



LES MŒURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIETÉ.

Si elle eſt du reſſort de la Philoſophie. Définition du terme de Philoſophie. Exiſtence & attributs de la Divinité. Fauſſes notions ſur la Divinité. Diviſion de cette premiere Partie.

PEUT-être s'imaginera-t-on qu'il n'eſt pas du reſſort de la Philoſophie de donner des leçons ſur la *Piété*. Je le paſſe à ceux qui font conſiſter cette vertu dans la pratique de tel ou tel culte extérieur; mais ſi l'on convient de la conſiderer avec moi comme un ſentiment naturel d'amour, de reſpect & de reconnoiſſance envers Dieu, pour-

quoi le Philosophe n'auroit-il pas droit d'en discourir? Tout ce qui n'excede pas la sphere de la raison & des lumieres naturelles, est assurément de son domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philosophe fait peur, parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans sa véritable signification.

Chez les Grecs & les Latins, mais surtout chez les premiers, les Philosophes étoient en assez bonne odeur: on les regardoit comme des hommes respectables par la pénétration de leur esprit & l'étendue de leurs connoissances.

Ce terme parmi nous ne présente plus la même idée. Dans le langage des Colleges, les Philosophes sont des hommes vêtus d'une robe à larges manches, & coeffés d'un bonnet huppé, qui forment la jeunesse dans l'art d'obscurcir la raison par le raisonnement, de donner aux simples hypotheses la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en problême.

Ce ne sont pas ces Philosophes-là qui font peur: on les regarde comme des gens

gens ſans conſéquence; & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre ſorte, qui ne portent ni robe ni bonnet, qui croient de très-bonne foi les vérités conſtantes, & doutent d'auſſi bonne foi de celles qui ne le ſont pas.

Demandez au peuple ce que c'eſt qu'un Philoſophe de cette eſpece? C'eſt, vous dira-t-il, un fantaſque, qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux eſprits ni aux ſorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même queſtion à un homme de bon ſens: Un Philoſophe, vous répondra-t-il, eſt un homme qui examine avant que de croire, & réflechit avant que d'agir, & qui conſéquemment, quand il eſt décidé, ne peut manquer d'être ferme dans ſa croyance & conſtant dans ſes démarches.

C'eſt ſans doute dans des hommes de ce caractere que ſe rencontre la vraie & ſolide piété. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur? Auſſi eſt-ce dans des cerveaux Philoſophes que ſont écloſes les notions ſur la

piété que je vais mettre ſous les yeux de mon Lecteur.

Qu'il exiſte un Dieu, c'eſt je crois une vérité que de longs raiſonnemens ne feroient qu'obſcurcir, & qu'on ne met gueres en queſtion que dans les Ecoles. Tant-pis pour ceux qui en doutent, s'il en eſt quelques-uns: ce doute même eſt une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien ſaine; & qu'ainſi les démonſtrations par où l'on ſe mettroit en frais de les convaincre, feroient en pure perte.

L'idée des ſouveraines perfections de Dieu n'eſt pas moins générale ni moins uniforme dans tous les eſprits, que celle de ſon exiſtence. On ſait qu'il poſſede toutes les qualités louables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, ſans alliage d'aucune imperfection, que ſa majeſté, ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa juſtice n'ont point de bornes, & que ſa puiſſance n'eſt point limitée. On le ſait: mais malgré ces notions, il eſt de dangereux Sophiſtes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'impie, du tems de David apparemment, diſoit dans ſon cœur: Il n'y a point de Dieu: mais à préſent il s'eſt
coni-

corrigé de l'Athéiſme; il reconnoit une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure; une Divinité oiſive & dédaigneuſe, qui de crainte de troubler ſon repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde, qui ne ſe tient point offenſée par les injuſtices des hommes, ni honorée par leurs hommages; qui nous laiſſe fort indifféremment jouer ſur la face de la terre un rôle paſſager, qui ſe terminera par notre anéantiſſement. Cette fiere Divinité mettant la créature raiſonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenſes pour les vertus, ni punitions pour les crimes; nous ne ſommes à ſes yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'induſtrie conſiſtent uniquement dans un heureux méchaniſme; & comme ces bulles légeres que forme une pluie orageuſe ſur le courant des ravines, nous ne paroiſſons au monde un inſtant que pour diſparoitre dans l'inſtant qui ſuit.

Une pareille Divinité en effet n'eſt point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun: elle ne ſe formaliſe point de leurs déréglemens ni de leur

impieté; & ne leur promettant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'eſt pas là mon Dieu. Le mien a fait l'Univers; il m'a tiré du néant; tous les avantages du corps, de l'eſprit & du cœur dont je jouis, c'eſt de lui que je les tiens: il veille à ma conſervation, & ſaura pourvoir à ma félicité. Pour ſa bonté, je lui dois de l'amour; pour ſes bienfaits, de la reconnoiſſance; pour ſa majeſté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU.

Point d'amour déſintéreſſé. Si Dieu aime les hommes. Comparaiſon de l'amour divin avec l'amour profane. Caracteres communs à l'un & à l'autre. Illuſions par où l'on ſe perſuade fauſſement qu'on aime Dieu: la preuve qu'on l'aime, c'eſt quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'eſt mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puiſſe aimer qu'en ſe haïſſant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occaſionné par le dé-

goût qu'on a conçu du monde, peut être ſincere & durable. Paſſage du vice à la vertu. Dieu eſt lui-même la vertu perſonnifiée : aimer la vertu, c'eſt aimer Dieu.

IL n'eſt point d'amour déſintéreſſé: quiconque a ſuppoſé qu'on puiſſe aimer quelqu'un pour lui-même, ne ſe connoiſſoit gueres en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laiſſons le Quiétiſte aimer ſon Dieu, à l'inſtant même que ſa juſtice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes: c'eſt pouſſer trop loin le rafinement de l'amour divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne reſulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous cauſer de l'admiration & nous imprimer du reſpect: mais elles ne peuvent pas nous inſpirer de l'amour. Ce n'eſt pas préciſément parce qu'il eſt tout puiſſant, parce qu'il eſt grand, parce qu'il eſt ſage, que je l'aime: c'eſt parce qu'il eſt bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque inſtant. S'il ne m'aimoit pas, que me ſerviroient ſa

toute-puissance, sa grandeur & sa sagesse? Tout lui seroit possible: mais il ne feroit rien pour moi; sa souveraine majesté ne serviroit qu'à me rendre vil à ses yeux; il sauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime au contraire, tous ses attributs me deviennent précieux: sa sagesse prend des mesures justes pour mon bonheur, sa toute-puissance les exécute sans obstacles; sa majesté suprême me rend son amour d'un prix infini.

» Mais est-il bien constant que Dieu » aime les hommes? »

Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter: mais cette preuve trouvera sa place plus bas; employons ici d'autres argumens.

Demander si Dieu aime les hommes, c'est demander s'il est bon; & demander s'il est bon, c'est mettre en question s'il existe; car comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon? Et le seroit-il, s'il haïssoit son propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ses créatures?

Un bon Prince aime ses Sujets: un bon pere aime ses enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maison que l'on a construite: & Dieu pourroit

ne pas aimer les hommes! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un Etre capricieux & barbare, qui avant qu'ils soient nés les destine à l'enfer, s'en reservant un tout au plus sur chaque million, qui n'a pas plus mérité sa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte? Blasphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me persuadant qu'il me haït!

» Il ne doit rien aux hommes. »

Soit: mais il se doit à lui-même; il faut indispensablement qu'il soit juste & bienfaisant; ses perfections ne sont point de son choix; il est nécessairement tout ce qu'il est; il est le plus parfait de tous les Etres, ou il n'est rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je sens pour lui: c'est parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce sentiment le plus précieux de ses dons. Son amour est le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me soit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les dévots appellent profane. Ce parallele en lui-même n'a

rien d'indécent. L'amour n'eſt un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette ſubſtance ſi pure, envoye des fumées infectes & même dangereuſes, s'il s'eſt pris à des matieres corrompues: de même ſi l'amour eſt nourri parmi les vices, il ne produit que de honteux déſirs, il ne forme que des deſſeins criminels, & n'eſt ſuivi que de troubles, de ſoucis & de malheurs. Mais qu'il ſoit né dans un cœur droit, & allumé par un objet auſſi bien pourvu de vertus que d'attraits, il eſt à l'abri de toute cenſure; Dieu, loin de s'en irriter, l'approuve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils ſoient aimés. Je choiſis cette ſorte d'amour pour modêle de l'amour Divin, parce que c'eſt de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que ſe paſſe-t-il dans un cœur bien épris? Il s'élance avec impétuoſité vers l'objet qui l'a charmé, tous ſes mouvemens tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne fait ſon ſupplice; il tremble de lui déplaire; il s'informe ſoigneuſement de ſon goût & de ſes volontés, pour s'y conformer & s'y ſoumettre; il aime à l'entendre louer, il

il en parle avec complaiſance, tout ce qui lui en préſente l'idée lui eſt cher. L'amour a, dit-on, donné naiſſance à la Peinture: c'eſt lui ſans doute auſſi qui a introduit le culte des Reliques; un cheveu de ce qu'on aime, eſt un bijou précieux.

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu ſoit fort différent de celui-là: il n'y a pas deux manieres d'aimer: on aime de même ſon Dieu & ſa Maîtreſſe: & ces diverſes affections ne different l'une de l'autre que par la diverſité de leurs objets & de leurs fins. Ainſi l'homme pieux pénetré pour ſon Dieu de ſentimens ſemblables à ceux d'un Amant paſſionné, voudroit le voir, le poſſeder, lui être uni; il s'en occupe avec joie, en parle avec reſpect; il étudie ſa loi, la médite & l'obſerve: c'eſt là la preuve, auſſi-bien que l'effet, de ſon amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande, le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes; il prie à des heures réglées; il eſt vêtu d'un drap commun; il ne ſe nourrit que de légumes, mange peu, ſe diſcipline beau-

beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t-il Dieu? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choses que la loi Divine ne lui commande pas: mais il en omet beaucoup qu'elle prescrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur soit secourable autant qu'il pourra l'être, qu'il travaille à former son ame, au lieu de s'appliquer à détruire son corps; qu'il prie avec ferveur plutôt qu'avec méthode; qu'il se croie permis tout ce que son Dieu ne lui défend pas; qu'il prêche la vertu par ses exemples, qu'il ose la pratiquer au grand jour: alors je me persuaderai plus aisément qu'il aime Dieu.

L'homme ne sût jamais demeurer dans un juste milieu: il faut qu'il porte tout à l'excès. Le Fondateur du Christianisme avoit dit à ses Disciples, que celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne: ils ont pensé que ce seroit donc l'aimer encore d'avantage, que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de graces: ils ont crû que la haute perfection consistoit à s'abstenir de toute autre

autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui se prétendent uniquement consacrés au service Divin, & qui en effet ne sont rien de plus dans la société que des inutilités ou des crimes.

Il reprouve l'attachement aux richesses: ils se sont imaginés en conséquence que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilliere de mendians incommodes; vrais frelons qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles.

Il défend l'adultere, le viol & la subornation: cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle seroit fort de son goût. Ils n'ont pas osé faire du mariage un crime: mais ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu: oubliant sans doute que leur Maître a maudit un figuier, précisément parce qu'il ressembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la mollesse & la sensualité. Quel effet cette morale produit-elle sur eux? Ils entrent en fureur; ils s'arment de fouets, d'escourgées & de pointes de fer; & cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent impitoyablement comme faisoient les Prêtres de Baal en présence

préſence d'Elie. Que feriez-vous de pis, marlheureux phrénétiques, ſi vous aviez choiſi pour Dieu, cet eſprit malfaiteur que vous appellez Diable ?

Un Soldat a reçu l'ordre de ſon Commandant : il ne lui eſt pas plus permis de l'outrepaſſer que d'en rien omettre : & ſoit qu'il péche d'une ou d'autre façon, ſa faute peut être également dangereuſe, & eſt toujours également puniſſable.

Non-ſeulement on peut aimer Dieu ſans ſe haïr : mais il n'eſt pas vrai qu'on l'aime quand on ſe hait. Devons-nous avoir des ſentimens contraires aux ſiens : il nous aime : n'eſperons donc pas lui plaire en nous haïſſant. Il exige que nous aimions nos ſemblables comme nous-mêmes : cette loi ſuppoſe-t-elle que nous devions nous haïr ?

Soumettez la chair à l'eſprit : mais ne l'anéantiſſez pas. Soyez chaſte : mais ne vous abſtenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richeſſes : mais ne négligez pas de pourvoir à vos beſoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu : mais tendez auſſi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne ſauroit aimer

aimer Dieu, ſans contrarier tous les inſtincts de la nature, même les plus innocens, eſt ſi généralement répanduë, qu'on ne s'aviſe pas de vanter la ſainteté d'un homme, qui fait tous les jours ſes quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poiſſon, qui porte des habits propres & couche ſur le duvet, qui aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir à l'en aſſurer: quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canoniſe à Rome des Papes, des Anachoretes, des fondateurs d'Ordres, & des ſquelettes anonimes, quand on ne trouve rien de mieux: mais on n'y canoniſe gueres de peres de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il eſt certains dévots qui s'imaginent que pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il eſt jaloux, & ne veut pas qu'un époux ſoit amoureux de ſa femme, ou un amant de ſa maitreſſe. Ils le peignent comme un mari fantaſque & biſarre, qui feroit un crime à ſon épouſe d'être attachée à ſon ſerin.

A force de ſophiſtiquer l'amour Divin, on eſt venu à s'imaginer qu'il n'y

a que des hommes extraordinaires, qui ſoient capables d'un ſentiment ſi relevé. On eſt bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puiſſe atteindre juſques-là: & l'on regarderoit chez les Chrétiens comme un blaſphême, de ſuppoſer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariſte à trente ans étoit répandu dans le monde: c'étoit l'homme à la mode; on le chériſſoit, on le couroit; il étoit de toutes les fêtes, & il en faiſoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il eſt ſexagénaire, ſon goût eſt changé: il a renoncé aux compagnies; il ne fréquente plus que les Egliſes; les plus longs offices ſont pour lui les meilleurs; il prie ſans ceſſe, & prie avec ferveur; il regrette le tems où diſſipé par les plaiſirs, il ne s'eſt pas occupé à honorer Dieu & à le louer. C'eſt, dit-on, que ſa tête baiſſe: on ne manque gueres par cette raiſon, de devenir dévot à ſon age. J'en conviendrai, ſi Ariſte dans le tems même de ſon changement, a donné d'ailleurs des marques d'imbécillité. Mais ſi ſon bon ſens n'eſt point altéré; je dirai que dans ſa vielleſſe, ſes paſſions étant plus calmes, ſon a-

mour

mour pour la vertu en eſt devenu plus fort: or l'amour de la vertu ne ſauroit marcher ſans piété. Ce n'eſt pas préciſément à fréquenter nos Egliſes que je fais conſiſter la pieté d'Ariſte: (s'il étoit Muſulman, il fréquenteroit les Moſquées; s'il étoit Proteſtant, les Prêches; s'il étoit de la religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux:) mais je la fais conſiſter dans l'élévation du cœur vers Dieu, & dans tous les actes qui en ſont des témoignages: or Ariſte fait de ces actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'amans s'adonne à la pieté, c'eſt une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh! pourquoi? Son abandon la dégoûte du monde; elle a cependant le cœur tendre: il faut bien que cette tendreſſe porte ſur quelque objet; elle la dirige du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il eſt plus noble d'aimer Dieu que les créatures: ce ſentiment flatte ſa vanité; & convaincuë du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour propre.

Qu'importe par quelle occaſion un cœur ait été rappellé à la vertu, pourvû qu'il s'y attache avec ſincérité.

Valérie

Valérie avoit un amant diſtingué : le rang de ſa conquête flattoit ſon ambition. Le volage a porté ſes vœux ailleurs. Pourra-t-elle ſans déroger, redeſcendre juſqu'à un adorateur moins qualifié ? Non : ſon orgueil auroit trop à ſouffrir : ſon parti eſt pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'eſt d'abord qu'un dépit : mais qu'importe ? il la tire du deſordre. Sortie de l'abime, elle en connoitra mieux la profondeur ; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y perſévera par goût. Ceſſez dès aujourd'hui de commettre le crime : & le tems vous amenera infailliblement à le déteſter.

On s'accoutume à voir un viſage hideux ſans horreur, quand on l'a ſans ceſſe devant les yeux : mais le revoit-on après vingt ans d'abſence, on lui retrouve toute ſa laideur. Le vice ne plait pas du premier coup d'œil, il faut que la vûe s'y faſſe : on ne s'y livre qu'en tremblant ; & ſemblable à un nageur timide, qui, redoutant la fraicheur de l'eau, n'y met d'abord que le pied, hazarde enſuite d'y enfoncer la jambe, le genou, puis la cuiſſe, & s'y plonge enfin

enfin tout entier; l'infidele qui trahit ſon devoir, a commis bien des lâchetés avant de conſommer ſa défection.

S'il eſt aſſez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré; il n'y marchera d'abord qu'avec peine; il la trouvera dure & eſcarpée en comparaiſon de cette pente aiſée par où il couroit à ſa perte: mais qu'il n'en croye pas ſa repugnance & ſes dégoûts, qu'il perſiſte. Celui qui marche contre ſon gré, ne laiſſe pas d'avancer; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorſqu'il eſt parvenu à ſurmonter ſa foibleſſe. Ses yeux enfin deſſillés, verront alors le vice avec ſes véritables couleurs: or on le deteſte ſitôt qu'on le voit tel qu'il eſt. Ce n'eſt qu'en ſe maſquant qu'il nous gagne: c'eſt au contraire en ſe montrant ſans voile que la vertu nous engage. Mieux on la connoit, plus on l'aime: on ſe proſterneroit devant elle, on l'adoreroit, ſi elle étoit perſonnifiée; & elle le ſeroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu ſe rendroit viſible. Car il eſt le ſeul Etre en qui elle réſide dans toute

ſa

ſa pureté: & je doute qu'on puiſſe aſſigner une différence réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il reſulte, qu'aimer la vertu, c'eſt aimer Dieu. Perſonne, je crois, ne met en queſtion, ſi l'on doit aimer la vertu: comment donc pourroit-on douter, qu'on doive aimer Dieu? Mais n'entaſſons point à ce ſujet preuve ſur preuve, les vérités de ſentiment n'ont beſoin pour convaincre, que d'être préſentées. Paſſons à l'article de la Reconnoiſſance.

CHAPITRE II.

De la Reconnoissance due a Dieu.

Elle eſt néceſſairement accompagnée d'amour. Caracteres divers ſous leſquels on propoſe de conſiderer Dieu pour s'exciter à la Reconnoiſſance.

Dans le commerce des hommes, l'amour & la reconnoiſſance ſont deux ſentimens diſtincts: on peut aimer quel-

quelqu'un ſans en avoir reçu des bienfaits ; on peut en recevoir des bienfaits ſans l'aimer ; & quoique comblé de ſes faveurs, on peut ne le pas aimer ſans être ingrat.

Il n'en eſt pas de même par rapport à Dieu : notre reconnoiſſance ne ſauroit aller ſans amour, ni notre amour ſans reconnoiſſance ; parce que Dieu eſt tout à la fois un Etre aimable & bienfaiſant. J'ai déja établi qu'il eſt aimable : il me reſte à montrer qu'il eſt bienfaiſant.

Vous ſavez gré à votre mere de vous avoir donné le jour, à votre pere de pourvoir à vos beſoins, à vos maîtres d'avoir orné votre ame de connoiſſances utiles, à vos bienfaiteurs de leurs ſecours généreux, à vos amis de leur attachement : or Dieu ſeul eſt véritablement votre *mere*, votre *pere*, votre *maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami* ; & ceux que vous honorez de ces noms, ne ſont, à proprement parler, que les inſtrumens de ſes bontés ſur vous. Pour vous en convaincre, conſiderez-le ſous ces différens rapports.

§. I,

§. I.

Dieu compare' a une Mere.

Il l'est plus véritablement par la création, que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.

Sylvie eſt nubile, il ſe préſente un époux riche, galant, jeune & bien fait. Sylvie rougit & le convoite; ſa pudeur enfantine la fait héſiter quelques inſtans: mais tant de perfections l'ébranlent à la fin; & ſon tempérament la décide. Trois mots latins la rendent femme: bientôt ſon époux la rend mere. Qu'a-t-elle fait juſques-là pour l'enfant qui naît d'elle? C'eſt Dieu qui a tout fait. Lorſqu'il poſoit la Terre & les Cieux ſur leurs fondemens, il avoit dès-lors cet enfant en vuë; & diſpoſoit déja la longue chaîne d'événemens qui devoit ſe terminer à ſa naiſſance. Il faiſoit plus: il le créoit, en paîtriſſant le limon dont il forma ſon premier pere. L'inſtant eſt venu de faire éclore ce germe: c'eſt dans le ſein de Sylvie qu'il lui a plû de le placer; lui-même a pris ſoin de le fomenter & de le développer.

Que cet enfant un jour honore ſa mere,

re, j'y consens & l'y exhorte: elle a souffert, sinon pour lui, du moins par lui & à son occasion, les incommodités de la grossesse & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut sa reconnoissance, & n'imite pas ces superstitieux idolâtres, qui voyant la terre se charger tous les ans de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en stupides cet instrument aveugle des bontés du souverain Maître, sans songer à benir le bras puissant qui la rend féconde.

§. II.

Dieu consideré comme Pere.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu est aussi le *Pere* de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'est de ses enfans.

Laissons de côté la part qu'a un pere à la naissance de son fils, car je ne vois pas qu'il lui soit dû aucune reconnoissance à ce titre: il avoit pour objet de se satisfaire; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit sans doute aussi des actions de gra-

ces pour les mets délicats qu'il s'eſt fait ſervir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danſer, en un mot, pour tous les plaiſirs qu'il a pris.

Ce n'eſt point par la ſimple qualité de pere qu'un homme acquiert des droits ſur le cœur de ſon fils: il n'y peut juſtement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la nature attache à ce titre.

Quelle reconnoiſſance doivent à leur pere ces victimes infortunées que le ſort barbare relegue impitoyablement au fond d'un Cloitre pour groſſir la fortune d'un ainé ?

Quels doux ſentimens feront naître dans le cœur de ſes fils, les emportemens d'un tyran fougueux qui ne les enviſage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les inſtruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les aſſaſſinant.

Quel pere que *Florimond*! Etranger dans la famille dont il eſt le chef, il va & vient, boit, jouë & ſe promene: cependant ſes enfans croiſſent & vieilliſſent; heureux s'ils ſe portent d'eux-mêmes à la vertu; s'ils s'acquierent des talens,

talens, & ſongent à ſe faire un état, car pour lui il n'eſt pas homme à s'en occuper. Il les a vû naitre, leur a donné ſon nom: depuis il ne s'en eſt plus mêlé, & ne les connoit gueres que de vuë.

Mais puiſqu'il s'agit ici du parallele d'un pere avec Dieu, choiſiſſons du moins pour rendre la diſproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les peres. Qu'il me ſoit permis de propoſer ici le mien pour exemple.

Mon pere étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-deſſous de la médiocre; cependant ſa tendreſſe induſtrieuſe & ſa ſage œconomie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri ſobrement, décemment vêtu, inſtruit dans les ſciences par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ſes exemples que par ſes remontrances; s'il étoit poſſible de changer de pere, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon pere a veillé à ma ſubſiſtance, à mon éducation, à mes mœurs; voilà des motifs de gratitude fondés. Il a

fait pour moi tout ce qu'il a pû faire ; mais ce qu'il a pû c'eſt Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette ſource primitive de tous les biens.

Lorſque mon pere veilloit à ma conſervation, c'étoit Dieu qui me conſervoit ; lorſqu'il s'appliquoit à m'inſtruire, c'étoit Dieu qui m'ouvroit l'intelligence ; lorſqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faiſoit aimer.

§. III.

Dieu consideré comme Maitre.

Il l'eſt bien plus que ceux qui nous enſeignent, puiſque c'eſt de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoiſſances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaiſon avec la vérité éternelle d'où procedent toutes nos connoiſſances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous inſtruiſent, ſoutiendront-ils mieux le parallele ? Suppoſons-les plus éclairés qu'ils ne ſont, plus aſſurés des dogmes qu'ils enſei-

enſeignent, plus libres de préjugés, plus deſintéreſſés, moins paſſionnés; que leur ſcience eſt encore bornée, ſi on la reduit, comme on doit, aux ſeules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude! Or ces notions qui ſeules ſont dignes du nom de ſcience, Dieu les a rendues communes à tous les hommes; chacun les poſſede & peut ſe les rendre préſentes; il n'eſt beſoin pour cet effet que d'y réflechir; c'eſt-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philoſophes, que toutes nos connoiſſances s'obtiennent par réminiſcence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui ſont vraiment utiles, n'eſt pas ſi grand que l'on croit; & ce n'eſt pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache; ou s'il en eſt quelques-unes de plus abſtraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniatres, ce n'eſt pas pour cela à ceux qui nous enſeignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte; ce ſont des tréſors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puiſqu'en creuſant, nous les trouvons au fond de notre ame,

& que notre ame eſt ſon ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le phyſicien dirige ſes opérations; mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

DIEU CONSIDERE' COMME BIENFAITEUR.

Si ce titre lui peut être diſputé. Ingrats qui méconnoiſſent ſes bienfaits; ſous quels prétextes ils le font. 1. Si les prétendus deſordres qui arrivent dans le monde phyſique ſont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vuë il ſemble que Dieu ait aſſujetti le corps à des beſoins. Si la diſtribution inégale des richeſſes & des honneurs eſt un vrai deſordre. 3. Si les paſſions ſont des vices par elles-mêmes, ou ſimplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il ſeroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ſes paſſions.

S'il eſt quelqu'un qui diſpute à Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en dévoir de le combattre : la lumiere dont il

jouït, l'air qu'il respire, tout ce qui contribuë à sa conservation & à ses plaisirs, les cieux, la terre & la nature entiere, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté; & sans cette Providence contre laquelle il s'éleve, il seroit encore dans le néant, & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il est vrai, assez unanimement qu'on est redevable à Dieu de l'existence; mais il semble qu'on prenne plaisir à dépriser ce bienfait, pour s'exempter de la reconnoissance. L'homme est un animal plaintif: si la saison est séche, il voudroit qu'elle fut humide; s'il pleut, il demande un tems sec. Il se donne la peine de faire des plaintes & des souhaits, comme s'il savoit lui-même ce qui lui est le plus avantageux. Il existe & tient dans sa main tout ce qui lui est nécessaire pour se conserver l'existence, le tems qu'il plaira au Ciel qu'il en jouisse. N'importe, indifférent pour la vie, lorsqu'il est question d'en rendre des actions de graces, il lui plait de la trouver à char-

ge. Il oublie ce que Dieu a fait en fa faveur, pour fe plaindre de ce qu'il n'a pas fait; & voici fes principaux griefs contre fa Providence: il arrive *des defordres dans le monde phyfique*; le corps a *des befoins* incommodes; l'ame *des paffions dereglées*.

Examinons donc ces trois chefs, & juftifions, s'il fe peut, le Tout-puiffant.

1. »Une ville eft fubmergée par les »eaux, une caravane eft enterrée fous »des fables, la terre s'entr'ouvre & »creufe d'affreux abimes, des ani- »maux féroces attentent à la vie des »hommes; la famine, la pefte & mil- »le autres fléaux terribles leur font la »guerre & les détruifent.»

Qu'y a-t-il dans tous ces événemens qui vous difpenfe de la reconnoiffance que vous devez à Dieu? Etes-vous moins comblé de fes bienfaits, parce que Lima eft fubmergé? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Véfuve, vous ont-ils endommagé? Et quand le contre-coup de ces prétendus defordres atteindroit jufqu'à vous, que peut-il vous en arriver? La mort tout au plus.

La *mort* eft-elle donc un mal par elle-

elle-même ? C'eſt la porte qui mene de cette vie-ci dans l'autre. Or c'eſt de vous qu'il a dépendu de vous aſſurer pour cette ſeconde vie un ſort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les événemens : jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des deſordres que parce que ceux qui s'en mêlent ſont foibles, injuſtes ou ignorans. Aucune de ces imperfections ne ſe trouve en Dieu ; c'eſt lui ſans doute qui régit l'Univers : comment donc pourroit-il y arriver de véritables deſordres ? Je vois deux choſes à cet égard, dont l'une eſt évidente, & l'autre obſcure. Il eſt évident que Dieu eſt juſte, ſage & tout-puiſſant : il n'eſt pas évident que ce qui paroit un deſordre le ſoit en effet, Dieu pouvant avoir des lumieres ſupérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain, & je conclus que tout eſt dans l'ordre.

2. Pour les *beſoins* du corps, bien loin qu'ils me faſſent douter de la bonté de Dieu, j'y trouve des marques ſenſibles de ſon attention paternelle ſur

nous. Je les regarde comme d'utiles distractions par où il nous empêche de nous livrer trop longtems à un travail soutenu qui nous consumeroit. Et ce que j'admire encore davantage, c'est que ces incommodités apparentes sont les sources de tous nos plaisirs. Je ne bois & ne mange avec délices, qu'autant que les besoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier se leve & court à l'attelier: le seul mobile qui le remuë d'ordinaire est l'espoir du gain; son avidité ne lui laisseroit prendre aucun relâche, si Dieu qui la modere par l'impression des besoins du corps, ne le forçoit à quitter son travail. Mais son estomac affamé l'oblige au moins trois fois le jour à suspendre son pénible exercice. Il obéït à cette voix impérieuse: la fatigue lui a aiguisé l'appetit, il l'assouvit avec une volupté que la mollesse & l'inaction des grands ne leur permet pas de goûter; il reprend ensuite courageusement le rabot ou la lime, & va par la sueur & l'agitation de son corps, mériter un autre repas aussi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter assez tes faveurs, ô

ô ſommeil bienfaiſant, qui repares ſi puiſſamment nos forces épuiſées, qui charmes nos inquiétudes, qui diſſipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aiguës? Le nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes? Le népenthe ſi vanté par Homere, n'étoit ſans doute autre choſe qu'une liqueur aſſoupiſſante. Dans quelle voluptueuſe ſituation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorſque près d'être anéantis par l'excès du plaiſir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais ſucceder à leurs tranſports animés une douce & molle ivreſſe, qui ſans être auſſi vive que celle dont ils ſortent, n'en eſt gueres moins délicieuſe!

Regardera-t-on auſſi comme un beſoin incommode cette pente inſurmontable qui entraîne un ſexe vers l'autre? J'avoue qu'il eſt des hommes dont elle fait le ſupplice: mais pourquoi? Parce qu'ils ſe ſont follement perſuadés qu'il eſt beau d'y reſiſter, & qu'il eſt honteux de contribuer à la propagation de ſon eſpece. Eſt-ce donc à Dieu qu'ils doivent s'en prendre? Faut-il qu'ils mettent leurs biſarres préjugés ſur ſon compte? Qu'ils redeſcendent au niveau

des autres hommes; & que, ſans aſpirer à une prétendue perfection, qui n'eſt qu'une chimere, ils conſentent à ſatisfaire ce beſoin qui les preſſe; c'eſt le ſeul moyen raiſonnable pour s'affranchir de ſon importunité.

Pour l'homme ſenſé, bien loin d'imaginer que la vivacité de ſa paſſion, les oppoſitions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut ſurmonter, ſoient de vrais malheurs dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme deſtinés à piquer ſes ſens & à rehauſſer la ſaveur du plaiſir. Otez de la jouiſſance les déſirs & les obſtacles, vous en anéantiſſez tous les charmes.

Alléguerez-vous en preuve contre la Providence, la diſtribution inégale des *richeſſes?* « L'un en regorge, dites-» vous, tandis que l'autre eſt dans l'in-» digence. »

Cet argument porte ſur un principe faux; détruiſons ſa baſe, il tombe en ruine. Il roule ſur la ſuppoſition que les richeſſes ſont le ſeul, ou du moins le plus grand avantage dont on puiſſe jouir en cette vie; mais ſi c'eſt le moindre des préſens que la Bonté Divine puiſſe faire aux hommes, ſi cet avantage,

ge, tel quel, peut être plus que compensé par d'autres; ceux qu'elle n'en a point gratifiés sont-ils donc bien fondés à s'en plaindre?

Mettons simplement en parallele avec ces biens fragiles qui nous sont étrangers en tout sens, puisqu'ils n'appartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale, une santé parfaite, une conformation de corps reguliere, des organes bien constitués; il n'en est aucun séparément qu'on ne préferât aux richesses, si l'on étoit réduit à opter; bien moins encore préféreroit-on des richesses à tous ces avantages réunis. Que sera-ce si on les compare à des dons plus précieux, tels que la vertu, l'honneur, l'esprit, la science & les talens? Quelles minuties que les richesses auprès du moindre de ces attributs! Les qualités soit de l'ame, soit du corps, ont de plus cette supériorité sur les richesses, que celles-ci peuvent s'acquerir au moyen de celles-là; au lieu qu'avec les richesses on ne peut pas completer un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuse.

Disons la même chose de l'inégalité des conditions: » L'un est, dites-vous,
» assis

» affis fur le trône, l'autre rampe obfcu-
» rément dans la pouffiere. »

Placez les *honneurs* dans le même point de vûe que les richeffes; mettez-les en comparaifon avec les avantages foit du corps foit de l'ame, & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il foit poffible, (que coûte-t-il de fouhaiter?) Afpirez du premier coup au rang de Souverain; que vos vœux même foient fatisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un Roi qui fait fon devoir eft le plus miférable de tous les hommes: celui qui ne le fait pas eft le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens placés fur la tête d'un homme fans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers, en mettant fes défauts au grand jour.

Hypfifte & *Pollion* en font des exemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table & les femmes; mais il aimoit auffi la fortune. Cette derniere paffion n'étouffa pas les autres; mais elle les rendit circonfpectes: elle ne fit pas de Pollion un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il favoit que dans le monde,
tout

tout corrompu qu'il eſt, on veut que le vice marche voilé; & que ſi l'on fait grace à l'homme ſans mœurs, on ne pardonne pas de même au cynique impudent. Il compoſa donc ſes diſcours & déguiſa ſes démarches; il grimaça le mieux qu'il put, l'air d'honnête homme devant ſes Patrons, & ne leur laiſſa entrevoir de ſes baſſeſſes que celles dont ils pouvoient ſe ſervir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence; il avoit ſuivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laiſſa tomber ſon maſque, & lâcha la bride à toutes ſes paſſions; il fit de ſon ventre ſa plus chere idole; d'un tapis verd, le théâtre de ſes amuſemens, & de l'Opera ſon Serrail.

Hypſiſte eſt parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une paſſe médiocre; & ſa capacité ne paroiſſoit pas le devoir mener fort loin: mais le beau ſexe plus pénétrant ſans doute que le nôtre, lui trouva une ſorte de mérite dont il ſut ſe prévaloir, & qui le porta au ſommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande reſſource pour y briller; auſſi y

fit-il un perſonnage vil, dont il ne pouvoit ſe cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & faſtueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang plus médiocre, on trouve à chaque pas des hommes que le ſouverain Diſtributeur des graces a mieux partagés qu'Hypſiſte & Pollion. Ce n'eſt point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus aſſuré, c'eſt dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre eſt propre à la plûpart des hommes; mais celui qu'on reſpire ſur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La Nature cette bonne mere, dont, ingrats que nous ſommes, nous nous plaignons ſans ceſſe, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il ſemble au premier coup d'œil. Les plaiſirs les plus vifs & les plus touchans ſont communs à tous les humains; ceux qui ſont particuliers aux Grands ne ſont que des plaiſirs de caprice, peu ſolides, & pour la plûpart mêlés d'amertume, dont ceux que nous offre la pure Nature ſont exempts. C'eſt d'elle que viennent tous les adouciſſemens de cette vie paſ-

ſagere; & c'eſt du deſordre de notre imagination ou de nos mœurs que procedent la plûpart des malheurs dont nous gémiſſons.

3. Un autre motif dont s'autoriſent pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoiſſent, eſt l'empire des *paſſions* ſur le cœur humain. Il leur ſemble que l'homme eſt fort à plaindre de ce qu'il s'éleve dans ſon ame des ſentimens indéliberés, qu'il n'eſt pas maître d'étouffer: ils appuient ſur les funeſtes effets des paſſions, & ferment les yeux ſur les avantages infinis qu'elles produiſent. Déteſterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous conſumer, l'eau parce qu'elle peut nous engloutir, le fer pour les ravages dont il peut être l'inſtrument.

Conſiderons les paſſions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'appeller leurs effets; ou ſi nous conſiderons ces effets, mettons du moins en comparaiſon les bons avec les mauvais.

Les Moraliſtes déclament d'ordinaire avec force contre les paſſions, & ne ſe laſſent point de vanter la raiſon. Je ne craindrai point d'avancer, qu'au contraire

traire ce ſont nos paſſions qui ſont innocentes, & notre raiſon qui eſt coupable.

Le ſentiment eſt l'ame des paſſions: or le ſentiment n'eſt point libre, ce n'eſt point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on hait; il ne peut donc être criminel.

Nos paſſions ne ſont pas notre ouvrage: nous les éprouvons dès la plus tendre enfance, nous ſentons avant de penſer. Ce ſont donc des préſens de la Nature, ou pour mieux dire, des dons de Dieu; car le Philoſophe n'entend autre choſe par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-puiſſant. Or Dieu n'a pas fait ſans doute à ſes créatures des préſens empoiſonnés.

Diſons plus: non-ſeulement les paſſions ne ſont point mauvaiſes en elles-mêmes; mais elles ſont bonnes, utiles & néceſſaires.

Il eſt juſte & naturel qu'une créature intelligente ſouhaite ſa félicité & travaille à ſe la procurer: or deux choſes concourent à la félicité; l'exemption des peines, & la jouiſſance du plaiſir; & c'eſt-là précisément ce qui fait l'objet de toutes les paſſions. Toutes ont

pour

pour fin, ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous aſſurer la poſſeſſion de ce qui peut l'augmenter.

Tout ſentiment qui naît en nous de la crainte des ſouffrances ou de l'amour du plaiſir, eſt donc légitime & conforme à notre inſtinct. Mais comme cet inſtinct n'eſt point libre, il n'eſt pas non plus éclairé, & n'a pas beſoin de l'être, puiſqu'il n'eſt pas fait pour ſe conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien; mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre, il ne s'y connoît pas par lui-même; & c'eſt l'ouvrage de la raiſon de faire pour lui ce diſcernement. C'eſt à elle qu'il appartient de régler les ſentimens, en les appliquant chacun à leurs propres objets, & en les contenant dans de juſtes bornes; & c'eſt préciſément à quoi elle manque ſouvent. On ſe recrie beaucoup contre la paſſion, & c'eſt la raiſon qui eſt en défaut.

L'amour, par exemple, eſt une paſſion ſi néceſſaire au genre humain, que ſans elle il retomberoit bientôt dans le néant. Le goût d'un ſexe pour l'autre ſert à les perfectionner tous les deux; il

il forme des unions délicieuſes, des alliances & des ſociétés aimables; mais ce n'eſt que lorſqu'une raiſon éclairée y préſide & le dirige. Guidé par une raiſon dépravée, il peut cauſer, & cauſe en effet tous les jours, des perfidies, des parjures, des adulteres, des inceſtes, des meurtres & des embraſemens, & tous les maux dont une fureur aveugle eſt capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la Nature; il tend à l'union d'un ſexe avec l'autre, & cette union eſt légitime: ce n'eſt donc point ce goût qu'il s'agit de reprimer. Vous avez naturellement le cœur tendre; ne travaillez point à le rendre inſenſible; mais fixez votre tendreſſe ſur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour l'amour n'en ſera pas moins ſatisfait: que dis-je? il ne le ſeroit jamais qu'imparfaitement ſans cette précaution. Point d'amitié ſans vertu. L'union de deux amans ſans mœurs, n'eſt point de l'amour; c'eſt une aſſociation odieuſe qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité reciproque.

Agathon a pris du goût pour *Céphise*. Agathon est un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & sur la pointe du pied. S'il lui faut porter ses regards sur un objet qu'il n'ait point en face, sa tête mal emboîtée sur son pivot, se détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin; sa paupiere qui roule languissamment, fait le reste, & le fait à regret. Fier de sa noblesse & de son équipage, il dédaigne les talens, & ne pardonne d'en acquerir qu'à ces hommes placés au-dessous de sa sphere, qui n'ont que cette ressource pour se tirer du néant; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rappelle un Etre supérieur à lui; les vertus sociales lui repugnent, parce qu'elles l'assujettissent à des déférences, l'équité même n'est pas faite pour lui, parce qu'elle borneroit ses prétentions. Aussi est-il impie, dur & intéressé; faux dans ses promesses, perfide dans ses engagemens; incapable de tendresse, de commisération & de reconnoissance. Ce n'est point un méchant, entraîné au mal par la force d'un tempérament fougueux; c'est un fat qui croit valoir assez sans se donner la peine d'être vertueux.

Céphise

Céphise est vaine & impérieuse; trente amans sont à ses pieds, & elle les y souffre comme autant de trophées érigés à ses charmes. Un seul sera couronné; mais tous l'auront adorée. Elle commande en souveraine, ils lui obéissent en esclaves; & pour mieux établir son rigoureux despotisme, elle a grand soin de ne dicter que des ordres capricieux & bisarres. Les plus rampans de sa Cour s'attendent à remporter la palme; ils se trompent. Elle veut des respects sans bornes, & méprise ceux qui les lui rendent. Ignorant les caracteres du vrai mérite; ne jugeant des talens, que par la suffisance; de la noblesse, que par les titres; du génie, que par les pointes; de l'amour, que par les fleurettes: sans religion, sans morale, sans goût déterminé; que de conformité avec Agathon! Aussi est-ce sur lui qu'elle fixe son choix. Quel peut être le nœud d'un pareil assortiment? L'amour? Non; c'est l'assurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas honte à l'autre.

Tout n'est pas fait quand on a su diriger sa passion sur un objet plus digne d'attachement que Céphise ou Agathon.

Quoi-

Quoiqu'elle ſoit légitime & bien placée, il eſt des cas où il faut la moderer & la contenir dans des bornes étroites.

Nicetas s'eſt lié à *Sylvanire* par un attachement tendre, mais innocent. Il n'eut pas beſoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable. Un cœur moins ſur ſes gardes que le ſien, & auſſi connoiſſeur, ſe fût même rendu à la premiere vûe. Tout conſpiroit à ſa défaite; la beauté des traits de Sylvanire, la majeſté de ſon maîntien, les graces répandues dans toute ſa perſonne, l'eſprit qui brille dans ſes yeux, la délicateſſe qui aſſaiſonne ſes diſcours. Il tint bon néanmoins contre tous ſes charmes réunis; mais pouvoit-il tenir juſqu'au bout contre mille autres qualités aimables, plus précieuſes encore que celles-là, dont le nombreux enchaînement augmentoit de jour en jour ſa ſurpriſe & ſon admiration: un cœur ouvert à l'amitié, bienfaiſant, noble & généreux, franc ſans indiſcrétion, ingénu ſans imprudence, une humeur vive & enjouée, mais toujours ſage & circonſpecte; des ſentimens nobles & grands, ſans fard & ſans oſtentation; un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modeſtie; de

la vertu ſans pruderie, de la piété ſans bigotiſme.

Tant de perfections parurent ſuffiſantes à Nicetas pour autoriſer l'amour dont il ſe ſentoit atteint; & quoique l'objet qui l'enflamme, engagé ailleurs par des liens indiſſolubles, ne puiſſe jamais le payer d'aucun retour, il eſt ſans doute moins coupable que malheureux, & n'eſt pas même malheureux, ſi cet amour ne va point juſqu'à troubler ſon repos. Mais quelque chere que lui ſoit Sylvanire, ſi ſa paſſion devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que ſa vertu lui preſcrit; ſi elle s'émancipoit juſqu'à former des déſirs; qu'il n'attende pas que l'offenſée, inſtruite de ſon audace par quelque eſſor téméraire, puiſſe en faire juſtice; vengeur implacable de ſon crime ſecret, qu'il ſe banniſſe de la préſence de Sylvanire; & diſputant dans ſon cœur de vertu avec elle, qu'il lui enleve par un prompt ſacrifice, le triſte avantage de le pouvoir prévenir. Qu'il l'aime, puiſqu'elle eſt aimable; juſques-là ce n'eſt point un crime: mais c'en ſeroit un s'il aſpiroit ſeulement à s'en faire aimer.

Il en eſt ainſi des autres paſſions: toutes

toutes juſtes & utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorſqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a ſoin de temperer leur vivacité. Les deſordres qu'on leur impute ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'eſt point criminelle en elle-même; il eſt des objets odieux: mais ne haïſſez que ceux-là, & que votre haine ne s'étende pas juſqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux; vous ne pouvez gueres les éviter ſans les craindre: mais s'ils ſont inévitables, ſachez les ſoutenir avec courage. La *crainte* modérée eſt prudence; la *crainte* exceſſive eſt lâcheté.

La *Colere* eſt une émotion de l'ame qui la rend capable d'efforts violens, quelquefois néceſſaires, qu'elle n'eût point faits ſans être tirée de ſon aſſiette. Elle eſt utile à un bon pere, à un maître patient, à un ſupérieur indulgent, qui ſans ſon ſecours pardonneroient bien des fautes qu'il eſt à propos de punir. Elle eſt inutile à un Miniſtre d'Etat, à un Intendant de Province, à un Inqui-

ſiteur; ces gens-là ſavent faire du mal de ſang froid. Lorſqu'on s'y livre ſans ſujet, c'eſt boutade; lorſqu'on la pouſſe trop loin, c'eſt fureur.

Les beſoins de la vie ont donné naiſſance aux arts; mais la *Curioſité* ſeule a produit le progrès des ſciences; aimable paſſion, la premiere après l'amour, qui ait poli, civiliſé les hommes, & amorti leur férocité. Victimes infortunées de cette fumée qu'on apelle gloire, triſtes ombres deſcendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles; votre ſang précieux, verſé avec tant de profuſion, couleroit encore dans vos veines, ſi l'Univers n'étoit peuplé que de Savans, s'il n'y regnoit d'autre paſſion que l'utile curioſité. Cependant cette ſource ſi féconde en bons effets, portée ſur des objets que la prudence lui interdit, devient indiſcrétion; pouſſée audelà des forces de l'eſprit humain, elle engendre chez les Philoſophes des ſyſtêmes monſtrueux, & chez les Piétiſtes des Religions extravagantes.

Ce n'eſt point par nature que les paſſions ſont mauvaiſes, mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point ſur les termes: ſi par paſſions on veut

veut entendre les affections vicieuses & immodérées, je passe condamnation contr'elles; qu'on travaille à les mortifier & à les éteindre, j'y consens, on ne sauroit mieux faire. Mais si on les prend dans leur principe, où elles ne sont que les saillies innocentes d'un instinct né avec nous; c'est l'ouvrage de Dieu, qu'il faut respecter; c'est un attentat contre sa Providence que de songer à les détruire: il ne faut qu'en régler l'usage.

» Mais le peut-on faire toujours? La » raison, étourdie elle-même par le tu» multe des passions, n'est-elle pas quel» quefois incapable de leur tenir la bri» de? Et alors ne faudra-t-il pas avouer » que l'ame est dans un état d'imper» fection, qu'on peut sans injustice im» puter à Dieu, qui certainement auroit » pû lui donner plus d'empire sur ses » passions? »

Oui, sans doute: je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin; & que, faute d'être guidées par son flambeau, nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que peut-on inferer de là qui nous exempte de la re-

connoiſſance que nous devons à Dieu? Elles ne nous ſont préjudiciables qu'autant que nous le voulons; & l'empire qu'elles prennent ſur nous, c'eſt notre raiſon qui le leur a laiſſé prendre. Mais ſans chercher ce qui fait que nos paſſions, louables dans leur principe, dégénerent en imperfections; voyons ſi ces imperfections elles-mêmes ſont ſi fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des beſoins du corps, nous avons obſervé qu'ils ſont la ſource de tous ſes plaiſirs. N'en ſeroit-il pas de même des paſſions par rapport à l'ame? Oui, ſans doute, pour l'homme de bien, qui travaille à déraciner ſes vices. Un Géometre s'applaudit lorſqu'il a pû reſoudre un problême abſtrait & profond; mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, victorieux d'une paſſion opiniâtre, il peut ſe dire à lui-même: Je ſuis enfin devenu meilleur, je ſuis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui reſſemble davantage!

» Mais ſi l'homme étoit exempt de

» ces

»ces combats, n'auroit-il pas au Ciel
»une obligation de plus?»

Je n'en sais rien, & ne dois pas m'en inquieter; mais, en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh! chercherons-nous toujours des prétextes pour nous dispenser de réconnoissance? Un Horloger est-il repréhensible, parce que pouvant faire une pendule à secondes, il n'en a fait qu'une à minutes? Dieu pouvoit sans doute nous créer plus parfaits que nous ne sommes, & nous égaler à ces intelligences célestes, dont on nous peint son trône environné; mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui ne le payez de ses bienfaits que par des murmures, semblables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abime, vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Cessez enfin d'insulter à votre bienfaiteur; montrez-vous sensibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de sa bienveillance; & si vous refusez de l'aimer en considération de ses souveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il est bienfaisant.

§. V.

Dieu considere' comme notre Ami.

Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien & de lui en faire. Je crois avoir assez solidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précedent, & l'amour que Dieu nous porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'étendrai donc point à prouver ici qu'il est notre ami. Cette proposition doit passer à présent pour avérée. Mais que cette qualité si tendre & si flatteuse pour nous, ne diminue rien du respect infini que doit nous inspirer sa grandeur suprême. Moins dédaigneux que les Monarques de la terre, ami de ses sujets, il veut que ses sujets soient les siens: mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela qu'il est leur souverain maître; & c'est à ce titre qu'il exige leurs hommages.

CHA-

CHAPITRE III.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'est pas précisément parce que Dieu est grand que nous lui devons des *hommages*, c'est parce que nous sommes ses vassaux, & qu'il est notre Souverain. Le Sultan de Constantinople est un des plus puissans Monarques; mais n'étant pas ses sujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu seul possede sur le monde entier un domaine universel, dont celui des Rois de la Terre n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples: Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit: que le monde soit fait; & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de sa Royauté. Les Rois publient des édits pour la police

de leurs Etats; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'exécution: Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois sont maîtres des corps; mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir; mais il fait vouloir. Autant son empire sur nous est supérieur à celui de nos Souverains; autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu sont ce qu'on appelle autrement Culte ou Religion. On distingue pour l'ordinaire deux sortes de Culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur est d'obligation, l'extérieur est de bienséance; celui-là est invariable, celui-ci dépend des mœurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTE'RIEUR.

Quelle est la sorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de sa décadence.

Le Culte intérieur réside dans l'ame, & c'est le seul qui honore Dieu. Il est fondé

fondé ſur l'admiration qu'exite en nous l'idée de ſa grandeur infinie, ſur le reſſentiment de ſes bienfaits, & l'aveu de ſa ſouveraineté. Le cœur pénetré de ces ſentimens, les lui exprime par des extaſes d'admiration, des ſaillies d'amour, & des proteſtations de reconnoiſſance & de ſoumiſſion. Voilà le langage du cœur, voilà ſes hymnes, ſes prieres & ſes ſacrifices; voilà le culte dont il eſt capable, & le ſeul digne de ſa divine Majeſté. C'eſt auſſi celui que vouloit rétablir dans le monde, le Deſtructeur des cérémonies Judaïques, comme il paroit par cette belle réponſe qu'il fit à une femme Samaritaine, lorſqu'elle lui demanda ſi c'étoit ſur la montagne de Sion ou ſur celle de Sémeron qu'il falloit adorer. » Le tems » vient, *lui dit-il*, que les vrais adora» teurs adoreront en eſprit & en vérité.» C'eſt ainſi qu'avoient adoré les premiers peres du genre humain, & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on appelle Patriarches. Ils n'avoient ni temples ni oratoires, point d'heures fixées pour la priere, point de formules d'oraiſons dreſſées, point de rites ni de cérémonies, point de proſter-

 nemens

nemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux, en toutes postures & en toutes situations. Toute la face de la terre étoit leur temple, la voute céleste en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puissant frappoit leur vûe: c'étoit-là pour eux le moment d'admirer sa grandeur. Un bienfait, un secours, une consolation que la Providence leur envoyoit, leur marquoit l'instant de se répandre en actions de graces. Lorsque le soin de leurs affaires & les besoins du corps satisfaits, leur laissoient goûter les charmes de la solitude, ils étoient avec Dieu; ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le bénissoient, lui protestoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles, ils le voyoient par-tout. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'étre entendus, & il les entendoit en effet.

Ce culte saint & dégagé des sens, ne subsista pas long-tems dans toute sa pureté; on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies, & ce fut-là l'époque de sa décadence.

ARTI-

ARTICLE II.

Du Culte exte'rieur.

Etabliſſement de ce Culte: ſon origine étoit pure & innocente: comment il dégénera en ſuperſtition. Diverſité des cultes: inconvéniens de cette diverſité. 1. Si le culte extérieur eſt utile, & par quelle raiſon il peut l'être. 2. S'il eſt quelque ſorte de culte extérieur qui ſoit préférable à tout autre, s'il peut y en avoir pluſieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il reprouve. Si un homme qu'on ſuppoſeroit ſeul ſur la terre, ſeroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite.

Dans les premiers ſiécles du monde, les hommes juſtement convaincus que tout ce qu'ils poſſedoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en conſacrerent une partie, pour lui faire hommage du tout: de là les ſacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord ces actes de religion ſe faiſoient en pleine campagne, par la raiſon qu'il

qu'il n'y avoit encore ni villes ni maisons. Dans la suite l'inconstance de l'air & l'intempérie des saisons obligerent à les faire dans des huttes construites exprès: de là l'origine des temples.

Chacun dans les commencemens faisoit lui-même à Dieu, son sacrifice & son oblation. Dans la suite on choisit des hommes qu'on destina singulierement à cette fonction: de là l'origine des Prêtres. Or les Prêtres une fois institués, la Religion, ou pour mieux dire, l'appareil du culte extérieur, grossit de jour en jour à vûe d'œil: ils crurent le perfectionner en l'ornant; & le rendre plus agréable à Dieu, en le surchargeant de cérémonies. Ils imaginerent donc des jeux, des danses & des processions, des impuretés légales & des expiations superflues. La Religion dégénera chez toutes les nations en de vains spectacles; ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'essentiel aux yeux des hommes grossiers; il n'y eut plus qu'un petit nombre de sages qui en conservassent l'esprit.

L'origine du culte extérieur paroît pure & innocente; on se plaît à communiquer ses sentimens; & plus on les

croit justes, plus on aime à les inspirer aux autres. Ce fut sans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies significatives, faire naître dans les cœurs les sentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement, on prit les symboles pour la chose même; on ne fit plus consister la Religion que dans les sacrifices, les offrandes & les encensemens; & ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, servit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme les lumieres de la raison ne dictoient rien de précis sur la maniere d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord sur cette matiere. C'est à la seule Religion naturelle qu'il appartient d'être uniforme & invariable: toute autre est infailliblement sujette à des partages, des divisions & des vicissitudes. Chaque peuple se fit un culte à sa guise. De ce partage naquit un autre desordre également contraire à la sainteté de la loi primitive & au bonheur de la société: les différentes Sectes que forma la diversité du culte, conçurent les unes pour les au-
tres

tres du mépris & de l'animosité; celles sur-tout qui se piquerent du plus scrupuleux rigorisme, eurent grand soin d'établir, que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proscrivoient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de son courroux, & le seroit un jour de ses vengeances. De là ces haines irréconciliables, qui firent tant de fois couler le sang des Sectaires, sans jamais assouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux pour la paix; quoi qu'ordonne la Religion Chrétienne ellemême, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne se fait point à aimer des damnés: cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'est propre qu'à les faire massacrer.

Mais ne jugeons point des choses par le mauvais usage qu'on en peut faire, (car de quoi n'abuse-t-on pas?) Sans avoir égard aux inconvéniens dont la pratique d'un culte extérieur peut être suivie, examinons 1°. Si un culte de cette espece est de quelque utilité. 2°. En supposant qu'il soit utile, si le choix de

de tel ou tel culte en particulier, eſt ou n'eſt pas indifférent.

1. Si la piété eſt une vertu, il eſt utile qu'elle regne dans tous les cœurs. Qu'on me paſſe la premiere de ces deux propoſitions comme indubitable; l'autre en eſt une ſuite néceſſaire. Or il n'eſt rien qui contribue plus efficacement au regne de la vertu, que l'exemple; les leçons y feroient beaucoup moins: c'eſt donc un bien pour chacun de nous d'avoir ſous les yeux des modeles attrayans de piété. Or ces modeles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de Religion. Inutilement par rapport à moi, un de mes concitoyens eſt-il pénetré d'amour, de reſpect & de ſoumiſſion pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonſtrations ſenſibles qui m'en avertiſſent. Mais auſſi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques: elles me feroient équivoques; il pourroit s'y aſſervir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne de quelque maniere que ce ſoit, des marques non ſuſpectes de ſon goût pour la vérité, de ſa réſignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour ſon Dieu, qu'il l'adore,

le

le loue & le glorifie en public: il a fait alors des actes solemnels de Religion, il a satisfait au culte extérieur; son exemple a operé sur moi, je me sens piqué d'une sainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces signes destinés à répandre l'esprit de piété dans les cœurs, en est-il quelques-uns que Dieu affectionne singulierement? S'il en est, que le Théologien se présente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant sa décision, je me renferme dans la sphere de la saine raison; & voici la solution qu'elle me suggere à cette question.

Le culte intérieur est unique: il fut d'obligation dans tous le tems, il l'est dans tous les lieux, & par une conséquence nécessaire, il est connu de tous les hommes. Point de choix par conséquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'est point deux manieres d'aimer Dieu, d'être sensible à ses bienfaits, soumis à son autorité, pénetré de respect à la vûe de sa grandeur; mais il est une infinité de signes arbitraires par lesquels on peut marquer ces sentimens. Tous ceux qui sont institués à cette fin, sont inno-

innocens: s'il eſt un choix à faire, c'eſt de préferer les plus clairs & les plus intelligibles; encore ce choix n'eſt-il pas d'une néceſſité indiſpenſable, attendu que la ſeule convention ſuffit pour donner de l'énergie à des ſignes, & les rendre expreſſifs. Un ſerpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens un ſymbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoient convenus de la déſigner par cette figure. Le cercle ailleurs repréſentoit la Divinité: chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Chananéens ſe purifioient par les flammes; les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangulaire; pourvû qu'on entende exprimer, ſoit par le cercle ou par le triangle, qu'il eſt le plus parfait de tous les Etres? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, ſi l'on eſt perſuadé également, que ſans la ſainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu? Qu'importe qu'on immole à l'Etre ſuprême un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne? Qu'importe même qu'on lui ſacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que

que des légumes, pourvû qu'on reconnoisse ne rien tenir que de sa main? Qu'importe enfin qu'on le prie la face tournée vers le ciel, ou les yeux baissés vers la terre, debout ou prosterné, assis ou à genoux, pourvû que le cœur soit devant lui dans un parfait anéantissement?

La nécessité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel & tel culte particulier. Peut-être Dieu n'est-il pas plus mécontent de la diversité des hommages qu'on lui rend dans les différentes Religions, qu'il ne l'est de ce que dans l'Église Romaine quelques Religieux recitent les matines à minuit, & d'autres le matin; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les psalmodient.

Mais s'il est quelque culte qui suppose des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle, c'est celui-là que Dieu reprouve. Il détestoit sans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolatres qui lui égorgeoient des victimes humaines, pour appaiser sa colere, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effusion du sang innocent.

oent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'eſt ſans doute une omiſſion d'un très dangereux exemple : mais abuſer de ce culte même pour s'autoriſer dans ſes deſordres, c'eſt un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'eſt par ſucceſſion de tems que la multiplicité des cultes s'eſt formée : l'uſage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on me donne des hommes ſortant des mains de la nature, exempts par conſéquent des impreſſions de l'exemple & des leçons : qu'on les aſſemble de tous les coins de la Terre pour conferer en commun ſur l'hommage qu'on doit à Dieu : cette unité de Religion ſi déſirable renaîtra bientôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumieres de la raiſon ; ou ils rejetteront tous les cultes établis ; ou s'il en eſt un qui mérite d'être affermi ſur les ruines des autres, ce ſera celui-là qu'ils choiſiront unanimement. S'il eſt une ſorte d'hommage que Dieu exige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris ſoin de les en informer tous : ou croira-t-on qu'il attende après nos Prêtres & nos

Doc-

Docteurs, pour nous donner des idées justes en matiere de Religion?

Un homme qui vivroit seul sur la Terre, seroit dispensé du culte extérieur: ce n'est point par rapport à Dieu qu'il a été institué; il l'a été pour unir tous les membres de la societé par la profession ouverte d'une seule & même Religion. Cette unité a été malheureusement rompuë par la multitude des cultes differens. Dans cet état le devoir du sage est de s'attacher au culte intérieur qui n'est pas susceptible de diversité. Et quant au culte extérieur dans lequel il est né, s'il est compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit se faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant, ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Musulman: mais je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatisme à allarmer les consciences pour des matieres qu'on ne juge pas intéresser la gloire de Dieu.

Ce n'est pas assez que de satisfaire à ce qu'on doit à l'Etre suprême par la pratique du culte intérieur: on a aussi des devoirs à remplir à l'égard de ses sem-

semblables, dont nous parlerons dans la derniere partie de cet Ouvrage; or la déférence pour le culte établi est un de ces devoirs. Mais avant que de passer à ce que nous devons aux autres, il est dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.



SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour-propre bien entendu, loin d'être un vice, est un devoir: il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour-propre, les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie.

CONsiderons à présent l'homme en lui-même, comme un Etre isolé; laissons à l'écart pour quelques instans tout ce qui est hors de lui; & examinons sous ce point de vûe, quelles sont ses obligations par rapport à lui-même.

Jusqu'ici nous l'avons consideré comme subordonné à son Créateur; & nous avons fait dépendre sa soumission aux ordres

ordres de Dieu de l'amour empressé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il se doit personnellement : & nous fonderons aussi son exactitude à remplir cette seconde classe de devoirs, sur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorsqu'un dévot se met à moraliser, ce qui lui arrive souvent ; s'il a pris pour texte l'amour-propre, sa harangue n'est pas prête de finir. Sous ombre que la religion défend aux hommes (ce que la raison leur interdit aussi) d'être vains & présomptueux, sensuels & efféminés ; si l'on en croit ce rigoriste impitoyable, l'homme sage & réglé, doit se cacher à lui-même, qu'il est homme de bien, le Philosophe éclairé doit se mettre de niveau avec le peuple ignorant & stupide ; on se doit mépriser soi-même, se haïr d'une haine irréconciliable ; & en conséquence gêner ses inclinations, contraindre son penchant, & mortifier son goût, quelque innocens que soient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis que ces zélés clabaudent, l'amour-propre est si décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut sa défense.

Il

Il eſt rare qu'on ſoit aſſez courageux pour ſe ranger du côté de l'opprimé. Faiſons cependant un effort de magnanimité pour reparer ſon honneur flétri peut-être trop légérement.

Mais expliquons-nous d'abord ſur la ſignification du terme. Si par amour-propre on entend la préſomption, l'orgueil ou la vanité: je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le pourſuivent; je ſuis ſon premier ennemi. Mais ſi l'on entend avec moi, par amour-propre, cette forte affection que la pure nature nous inſpire pour nous-mêmes, je le ſoutiens innocent, légitime, & même indiſpenſable.

Nous ſommes compoſés d'un corps & d'une ame. Le corps eſt ſujet à des accidens qui l'endommagent ou le détruiſent; l'ame eſt ſuſceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient, de ſentimens qui la dégradent, qui la deshonorent & la ſouillent: pour la conſervation de nos corps, Dieu nous a fait préſent de l'inſtinct, qui veille à leur ſûreté, les garantit de ce qui leur eſt préjudiciable, & les avertit de leurs beſoins. Pour préſerver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur

leur innocence; il fait marcher devant elles le flambeau de la raiſon qui les mene à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de ſe les procurer.

Rien n'eſt donc plus conforme de notre part à l'inſtitution divine, que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or veiller à leur bonheur, c'eſt aſſurément les aimer.

La loi naturelle exige que nous traitions nos ſemblables comme nous voulons qu'on nous traite; le Légiſlateur n'entend pas ſans doute par là, que nous maltraitions nos ſemblables; concluons-en qu'il n'entend pas non plus que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous preſcrit auſſi de les aimer autant que nous: elle veut donc préalablement, que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne diſconviens point que l'amour-propre n'ait ſes inconvéniens, qu'il ne nous aveugle ſur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même; ne ſont pas exempts de foibleſſes: faut-il pour cela les proſcrire?

Aimez-vous vous-même avec prudence & mesure; rangez dans l'ordre qui leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'instinct & la raison: & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggerer, dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande: l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas: l'ame est plus noble que le corps; il n'est paitri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Reprimez la revolte du corps, s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son devoir, s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre divin, d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame: l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse: car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriser, quand on a un corps, les satisfactions des sens, comme inutiles au bonheur, c'est affecter sans fondement une fausse spiritualité. Ne rechercher que celles-là, & ne compter pour rien les

les plaiſirs dégagés des ſens, c'eſt ramper dans la claſſe des brutes. La ſubordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame; le grand moyen pour être heureux, c'eſt de conformer ſes mœurs à la loi divine, qui en eſt la regle unique (car Dieu ne nous a rien preſcrit, qui ne tendit directement à la félicité): or il faut pour y conformer nos mœurs,

1. Diſcerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend.

2. Etre aſſez courageux pour y obéir, quelques obſtacles qu'on ait à ſurmonter.

3. Préferer l'honnête à l'utile.

4. Mettre un frein à ſes déſirs.

Suivons donc l'ordre que notre ſujet ſemble indiquer de lui-même; & traitons ſéparément, de la prudence, de la force, de la juſtice & de la tempérance.



CHAPITRE PREMIER.

De la Prudence.

Sa définition. Elle régle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui régle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.

La Prudence est l'art de choisir. On est prudent lorsqu'entre plusieurs objets on sait discerner celui qui mérite la préférence. Or, la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence, & régle la volonté; elle nous décide sur les maximes de spéculation, & sur celles de pratique.

Elle tient l'esprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette sage Minerve, il ne donne aux dogmes qu'on lui propose, qu'un degré d'adhésion proportionné à leur degré de certitude. Il croit fermement ceux qui sont évidens; il range ceux qui ne le sont pas, parmi les probabilités; il

il en eſt ſur leſquels il tient ſa croyance en équilibre: mais ſi le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule; il commence à douter, il ſe méfie des charmes de l'illuſion.

Les loix de la prudence ſont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour ſe reſoudre une évidence complette: mais il lui faut du moins des motifs probables, pour ſe déterminer raiſonnablement. Déſirer des objets, qui vraiſemblablement ſeroient contraires à ſon bonheur, ce ſeroit une imprudence préjudiciable: en déſirer qui fuſſent contraires aux bonnes mœurs, c'en ſeroit une criminelle: or, ce qui eſt criminel ne peut manquer auſſi d'être funeſte; parce qu'il eſt un vengeur au Ciel, qui tôt ou tard ne laiſſera aucun crime impuni.

La prudence, qui ne roule que ſur les dogmes de ſimple ſpéculation, n'appartient point à mon ſujet: elle eſt du reſſort des Métaphyſiciens, je la leur cede. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'eſt cette ſage circonſpection qui régle les ſentimens, les paroles & les actions: j'en ferai trois articles diſtincts.

ARTICLE I.

DE LA CIRCONSPECTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du ſentiment. Sentimens ſpontanés, ſentimens occaſionnés par les ſens, ſentimens excités par les objets extérieurs ; ſont les germes de l'orgueil, des appetits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le ſentiment n'eſt pas plus libre que la penſée : il naît pour l'ordinaire ſans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonſpecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs vainement s'y engageroit-elle ; puiſque, n'étant point volontaire, il n'eſt jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il eſt toujours dangereux, s'il nous porte vers des objets proſcrits par la loi divine. Nous devons craindre que renaiſſant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire ſur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entiere ; & que la ſéduiſant par de flateuſes eſpérances, ou l'étourdiſſant par des clameurs tumultueuſes, il ne

la

la rende à la fin inattentive ou ſourde aux conſeils de la raiſon.

Or, les ſentimens du cœur ſur leſquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, ſans que le corps y ait part, ou ſont excités par les ſens, ou cauſés par des objets tout à fait placés hors de nous. Je mets dans la premiere claſſe les ſentimens vains & préſomptueux, qui ſont des ſemences d'orgueil; dans la ſeconde, tous les appetits corporels, qui ſont des germes d'intempérance; dans la troiſieme, tous les déſirs dont les objets n'ont un prix à nos yeux, qu'à cauſe de nos préjugés; tels ſont ceux qu'excitent en nous les richeſſes ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorſqu'ils ſe ſont enracinés, l'avarice & l'ambition; car tous ces déſirs divers, à force d'être réïterés, deviennent des habitudes, & ce ſont ces habitudes qu'on appelle des paſſions.

Les paſſions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne ſeroient pas criminelles, ſans le conſentement de la volonté, puiſque les déſirs réiterés qui les conſtituent, ne le ſont pas, quand le cœur qui les a formés,

les desavoue à l'instant. Mais il est à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui l'affoiblissant par degrés, l'amene enfin au point d'être entierement subjuguée, & de donner les mains à sa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il est en vous, en veillant sur vos désirs, la naissance ou le progrès des passions desordonnées. Conduisez de l'œil celles-mêmes qui vous semblent innocentes, parce qu'elles cesseroient de l'être en devenant immodérées.

Il est des passions qu'on doit étouffer sans ménagement: il en est d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Distinguons les passions qui péchent par leur objet, de celles qui ne sont vicieuses que par leur excès: & pour proceder avec ordre, commençons par celle qui prend sa source dans l'ame même: je veux dire l'orgueil ou la vanité.

§. I.

De l'Orgueil.

Sa source. Estimation juste de soi-même très-difficile, mais non pas impossible; par

par quelle voie on y peut parvenir. Ne ſe pas conſiderer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée trop avantageuſe que nous nous ſommes formé de notre prétendu mérite. Il ne faut donc, pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier ſoi-même avec juſteſſe & préciſion. Mais qu'il eſt difficile de ſe peſer exactement, quand on tient ſoi-même la balance!

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens piſtoles, eſt plus riche d'un quart, que celui qui par an ne jouit que de mille écus. Ce calcul eſt facile & sûr. Rouſſeau même auroit pû dire: je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaiſon ne ſoit pas ſi aiſée à faire, elle étoit du moins poſſible. On a même vû un Poëte s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux exemple de modeſtie, ſi peu imité depuis, lorſqu'il vit ſes lauriers flétris par les ſuccès du grand Corneille. Liſez: ſon aveu n'eſt point équivoque:

Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
Je veux parler, Corneille, & je ne puis me taire.
Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre Rival, &c.

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être suspect, si se mesurant avec quelqu'un de moindre force, il se fût jugé lui-même son supérieur ou son égal.

Cet exemple unique suffit, pour prouver qu'il est possible, quoiqu'infiniment rare, de s'estimer soi-même avec justesse: mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'estimation ne se fasse que par comparaison; & Rotrou, tout modeste qu'il étoit, ne se seroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût vécu dix ans avant Corneille. Saisissons donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & présomptueux *Reauverse*, être un grand Orateur, un beau diseur, un foudre d'éloquence: essayez quelque parallele; il est quelqu'un sans doute, qu'on pourroit vous oppo-

oppoſer. Eh! vous ne l'avez que trop ſenti, lorſque ſous le ſpécieux prétexte de ſervir votre client, vous pourſuivîtes avec acharnement, un redoutable contendant, dont le nom ſeul alloit éclipſer le vôtre. Mais, qu'il ſoit vrai pour un inſtant, que l'avantage vous fût reſté: déja peut-être vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terraſſera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue; cherchons dans le paſſé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années; placez-vous dans ce tems, où la carriere que vous courez étoit ſi belle & ſi brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croiſſoient. Mais je veux vous mettre à votre aiſe: Démoſthéne & Ciceron, Patru, le Maître & le Normant, ne feront rien auprès de vous; c'étoit à vous que le Ciel reſervoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal: convenez-en, & rendez-vous plus traitable.

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller, on eſt ſorti du défi, couvert de nouveaux lauriers, on a encore quel-

ques moïens de reſte pour combattre ſa vanité.

Inutilement, peut-être, repréſenterois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'eſt à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entends me répondre, que puiſque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils ſoient à nous; & que par la même raiſon, nos talens nous appartiennent auſſi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure: n'inſiſtons point ſur ce moyen: il en eſt d'autres encore qu'on peut employer avec ſuccès contre l'orgueil & la préſomption.

Zeuxis eſt un Peintre excellent: qu'on le compare avec tous ſes rivaux, la comparaiſon faite, on lui adjugera le prix. Voilà un point examiné: il en reſte encore mille qu'il faut peſer & combiner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à ſa juſte valeur. Voyons l'eſprit, il eſt épais, & n'eſt point cultivé; le caractere, il eſt féroce; l'humeur, elle eſt quinteuſe; ſon cœur, il eſt lâche & perfide; ſa conduite, elle eſt déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite eſt de bien faire un tableau,
mettez

mettez dans la balance le ſage *Podalire*, bon pere, bon citoyen, ami tendre & officieux; beau génie, mais humble & modeſte, Auteur ſenſé, mais anonyme; amateur des beaux arts, & connoiſſeur dans tous les genres. Le mérite de peindre eſt-il tout ſeul d'un aſſez grand prix, pour que le Peintre Zeuxis l'emporte ſur Podalire?

C'eſt une injuſtice énorme, que de choiſir, pour autoriſer ſon orgueil, le ſeul endroit par où l'on vaut quelque choſe, tandis que frauduleuſement on ſouſtrait du parallele vingt endroits défectueux par où l'on eſt inférieur à ceux à qui l'on ſe compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus ſur la Ville, qu'on me paye à l'échéance; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres: mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables; un moulin banal, un péage; un intérêt dans des mines; des redevances en grain, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fauſſe; c'eſt de les eſtimer par le bruit

bruit qu'ils ſont dans le monde. On met la trompette au-deſſus du flageolet.

Callimaque, par exemple, eſt le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & philoſophe aſſez paſſablement: mais la nature, comme épuiſée par la production de ſon eſprit, n'a mis dans ſon cœur ni droiture ni probité.

Jenade, au contraire, ſans aller cueillir des lauriers ſur le Pinde, ne laiſſe pas de s'avancer vers l'immortalité: mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de compoſer des vers, eſpece de production que les affiches & l'impreſſion rendent en peu de tems publique, il fait des cures. Il laiſſe Callimaque courir après Euripide & Pindare: pour lui ſon modele eſt Hippocrate. Au lieu d'amuſer le loiſir des Lecteurs, il rend la ſanté aux malades: il a choiſi par goût une profeſſion où il pût être utile à ſes concitoyens; & ſes ſuccès répondent abondamment à ſon inclination bienfaiſante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour, ou du moins quelques courtiſans, ne ſoupçonne peut-être pas qu'on puiſſe raiſonnablement lui comparer Jenade: & moi, je n'imagine point

point qu'on puisse sans injustice, ne le lui pas préferer.

L'Astronome *Uraniscope*, en voyant un moderne Archimede blanchir sur un problême abstrait, le regarde en pitié, & se dit avec complaisance: hélas! ce pauvre rêveur, peut-être, ignore en ce moment à quelle hauteur est l'*œil du Taureau*.

Cet Alchymiste enfumé, qui prenant pour la sagesse, l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge exclusivement, la qualité de Philosophe; enorgueilli du titre dont il s'est décoré lui-même, regarde du haut en bas, tout homme dont le cabinet n'est pas meublé de creusets.

Descendrai-je jusqu'à parler de ces ames de boue, qui n'ayant d'autre ressource pour flater leur vanité, que leur faste & leur opulence, ne laissent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui humble dans l'aisance, croiroit par ce sentiment, mériter qu'on l'estimât. C'est faire encore trop de cas des richesses, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne s'en prévaut pas. Est-ce donc être sage que n'être pas extravagant?

§. II.

§. II.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut ſatisfaire, loin de les combattre, mais ſeulement leur donner des bornes. Les plaiſirs modérés ne ſont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui ſont néceſſaires. Les ſenſualités mêmes ne ſont point incompatibles avec la plus habile vertu.

Par appetits corporels, j'entends les déſirs qu'excitent en nous les beſoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos; quand le corps eſt preſſé par la faim, la ſoif ou la laſſitude. J'ai déja dit plus haut que ces déſirs ſont innocens; que ce ſont des avertiſſemens que nous donne la nature pour la conſervation de nos corps: j'ajoute ici, par une conſéquence néceſſaire; que loin de les combattre, il eſt juſte de les ſatisfaire. Il y a de la vertu à s'abſtenir de ce que la droite raiſon nous défend: mais je n'en vois point à s'abſtenir d'une choſe licite. Mais auſſi ne faut-il préciſément que les ſatisfaire.

Tout

Tout ce qu'on donne au corps au-delà de ſon beſoin, eſt un excès qui le détruit: les plaiſirs même les plus doux, s'ils ſont outrés, ceſſent d'être plaiſirs, & dégénerent en ſupplices, dont la douleur eſt d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remors de ſe l'être procurée.

N'exigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture ou de repos qu'on peut accorder au corps: elle doit être réglée ſur le beſoin même qui l'exige. Reſter dans l'inaction, quand la fatigue eſt paſſée, c'eſt pareſſe; ſe gorger d'alimens lorſque la faim eſt appaiſée, c'eſt gourmandiſe.

Quant au choix de la boiſſon ou des viandes, la premiere attention qu'on y doit apporter, c'eſt de s'interdire celles qui ſont nuiſibles à la ſanté. Les chairs, prétendues impures, que Moïſe proſcrivit, étoient toutes en effet de mauvaiſe digeſtion. Mais par rapport à celles qui ſont ſaines, on peut conſulter ſon goût; & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appetits du corps. Evitez l'excès; il eſt funeſte

&

& criminel: mais en vous renfermant dans les bornes du befoin, l'honneur ne vous prefcrit pas de renoncer au plaifir. Le plaifir même eft une forte de néceffité: c'eft une efpece de repos & d'intermede, pendant lequel l'homme refpire, & reprend des forces pour fe remettre à fouffrir. Les fenfualités ne font dangereufes & n'amolliffent que quand par l'habitude, elles ont dégéneré en befoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui fait s'en priver fans chagrin. Les Héros, (j'entends les Héros en fait de mœurs, car je n'accorde pas ce titre aux deftructeurs du genre humain,) les Héros ne font point des Anachoretes qui aient abjuré le plaifir, mais des hommes qui favent s'en févrer auffi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'exige.

§. III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

1. *Amour des Richeffes, criminel feulement par fon excès: n'eft pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition de deux fortes; premiere forte, defcription de fes effets: feconde forte;*

com-

comparaiſon de celle-ci avec la premiere.

1. Ainſi que la plûpart des paſſions, l'amour deſordonné des richeſſes, n'eſt un vice que par ſon excès: corrigé par une ſage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent étant en conſéquence d'une convention générale, la clef du commerce & l'inſtrument de nos beſoins, il n'eſt pas plus criminel d'en déſirer, que de ſouhaiter les choſes mêmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'eſtomach d'un ſuperflu de nourriture nuiſible à leur digeſtion, l'abondance des richeſſes cauſe auſſi une eſpece de réplétion plus dangereuſe par ſes ſuites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richeſſes eſt vicieux, mais n'eſt pas toujours *Avarice.* Un avare, à proprement parler, eſt celui qui pervertiſſant l'uſage de l'argent, fait pour nous procurer les néceſſités de la vie, aime mieux ſe les refuſer, que d'alterer ou ne pas groſſir un tréſor qu'il laiſſe inutile.

En cherchez-vous un modéle: vous

l'avez

l'avez dans *Chryſolatre*. Parcourez toute ſa perſonne; il eſt de la tête aux pieds tout couvert de haillons dégoûtans, maladroitement rapetaſſés, mais rapetaſſés par ſes mains. Entrez dans ſon appartement: tout y répond au délabrement de ſa perſonne; ſon lit, ſes fauteuils, ſa tenture, ſont, par leur vétuſtité, de curieux monumens des modes les plus ſurannées. Il a grand ſoin, ainſi que ſur ſes habits, d'y laiſſer une craſſe épaiſſe, qui les pénetre & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'eſt, dit-il, faite que pour des diſſipateurs. Suivons-le des yeux : il va ſe mettre à table. C'eſt une régle chez lui qu'avant le *Benedicite*, les portes ſoient verrouillées. Après les filous, les paraſites ſont les hommes qu'il redoute le plus: quant aux emprunteurs, il ne les craint pas, depuis longtems il a sû s'en défaire. Sur deux ais vermolus & mal joints, poſés ſur un pied chancelant, paroit un bouïlli rechauffé, noyé dans un potage clair; un bout de pain noir & raſſis; une aiguiere; & rien de plus.

Mais qui frappe à ſa porte avant la fin de ſon repas? C'eſt ſon neveu, ſon héritier, qui, par eſtime pour ſon bien,

lui

lui fait aſſiduement ſa cour. » Eh! mon » neveu, lui crie-t-il du plus loin qu'il » l'apperçoit, n'eſt-il pas d'autre tems » pour venir m'importuner que celui où » je dine? J'aime à manger ſeul; c'eſt » mon humeur, & je n'en changerai pas » pour vous.... Mais quoi? qu'examinez-vous donc? Venez-vous me » voler? Il m'en coûte à vous le dire: » mais enfin vos mains, vos regards » m'inquietent. Tenez, mon neveu, » croyez-moi, épargnez-vous la peine » de me viſiter ſi ſouvent. Je ſuis ſûr » que vous me croyez bien riche, car » c'eſt-là la folie des héritiers. Tenez-» vous dit pour une bonne fois que je » ne le ſuis point. Je ſuis ruiné, je n'ai » plus rien, ce qui s'appelle rien. »

Voyons avant de quitter Chryſolatre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai.

Le jour baiſſe, l'heure approche qu'il va faire hommage à ſon Dieu, compter ſon or, le careſſer, & le remettre au fond de ſon coffre-fort..... Il a fini ſon calcul. Que marmote-t-il à préſent? C'eſt juſtement le montant de ſa ſomme: » Cent-vingt-cinq mille écus; » deux livres & quatre ſols.... On a » bien de la peine, ajoute-t-il, en refer-

» fermant le coffre, à ſe faire un petit
» pécule honnête ! »

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus ſont toujours inſuffiſans, gens que l'opulence appauvrit, qui plus ils s'enrichiſſent, plus ils tendent à leur ruine; leurs déſirs & leur dépenſe excedant toujours leur fortune, quelque immenſe qu'elle puiſſe être : j'aurai ailleurs occaſion d'en parler.

2. Il eſt des cœurs inſatiables d'autres biens que des richeſſes : ce ſont les ambitieux. L'objet de leur paſſion eſt beaucoup plus fantaſtique; mais en revanche, ils le croyent plus noble.

Il eſt deux ſortes d'*ambition*. La premiere inſpire à l'homme qu'elle poſſede, l'envie de parvenir à un rang élevé, lui fait enviſager ce déſir comme la paſſion des grands cœurs, & lui leve tous les ſcrupules qui pourroient traverſer ſa carriere. Tous moyens lui ſont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à ſurmonter que de la part de ſa conſcience; ſes ſuccès ſont aſſurés, il ſaura bien la faire taire. La cauſe de ſes forfaits lui paroit ſi belle, qu'il eſt perſuadé qu'elle leur doit

doit servir d'excuse. Quiconque se laisse ébranler par l'horreur du crime & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi; ce n'est point sur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à l'Etat, mais, quels que soient ses talens, il est rare que l'Etat prenne soin de sa fortune. Il a tout le zéle qu'il faut pour servir dignement son Prince, mais il n'a pas la souplesse qu'il faudroit pour ramper sous ses favoris; & c'est-là néanmoins le talent essentiel, sans lequel on reste en chemin.

C'est cette sorte d'ambition qui forme des conquérans inhumains, qui les rend ennemis des Etats voisins, qui leur fait violer le droit des Nations, & la sainteté des traités; qui les rends les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs sujets.

C'est elle aussi qui forme de lâches Magistrats, vendus aux passions des Grands; trop foibles pour leur donner des avis salutaires, assez injustes pour prononcer sans discernement des arrêts dictés par le despotisme, oppresseurs des

des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'est elle encore qui dans le cœur même des Prêtres, des Cœnobites & des Moines, verse la soif des honneurs; qui profane souvent par d'indignes flatteries, des bouches destinées à célebrer les grandeurs de Dieu; qui transforme en vils courtisans les chefs de la Religion, qui les fait aspirer à des dignités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai: on n'a gueres une ambition démesurée, sans y joindre une extrême bassesse. Curieux de grandeur, sans savoir ce qui est véritablement grand, l'ambitieux rampe pour s'élever, à la maniere des serpens, qui ne s'élancent qu'en pressant la terre de leur ventre.

Orgaste est brusque & féroce, voluptueux, vain & méchant; il ne sait rien, mais il décide. Il ne connoit ni justice ni loix; mais son caprice lui en tient lieu. Il avale paisiblement les affronts; mais il sait s'en dédommager, en outrageant les malheureux.

Un poste vaquoit, poste odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit

plit que pour le malheur de ses concitoyens: Orgaste en est revêtu; c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux; il est fier & hautain. Il y faut châtier; il est dur & inflexible. Il y faut juger militairement; quelle maniere de proceder peut être mieux assortie aux lubies d'un Juge quinteux?

Vous vous étonneriez sans doute, si avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié, Orgaste en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait, aux vûes de ceux qui l'ont mis en place? Ne fait-il pas tout le mal qu'on exige de lui? Ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, sans trouble & sans remors? Quel homme mérite donc mieux d'être conservé dans son poste, ou de n'en être dépossedé que pour être porté plus haut?

Il est de régle que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, recompensent mieux les Ministres qui travaillent sous leurs ordres, des mauvaises actions qu'ils leur font faire, que des bonnes. Et cet usage paroit juste & raisonnable: l'honneur étant au-dessus de la vie, celui qui le foule aux pieds pour le ser-

vice d'un Grand, a plus fait pour ſon maître, qu'un brave qui n'auroit que verſé ſon ſang pour le défendre. Celui-ci ne riſque que ſon corps : l'autre fait plus, il perd ſon ame.

Pourquoi *Polydamas* eſt-il fait Chevalier ? C'eſt pour avoir eu la complaiſance de commettre un aſſaſſinat. Peut-être que ſa conſcience allarmée a été vingt fois ſur le point de faire manquer le coup ; mais enfin il a ſû la dompter, & triompher de ſes repugnances. Eſt-il un prix aſſez grand pour un ſi grand ſacrifice ? Ne voudriez-vous pas qu'on vous recompenſât de même pour avoir ſauvé la vie à un Citoyen ? Quel effort vous en a-t-il coûté ? Vous en êtes aſſez payé par le plaiſir inexprimable de l'avoir fait. Vous ſouhaiteriez ſans doute retrouver tous les jours mille occaſions ſemblables. N'enviez donc pas le ſort de Polydamas : vous avez gagné bien plus que lui ; & vous n'avez rien hazardé en comparaiſon de ce qu'il a perdu.

L'autre ſorte d'ambition eſt moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas juſqu'à briguer le rang des hommes qualifiés ; elle

ſe contente d'en affecter les manieres & de les copier comme elle peut.

Le peuple eſt ſi perſuadé qu'il eſt de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme ſorti du néant s'eſt mis en tête de faire oublier ſon origine, il ne croit pas pouvoir mieux faire que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce ſeroit peut-être en effet le moyen d'en impoſer, s'il imitoit mieux ſes modeles.

Chryſes entiché de cette manie, eſt parvenu à ſe donner un regard mépriſant, un abord glacé, un ton rogue, un ſoûris dédaigneux; il ſe fait préſenter des placets, ne les lit point, & les répond d'un *je verrai cela.* Il a des Auteurs à ſa table, des Prêtres & des Comédiens: il les met aux priſes & les raille; s'ils ſe déconcertent, il ricane. Dans ſes diſcours, dans ſa démarche, dans ſes geſtes & ſes attitudes, il eſt fat autant qu'un Marquis, mais il l'eſt avec moins d'aiſance. Tous ſes ridicules ſont étudiés, on y voit l'art. De plus il ne bat ni ſes vaſſaux ni ſes valets; il paye exactement ſes dettes, & compte avec ſon Intendant; il a lui-même évalué ſon patrimoine, il ne touche qu'au reve-

revenu, & n'entame point le fonds, qu'il compte un jour tranſmettre à ſes enfans. Tant il eſt vrai que l'eſprit de roture perce toujours par quelque coin! Un vrai noble deſcendroit-il dans ces détails d'œconomie bourgeoiſe ?

ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, ſa facilité lorſqu'une fois les ſentimens deſordonnés ſont reprimés. Diviſion de cet Article en quatre paragraphes.

Savoir régir ſa langue eſt une ſcience rare, mais néceſſaire & utile. On eſt déja bien ſavant dans cet art, on y a fait des progrès, lorſqu'on a commencé par diſcipliner ſon ame, qu'on a réglé les penſées, les déſirs & les ſentimens; car la langue n'eſt que ſon interpréte. Ce qui reſte à faire eſt peu de choſe, en comparaiſon de ce qu'on a fait: mais tout n'eſt pas fait cependant; car il eſt telles penſées, tels déſirs & tels ſentimens, qui, quoique innocens tant

tant qu'on les renferme en ſoi-même, ſeront indécens & blâmables, ſi la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris ſans que ma conſcience en ſouffre, les galanteries de *Phœdime*; mais je ſuis coupable, ſi je viens à les publier.

Il m'eſt permis d'appercevoir qu'*Atys* eſt un fat ennuyeux: mais je ceſſe d'être innocent, ſi je décoche contre lui des railleries trop ſanglantes. *Polydore* m'a confié un ſecret volontairement, je ne le lui ai pas arraché; l'honneur n'eſt point bleſſé par-là: mais il le ſeroit ſi je trahiſſois Polydore.

Enfin je ſuis inſtruit, & je puis l'être ſans crime, du détail des privautés uſitées entre des époux, ou entre des amans qui vivent ſur le même pied; je ſai ma carte d'amour mieux encore que ma mappe-monde: ſi cependant j'en parlois en termes trop clairs, ſur-tout devant le ſexe délicat ſur ces matieres, j'offenſerois l'honnêteté, la pudeur & les bienſéances.



§. I.

DE LA MEDISANCE.

Ce que c'est précisément que médire. La médisance devenue plus rare par l'usage où l'on est de ne faire gueres dans des cercles autre chose que jouer. Le ton de la médisance varie suivant le génie du médisant.

Donner atteinte à la réputation de quelqu'un, ou en revelant une faute qu'il a commise, ou en découvrant ses vices secrets, est une action de soi-même indifférente. Elle est permise & quelquefois même nécessaire, s'il en resulte un bien pour la personne qu'on accuse, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un pere des déportemens d'un fils libertin; un Abbé ou Prieur claustral des déréglemens d'un Moine vagabond; l'Etat ou le Prince des projets téméraires d'un sujet factieux; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour un hypocrite dangereux: sur-tout après qu'on a vainement essayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'est pas là précisément médire. On

On entend communément par médiſance, une ſatyre maligne lâchée contre un abſent, dans la ſeule vue de le décrier & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires, médiſances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impreſſion & plus forte & plus durable: auſſi chez tous les peuples policés en a-t-on fait un crime d'Etat qu'on y punit ſévérement.

On médit moins à préſent dans les cercles qu'on ne faiſoit les ſiécles paſſés, parce qu'on y joue davantage: les cartes ont plus ſauvé de réputations, que n'eût pû faire une légion de Miſſionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médiſance. Mais enfin on ne joue pas toujours; & par conſéquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, ſe mêle de médire; mais chacun prend le tour le plus conforme à ſon caractere.

Le miſantrope *Ergaſte* médit fort ingénuement. Nomme-t-on quelqu'un devant lui: il débite auſſi-tôt avec la plus ſcrupuleuſe exactitude tout le mal qu'il en ſait, & ſupprime avec autant de ſoin tout le bien qu'on en pourroit dire; ce n'eſt jamais que par le côté

 diſſor-

difforme qu'il saisit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins sur un sujet. Sa riche imagination lui en présente une foule dont sa malice indulgente ne fait qu'esquisser les portraits. En un quart d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un léger badinage. L'admirable fille qu'Hermione pour médire!

La pieuse *Dorothée* est encore plus réservée: elle sait que c'est un péché que de dire du mal de ses freres, du moins sans nécessité: aussi rarement en dit-elle; au contraire, elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t-elle à parler de quelqu'un; d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorsqu'elle est arrivée aux mauvaises, elle arrête tout court; c'est-là où l'on connoit la délicatesse de sa conscience; on sent bien qu'elle supprime des traits desavantageux au tableau, mais on ne peut les suppléer que par conjecture.

Elle est tombée sur la personne d'*Hélene*: » C'est, dit-elle, une femme très-» aimable, très spirituelle, élevée dans » les bons principes, mais.... Elle en demeure

demeure là. Quelqu'un, moins circonſpect, auroit peut-être dit tout cruement: mais elle en a mal profité. Dorothée en reſte à ſon *mais*. On la queſtionne, on la preſſe: elle eſt impénétrable. »Non, dit-elle, ce n'eſt rien: »ne vous ai-je pas dit qu'elle eſt aimable & ſpirituelle?»

§. II.

De la Raillerie.

Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante: quelquefois innocente; quelles perſonnes elle doit reſpecter; & dans les cas où elle eſt permiſe, quels caracteres elle doit avoir pour n'être point offenſante.

La raillerie bleſſe moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médiſance; par la raiſon que celui qu'elle attaque, étant préſent, eſt pour l'ordinaire à portée de ſe défendre. Mais ſi elle eſt moins criminelle, elle eſt ſouvent plus offenſante, parce qu'elle porte deux coups à la fois; l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour-propre: elle

flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoute presque toujours au chagrin qu'on ressent d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foiblesse, le dépit humiliant de n'avoir pas repoussé à l'instant le trait moqueur par une saillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié absent, que d'être raillé en face.

Cependant la raillerie n'est pas toujours un outrage, ni par conséquent un crime: il en est d'innocentes, qu'un bel Esprit * du siécle dernier comparoit à des éclairs qui éblouissent sans brûler.

Si l'esprit & la prudence marchoient toujours de compagnie, tout railleur seroit circonspect, car un railleur n'est jamais un stupide. Mais bien loin que l'esprit, & sur-tout cette sorte d'esprit qui forge des traits mordans, soit prudent & reservé: plus il est vif & fécond en saillies, plus aussi pour l'ordinaire est-il inconsideré. On a tant de peine à sacrifier un bon mot, qu'on ne tient gueres, quand il se présente, contre la démangeaison de briller, dût-on, en le lâchant, perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je

* *Mademoiselle de Scuderi.*

Je ne défends point de railler : ce feroit trop affadir les converſations ; ce feroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel agréable, quand la doſe eſt modérée ; mais acre, quand on la prodigue. Raillez, ſi l'humeur vous y porte ; mais raillez avec prudence.

Epargnez ceux que l'âge ou le caractere a placés au-deſſus de vous : c'eſt une impudence odieuſe que de railler un homme à cheveux blancs, un Pere, un Maître, un Magiſtrat.

Ménagez auſſi ceux qui ſont au-deſſous, ſi vous n'avez ſur eux aucun droit de correction : votre ſupériorité leur imprimant un reſpect timide, vous les livre ſans défenſe. C'eſt attaquer avec trop d'avantage ; c'eſt tirer des coups de feu ſur un homme nud & ſans armes ; c'eſt terraſſer un enfant.

Mais s'ils vous ſont ſubordonnés, l'uſage de la raillerie ne vous eſt pas interdit : c'eſt un moyen ſouvent très-efficace pour les plier au joug de la vertu & des bienſéances. On s'abſtient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on appréhende les ſuites. La jeuneſſe téméraire s'étourdit

ſouvent ſur ſes craintes ; mais l'amour-propre, piqué par une ſanglante ironie, en reſſent toute l'amertume. On ſe corrige quand on ne peut pas ſe venger.

C'eſt ſur-tout entre les égaux que la raillerie eſt permiſe. C'eſt alors un jeu d'eſprit innocent, un ingénieux combat, dont le ſort changeant & mobile amuſe agréablement, pourvû que les combattans ſoient à peu près de même force ; car c'eſt une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un eſprit bien fait, qui ſait entendre raillerie, ſe laſſe pourtant à la fin de plaiſanteries perpétuelles : il entre en défiance, il ſoupçonne qu'on le mépriſe, qu'on veut le rendre ridicule. Cette idée qui le trouble, lui ravit ſon enjouement : ce n'eſt plus qu'en eſquivant qu'il ſoutient encore la joûte : ſa défaite eſt aſſurée pour peu que vous le preſſiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'eſprit, ſur-tout avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie, pour être délicate ; doit ne

ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins passent pour l'être, ne relever que des fautes légeres, dont la conviction n'entraîne point avec soi le deshonneur & l'infamie, & ne fasse pas à l'amour-propre une plaie trop sensible.

Raillez *Memnon* sur son air gauche & décontenancé lorsqu'il se prête à danser un menuet : vous ne l'offenserez point, il en rira comme vous; c'est un sage, qui par conséquent ne se fait pas un point d'honneur de sauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* sur la durée de sa toilette: au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement persuadée que le tems qu'elle a mis à rehausser l'éclat naturel de ses charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* sur son irreligion: vous le flattez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur sur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public; ménagez la coüardise devant le poltron *Casenove*; laissez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete*.

Même ſur des ſujets légers, ne raillez que modérément. C'eſt un procedé injuſte que de lancer pour de ſimples minucies, des ſarcaſmes inhumains. Les rieurs ſeront pour vous : on prend plaiſir à vos malignités, mais on vous redoute en ſecret ; vous excitez les ris, mais vous ne gagnez point les cœurs.

§. III.

De l'Indiscre'tion.

Indiſcrétion, injuſte autant qu'imprudente, n'eſt pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le ſecret. Garder ſoi-même ſon ſecret. Inconvéniens d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais déceler le ſecret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit ; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même, ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.

L'indiſcrétion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Reveler le ſecret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un depôt : & cet abus eſt d'autant plus criminel qu'il eſt toujours irremédiable. Si vous diſſipez des fonds qu'on vous avoit donnés

nés en garde, peut-être ne sera-t-il pas impossible de les restituer un jour: mais comment faire rentrer dans les ténebres du mystere, un secret une fois divulgué?

Qu'on ait promis de garder le silence, ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y est pas moins obligé, si la confidence est telle qu'elle l'exige d'elle-même: l'écouter jusqu'au bout, c'est s'engager à ne la point reveler.

Recommander à son confident la discrétion, s'il est prudent & circonspect; c'est une précaution de trop, il sauroit bien se taire sans cela: la recommander à un sot, c'est un soin aussi superflu; sa promesse ne met pas votre secret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à se taire: & si par hazard il se taît, ce sera faute de mémoire ou d'occasion. Mais si malheureusement il a promis d'être discret, l'occasion & la mémoire ne pourront pas lui manquer. Sa promesse lâchée, il la pese & l'examine, ce qu'il n'avoit pas fait avant: il sent qu'il s'est trop avancé; il voudroit bien retirer sa parole. Quel pesant fardeau qu'un secret, pour un homme sans jugement! il n'a garde

d'oublier

d'oublier ce que vous lui avez confié: peut-on porter, ſans y ſonger, un poids auſſi accablant? Il croit que chacun s'apperçoit de l'embarras qu'il éprouve au-dedans, qu'on pénetre au fond de ſon ame, & qu'on y lit votre ſecret; & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il ſe reſout à vous trahir; mais après avoir averti le nouveau confident de ſonger que ce qu'il lui découvre eſt de la derniere importance.

Croyez-moi, rien n'eſt plus sûr que de garder ſoi-même ſon ſecret: mais ſi c'eſt une charge qui vous importune & vous peſe, eſt-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à ſon tour s'en débarraſſer auſſi?

Aphroſyne me tire à part d'un air myſtérieux & me chuchotte à l'oreille. » Vous connoiſſez bien, *me dit-elle*, ce » Mylord qui fréquente ici: eh bien, » demain il me fait Mylady; les articles » ſont tous dreſſés: mais de la diſcré» tion s'il vous plaît; ce ſeroit un hom» me à rompre tout net, s'il ſavoit que j'euſſe parlé. »

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'inſtruire de ce que je ſai comme eux.

Aphroſyne

Aphrofyne apprend elle-même que c'eft la nouvelle du jour: & me voilà confondu, bien à tort, avec un tas de caufeurs defœuvrés. J'aimerois prefque autant garder des effets volés, que d'être dépofitaire du fecret d'un babillard.

Cependant foyez fur vos gardes; quoiqu'unique confident vous pourriez trouver fur vos pas des curieux rufés, qui feignant de l'être auffi, s'inftruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faifoient que foupçonner. C'eft un ftratagême commun, un piége prefque usé, mais où cependant des dupes viennent encore fe prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il feroit vrai que celui qui vous donne fa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'eft pas une raifon qui vous difpenfe du fecret: vous le devez toujours garder inviolablement, fans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a affociés. Que favez-vous s'il n'eft pas important que les uns vis-à-vis des autres vous paroiffiez ne rien favoir.

» Mais, *dites-vous*, quelques-uns » d'entr'eux ont parlé. » Qu'en prétendez-vous inferer? L'infidélité d'autrui autorife-

autorise-t-elle la vôtre. Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt; nul ne peut vous liberer que celui qui vous l'a remis. La personne de qui vous tenez le secret, est seule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, survenue entre deux amis, n'est point un titre qui éteigne l'obligation du secret: on n'est pas quitte de ses dettes en se brouillant avec son créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à son ressentiment des armes qu'on auroit tirées du sein même de l'amitié! Quoiqu'on ait cessé d'être unis par cette tendre affection, est-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi?

En vain allégueriez-vous que c'est précisément par son indiscrétion, que l'ingrat que vous détestez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance! Quoi, pour punir un traître, vous consentez à devenir aussi perfide que lui!

On doit, pour ainsi dire, loger le secret d'autrui dans un recoin de sa mémoire où l'on ne fouille jamais: il faut, s'il est possible, se le cacher à soi-même, dans la crainte d'être tenté d'en tirer

tirer quelque avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui de qui on le tient, ou pour sa propre utilité, ce seroit user d'un bien dont on n'est pas propriétaire; usurpation, que le désir de la vengeance, déja criminel par lui-même, n'est pas capable d'excuser.

Vous connoissez *Asponde*: il occupe un poste éminent; peut-être ne doutez-vous pas qu'il n'y soit parvenu par ses talens & sa capacité. Non: c'est par une trahison. Son ami *Philoctete* briguoit ce poste avant lui: ses mesures étoient bien prises; ses concurrens étoient tous écartés; il alloit l'obtenir, lorsqu'il vint trouver Asponde, pour lui faire part de sa joie. Le lendemain Asponde étoit en possession du poste. » J'employerai, » dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuse perfidie, » j'employerai de tout » mon cœur, pour vous rendre service, » les amis & le crédit que mon nouveau » rang me donne; mais ne m'en veuillez » point, cette place me convenoit, je l'ai » prise pour moi-même; n'en eussiez-» vous pas fait autant? Non, traître, lui » dit Philoctete, si j'eusse été ton con-» fident. »

Combien

Combien feroit-ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits mêmes dont on s'eſt vû combler, pour trahir ſon bienfaiteur! Il eſt des faveurs de nature à demeurer toujours ſecrettes: autant la reconnoiſſance oblige à publier les autres, autant doit-elle ſe taire plus ſcrupuleuſement ſur celles-là. Mais celles qu'on devroit publier, on s'en taît par ingratitude: & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas eſt un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous ſavoir le détail des ſiennes? vous n'avez qu'à le mettre ſur ce chapitre, il n'en fait myſtere à perſonne. Je ne garantirois pas qu'il n'en exagere le nombre: mais enfin, il ne fait qu'exagerer tout au plus; & le Public lui rend juſtice ſur quelques-unes qu'il n'a pas, dit-on, ſuppoſées. Il a compté *Nerine* au nombre de ſes conquêtes: Nérine en porte un témoin, qui le juſtifiera dans quelques mois. Il s'eſt loué des complaiſances de *Clytie*: elles ont été ſi connues, qu'on ne lui voit plus d'amant qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympaniſé *Aminte*: la belle, dans le fond d'un Cloître, pleure à préſent ſa foibleſſe, dont ſes

larmes

larmes ſont la preuve. Il s'eſt vanté d'avoir ſéduit *Léonore*: les fureurs de l'époux, bien convaincu de ſon affront, n'ont que trop atteſté le triomphe de l'amant.

§. IV.

DES DISCOURS LIBRES.

La modeſtie dans les diſcours eſt ſur-tout néceſſaire d'un ſexe à l'autre. On peut parler de tout en faiſant choix d'expreſſions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle eſt l'école où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclure des converſations, les matieres galantes: je ne veux qu'indiquer le ton ſur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obſcénité, on prend ſes coudées un peu plus franches dans les aſſemblées, qui ne ſont compoſées que de perſonnes d'un même ſexe. Et des gens qui ſe prétendent bien informés, ſoutiennent que les Dames ne nous cedent en rien pour la naïveté du diſcours, lorſque libres du ſoin gênant de ſe guinder par rapport à nous, elles n'ont

n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour s'exprimer ſur les matieres dont la pudeur peut s'alarmer, il eſt deux langues tout-à-fait différentes. L'une eſt celle des Médecins, des Matrones & des Ruſtres : ſes expreſſions ſont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choiſis, des périphraſes myſtérieuſes, des tournures énigmatiques, des termes entortillés. Elle donne aux ſujets un fard qui les embellit, ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant: elle les couvre d'une gaſe légere, qui ſans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus ſupportable. C'eſt cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau ſexe. Quoiqu'elle puiſſe ſembler obſcure, au fond elle ne l'eſt pas; on eſt convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames ont l'intelligence aiſée & l'oreille délicate: ce ſeroit leur faire injure que de s'exprimer, devant elles, avec trop de clarté; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à ſe promener à l'ombre.

Ce

* *L'Editeur de Marot, Edit. de la Haye*, 1731.

Ce ſexe aimable eſt partagé en deux bandes: l'une comprend ce qu'on apelle les filles, c'eſt-à-dire, les Vierges, ou du moins celles qui ſont reputées l'être: l'autre eſt la claſſe des femmes, c'eſt-à-dire, de celles qui ſont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gênent moins: on peut parler de tout avec elles: il n'eſt queſtion que du choix des termes pour ne les point offenſer. Mais pour les autres, elles ſont ſuppoſées ignorer une infinité de choſes dont les femmes ſont inſtruites: or il ſeroit meſſéant que nous les entretinſſions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur ſied d'ignorer. On ne peut donc en leur préſence porter trop loin la reſerve dans le langage & les expreſſions.

La maxime d'un galant homme eſt de ne jamais haſarder aucun diſcours licentieux, dont les Dames, qui l'entendent, puiſſent rougir & s'offenſer. Dans le monde poli, un Cynique eſt un vrai monſtre.

Mais quelles ſont, me direz-vous, ces expreſſions trop libres dont la pudeur eſt bleſſée? Quelles ſont celles qu'il y faut ſubſtituer? Et quand après une

une étude pénible, je ſaurai les diſcerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aspaſie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Liſe?*

Pour bien ſavoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle: & c'eſt chez ce même peuple qu'il faut auſſi la parler, ſi l'on veut ſe faire entendre. Or ce langage circonſpect, purgé d'expreſſions ſales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes, c'eſt la bonne compagnie qui ſeule le fait parler: ce n'eſt que là qu'on peut l'apprendre, & s'exercer à le parler à ſon tour. Mais il me reſte à définir ce que j'entends par la *bonne compagnie.*

Retranchez d'abord les groſſiers & les impolis, les gens ſans mœurs, ſans délicateſſe & ſans goût: écartez auſſi les dévotes & les précieuſes, les pédans & les petits-maîtres: ce qui vous reſtera pourra former la bonne compagnie. Ce ſera une ſociété de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienſéances ſeront toujours reſpectées. On y fera un fonds comme d'enjouement, d'eſprit, de gaieté, où chacun des membres con-

tribuera

tribuera pour sa part. La liberté y aura place, la licence en sera exclue: on y admettra le plaisir, mais sans en bannir la sagesse.

ARTICLE III.

De la Circonspection dans les actions, ou les Bienseances.

De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.

Ce n'est pas ici la place de tracer à mon Lecteur un plan général de conduite: je n'ai pas dessein de renfermer dans cet Article, un traité de morale complet. Je suppose ici, comme j'ai fait dans l'Article précedent, où je traitois de la circonspection dans les paroles, que les dispositions du cœur, les désirs & les sentimens sont déja réglés & contenus dans de justes bornes: or dans cette supposition, je n'ai plus à craindre ni des desordres ni des crimes; il n'est plus question que de proscrire certaines actions messéantes, qui, sans partir d'un fond vicieux, ne laissent pas d'être repréhensibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant sans reproche, nos démarches le seroient aussi; car c'est sur le cœur qu'il nous juge: mais les hommes au contraire ne nous voyant que par dehors, c'est par nos actions qu'ils jugent de nos sentimens; c'est sur le rapport de leurs sens qu'ils nous pesent & nous apprécient. Il faut donc, *par intérêt* & *par devoir*, ne point donner lieu volontairement à des soupçons dont notre gloire soit blessée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant besoin sans cesse du secours de nos semblables, il nous importe de nous en faire estimer; car ils régleront leur bienveillance & leurs bons offices sur l'estime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis aussi *par devoir*, parce que c'en est un en effet, que de contribuer à la perfection de nos semblables, par une conduite qui leur inspire du goût pour la pratique du bien.

Il ne suffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur, il la faut rendre visible: il faut qu'elle répande sur toutes nos actions, un coloris si lumineux, qu'elles ne soient point équivoques, ni susceptibles d'interprétations sinistres.

Eusebe

Eusebe craint Dieu, l'honore & le sert: cependant il passe pour impie. Eh pourquoi ? C'est qu'il fronde imprudemment le culte que l'usage a établi chez ses concitoyens. Il n'encense point le Dieu de son pays: on en conclut qu'il est Athée.

Evergette est compatissant, liberal & officieux: mais il a l'abord froid, la parole breve & le regard imposant. Les malheureux, que leur misere rend timides, n'osent franchir ces dehors effrayans: si quelque infortuné l'eût osé faire, il ne s'en fût pas retourné sans remporter des consolations & des soulagemens réels. Mais Evergette cache son humeur bienfaisante sous un accueil rebutant; on le croit dur & inhumain.

Adélaïde est vertueuse, attachée à son époux, & fidele à ses devoirs: mais sa parure est recherchée, sa conversation est libre, & ses cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de son ame, pour s'assurer de ses mœurs: son procès est tout fait, elle est reputée coquette.

Le grand art des bienséances consiste dans deux points: 1°. Ne rien faire qui ne porte avec soi un caractere distinct de droiture & de vertu. 2°. Ne faire

même ce que la loi naturelle permet ou ordonne, que de la maniere & avec les reserves qu'elle prescrit.

Le premier de ces deux points est la source des bons exemples; l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

Des bons Exemples.

Nécessité des bons exemples; leur utilité, leur efficacité, plus grande encore dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers.

La maniere d'aimer nos semblables est de leur souhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il est en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu; le premier & le plus important devoir de la société est donc de la montrer dans tout son éclat, à ceux qui nous environnent, pour leur en inspirer l'amour. Or l'exemple est le moïen le plus efficace pour operer cet effet; & c'est souvent le seul qu'on ait en main. Tous les hommes ne font pas des Livres, des Sermons ou des Loix, tous n'en ont pas le talent,

talent, le loisir ou l'autorité; & ce ne sont-là d'ailleurs que des tableaux sans vie qui remuent rarement le cœur, & ne présentent de la vertu que des images imparfaites & tronquées: la plume & la parole même, ainsi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la superficie des sujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique; & ne sauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'exemple est un tableau vivant, qui peint la vertu en action, & communique l'impression qui la meut, à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des exemples de vertu; puisqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la Sagesse divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la sainteté des mœurs, a rendu praticable à tous les hommes, précisément celui dont l'effet est le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres: mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les astres sont radieux: mais tous n'ont pas une sphere également étendue. Il en est de même des mode-

les de vertu. Chacun d'eux dans le cercle qu'il occupe, éclaire & vivifie ce qui l'approche: mais un Monarque ou un Prince, s'il eſt vertueux, répand ſes influences ſalutaires beaucoup plus loin, qu'un citoyen iſolé, qui vit dans un état obſcur. Ce n'eſt pas que l'homme vertueux, placé ſut le thrône, ſoit un aſtre par lui-même plus lumineux que l'homme privé: mais c'eſt que ſes rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. II.

DE L'HONNETETE' PUBLIQUE.

Ce que c'eſt qu'offenſer l'honnêteté publique. Si la pudeur eſt une vertu d'invention humaine; pourquoi la Nature a inſpiré ce ſentiment. Différence entre la pudeur & la chaſteté. Actions qui bleſſent l'honnêteté publique.

Offenſer l'honnêteté publique, c'eſt manquer à des bienſéances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe*; & en cette qualité vous avez des droits ſur elle, qu'elle ne vous conteſte pas: mais le Temple où on vous les a accordés, n'eſt pas le lieu où on vous permet d'en jouir;

jouir; & les témoins de votre engagement ſolemnel ne doivent pas l'être de vos tendres embraſſemens.

Thisbé ſouhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame*, ce déſir n'eſt point un crime: mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle ſoupire en ſecret après l'inſtant heureux qui doit l'unir à ſon amant; qu'alors elle ſe prête ſans ſcrupule à ſes innocentes careſſes, à la bonne-heure, ſon devoir n'en ſouffrira pas: mais qu'elle n'aille point au devant par un empreſſement trop laſcif.

La reſerve & la modeſtie ſont, dans le beau ſexe, des perfections très-réelles: & la pudeur n'eſt aſſurément point un ſentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la Nature, elle a apporté un ſoin ſingulier à ſa conſervation; & pour en perpétuer l'eſpece, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaiſirs ſi vifs & ſi délicats, qu'ils tentent même & ſéduiſent, comme les autres, ces Philoſophes altiers, qui ſe prétendent d'ailleurs fort ſupérieurs aux impreſſions des ſens. Or la pudeur qu'elle inſpire au beau ſexe, eſt un de ces charmes attrayans, qui répand ſur la jouiſſance une

nouvelle dofe de volupté, en y ajoutant du myftere.

Qu'on ne croye point cette fin indigne de la majefté du Créateur, & qu'on ne fe perfuade pas qu'il fe foit dégradé en pourvoyant à nos plaifirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards fur toute la face de l'Univers; defcendez au fond des fleuves & des mers; pénetrez jufqu'aux entrailles de la terre: parmi les ouvrages du Tout-puiffant, vous n'en rencontrerez pas une millieme partie effentiellement néceffaire à nos befoins; tout le refte eft fait pour nos plaifirs.

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chafteté. La pudeur eft, fi l'on veut, une forte de vertu; mais qui, j'ofe le dire, n'eft pourtant que de bienféance, & fondée uniquement fur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il eft des cas, où elle peut licitement rabattre de fa rigueur, au lieu que la chafteté ne fouffre point de difpenfe: or c'eft là le caractere de la véritable vertu. La fincérité, par exemple, en eft une: elle eft toujours indifpenfable.

La pudeur & la chafteté font deux chofes

choses si différentes, que telle femme ne laisseroit pas voir son bras nu, qui au fond du cœur, brûle d'une flamme adultere. Telles sont singulierement les Dames Orientales, qui, pour la plûpart, n'ont pas moins de lubricité, que de pudeur.

L'obscurité, la nuit & la solitude, dispensent de la pudeur, & ne dispensent pas de la chasteté.

Mettez en général au nombre des actions sur lesquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'instinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune: ce seroit blesser moi-même cette honnêteté publique, dont je traite, qui ne doit pas moins être respectée dans les écrits que dans les actions.



CHAPITRE II.

DE LA FORCE.

De quelle ſorte de force il eſt ici queſtion: quand & à quoi elle eſt néceſſaire. Diviſion de ce Chapitre.

ON s'attend bien ſans doute qu'il ne ſera pas ici queſtion de la force du corps. Cette qualité n'influant pas ſur les mœurs, eſt étrangere à mon ſujet. Je ne traite ici que de celles qui portent le nom de vertus: or il n'y a pas plus de vertu à être auſſi fort que *Samſon* qu'à être auſſi grand que *Goliath*. La force dont j'entends parler, eſt cette nobleſſe de ſentimens qui éleve l'ame au-deſſus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en eſt beſoin, le danger, la douleur & l'adverſité. Je dis, *quand il en eſt beſoin*; car s'y jetter tête baiſſée & ſans néceſſité, c'eſt plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand eſt-il beſoin de ſe reſoudre à ſouffrir? C'eſt ſans doute lorſque le mal eſt inévitable, ou lorſqu'il en re-

ſulte

sulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne sauroit empêcher, c'est *patience* : s'exposer volontairement à souffrir pour le bien qui en reviendra, c'est *courage*.

ARTICLE I.

De la Patience.

Maux de quatre sortes, auxquels la patience est nécessaire : pour quelle raison elle l'est.

On peut reduire à quatre classes, les peines dont notre vie est traversée : 1. Les *maux naturels* ; c'est-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périssables nous assujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuse & sage nous auroit garantis, mais qui sont des suites inséparables de l'imprudence ou du vice, on les appelle *châtimens*. 3. Ceux par lesquels la constance de l'homme de bien est exercée : telles sont les *persécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons sans cesse à essuyer, par la diversité de sentimens,

de mœurs & de caractéres, des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience est non-seulement nécessaire, mais utile. Elle est *nécessaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des événemens, c'est outrager la Providence. Elle est *utile*, parce qu'elle rend les souffrances plus légeres, moins dangereuses & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même: vous le verrez avec effroi se frapper, se meurtrir & s'ensanglanter. L'épilepsie étoit déja un mal, mais il a bien empiré son état par les plaies qu'il s'est faites. Il eût pû guérir de sa maladie, ou du moins vivre en l'endurant: il va périr de ses blessures.

§. I.

Des Maux naturels.

Ce que c'est que ces maux naturels; s'ils sont en grand nombre, quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux: soumission à la volonté de Dieu, qui en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déja dit que les maux naturels sont

ſont ceux que le Créateur a inſéparablement attachés à la condition humaine: or ces maux ne ſont pas en ſi grand nombre qu'on penſe. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des perſonnes qui nous ſont cheres, les infirmités de la vieilleſſe, & la mort: voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou ſont des maux chimériques, ou ſont les fruits amers des deſordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce quelles ſont auſſi pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent gueres leur origine qu'à ſon imprudence, à ſa molleſſe ou à ſon intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de ſérieux que la mort des perſonnes qui nous ſont cheres, & la nôtre. Ce ſont là les deux ſeuls cas qui exigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres, il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans, quels ſont les maux de l'enfance: mais, quels qu'ils ſoient, ils n'appartiennent point à mon ſujet, parce qu'il n'eſt point d'argumens ſur la patience, qui

ſoient

ſoient à la portée de cet âge. D'ailleurs qu'un enfant au berceau ſoit patient ou ne le ſoit point, ce ſont choſes, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en exige pas de quiconque n'a encore que de l'inſtinct. Saint Auguſtin n'eſt pas le ſeul qui ait battu ſa Nourrice : mais il eſt peut-être le ſeul qui ſe ſoit reproché ſérieuſement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit aſſurément la conſcience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne ſais pas juſqu'à quel point elles ſont aiguës : mais je me perſuade qu'elles ſont ſupportables, par l'intrépidité des veuves qui ſe remarient, & par l'exemple des bêtes qui les ſouffrent patiemment.

Quant aux vieillards, je ne les trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à meſure que leurs infirmités s'acroiſſent ou ſe multiplient, leur ſentiment s'affoiblit auſſi; & que le plaiſir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'eſt de mourir : un jeune homme s'y reſout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un pere, une épouſe tendrement chérie, voilà des

des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus ſenſible de nous-mêmes : c'eſt alors qu'il faut rappeller toutes les forces de ſon ame pour en ſoutenir la rigueur.

Telle plaie, faite ſur un corps ſain, eût été guériſſable, qui ne le ſera pas, s'il eſt malade ou cacochyme. Il en eſt de même des bleſſures de l'ame : quelque bien conſtituée qu'elle ſoit, elle en reſſent une douleur aiguë ; mais la bonté de ſon tempérament, c'eſt-à-dire, ſa vertu, (car c'eſt-là la ſanté de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abattement, & referme enfin la bleſſure, dont il ne reſtera tout au plus qu'une légere cicatrice.

Dans les grandes douleurs, ſoit de l'ame, ſoit du corps, il eſt deux écueils à éviter, l'impiété & la foibleſſe. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouſe aimable, accomplie de tous points, qui réuniſſoit dans ſa perſonne, les ſept qualités que le grand Henri *, bon connoiſſeur

* *Mém. de Sully ; Lib. IX. Ed. Lond.* 1717.

noiſſeur aſſurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, ſage, douce, ſpirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Eſt-ce une raiſon pour attaquer le Ciel, pour accuſer le deſtin de cruauté, c'eſt-à-dire, la Providence d'injuſtice? Eſt-ce une raiſon pour vouloir ceſſer de vivre, pour abandonner vos emplois, & négliger vos devoirs; pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laiſſer aller à un engourdiſſement ſtupide?

Votre impatience eſt un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémiſſez; & ce qui eſt pis encore, c'eſt une revolte injuſte & criminelle contre l'autorité ſuprême du Monarque univerſel.

Votre épouſe étoit née mortelle, vous l'aviez priſe ſur ce pied-là; ſa mort, que vous avez dû prévoir & que vous avez même prévuë, eſt arrivée: qu'y a-t-il dans tout cela qui puiſſe juſtifier vos plaintes? Dieu vous l'avoit prêtée ſeulement pour un tems, ſans vous en déſigner le terme; ce terme eſt expiré: quelle injuſtice vous fait-il en vous la retirant? Vous ne vous attendiez pas à la perdre ſi-tôt. Et pourquoi?

quoi? puiſqu'il ne vous avoit pas aſſuré que vous la poſſéderiez longtems. Eſt-ce à lui qu'il faut s'en prendre, ſi vous vous êtes flaté ſans fondement? On s'accoutume trop à jouir, & l'on ſe fait, de ſa poſſeſſion actuelle, un titre pour l'avenir. Il étoit au moins auſſi probable, que votre épouſe mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous ſurvécût: & vous trouvez fort étrange qu'elle ait paſſé la premiere! Si la mort fût venuë vous enlever avant elle; eſt-il bien ſûr que vous n'euſſiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre? Ne vous ſeriez-vous pas fait une peine de celle que vous ſuppoſez que votre mort lui eût cauſée? Il a pourtant fallu néceſſairement, ou que l'époux mourût avant l'épouſe, ou que celle-ci le devançat dans le tombeau. Ou bien euſſiez-vous déſiré mourir tous deux au même inſtant? Mais en le déſirant acqueriez-vous le droit de l'exiger?

J'opere enfin quelque effet ſur votre ame: vous voilà reſolu à ne plus inſulter Dieu par des murmures impies. Mais ce n'eſt point encore aſſez: vous avez fait un pas du côté de la vertu; raprochez-vous auſſi de la raiſon. Vous reſ-

respectez la main qui vous afflige: mais vous succombez encore sous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous grossissent les objets, ou vous les font voir du moins sous des formes qu'ils n'ont pas. Vous pensez être le plus malheureux des hommes; il n'est point de situation que vous ne croyez préférable à la vôtre; cependant la perte que vous avez faite, ne vous met pas dans un état de souffrance, ce n'est qu'une privation de plaisir. Je ne sçai s'il ne seroit pas moins dur d'être séparé par la mort, d'une épouse qu'on aimoit, que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long, plus égal & plus soutenu, au lieu que les regrets, quelque violens qu'ils soient, vont toujours en s'affoiblissant.

Mais c'est encore sur quoi l'on se fait illusion: on se persuade qu'on sera triste toute sa vie. On s'imagineroit manquer de délicatesse dans le sentiment, si l'on osoit présager, qu'un jour on se consolera: on se croit en proie pour toujours à un desespoir accablant; & pour aigrir sa douleur, on accumule en quelque sorte

ſorte l'avenir avec le préſent. Avant de poſſeder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que ſa perte vous fait ſentir? Hé bien, rapportez vous-en au tems, ſon effet eſt infaillible: vous vous retrouverez préciſément dans l'état où vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais poſſedé, ſont preſque une même choſe. Vos regrets ſe transformeront en un ſouvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offenſe: mais dans dix ans elle vous paroitra plus vraiſemblable & moins injurieuſe.

Mais voici un autre ſpectacle qui attire ma pitié. Ce n'eſt plus un époux en larmes ſur la tombe de ſon épouſe: c'eſt le vieux *Zozime* mourant. Son viſage have & tiré, ſon teint livide, ſes yeux ternes, aſſurent déja l'eſpoir de ſes avides héritiers. Son Medecin l'abandonne: que faire ſur ſon corps uſé dont tous les reſſorts ſe détraquent? Un Prêtre eſt à ſon chevet, qui tâche au moins de ſauver l'ame. » Eh, quoi! » *dit triſtement Zozime*, n'en puis-je » donc pas réchapper? *Polychrone* a cinq » ans plus que moi: il vient de ſe tirer » d'une

» d'une maladie toute semblable. Non,
» je n'en mourrai point, je me sens bien,
» j'ai le cœur encore bon.

On lui insinue cependant qu'il est plus près de sa fin qu'il ne pense: il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On insiste; le mal augmente: enfin il commence à son tour à n'être plus si rassuré. Sa frayeur le trouble & l'agite: il crie, pleure & se desespere; il appelle à son secours, son Crucifix, son Patron & son Ange gardien. Tout est sourd à sa voix. Que faire en cette extrémité? Il chicane avec la mort, & lutte, comme il peut contre elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir consenti.

Eh! quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait sur la terre, depuis près d'un siécle que vous l'habitez? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir: & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie! Que gagneriez-vous à reculer? Quelques années de souffrances & de regrets, peut-être encore plus vifs à l'expiration du répit. La mort est une dette qu'il faut payer: vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de gémir à l'approche du terme fatal, rendez graces

ces à Dieu, de ce que la rupture d'une fibre, d'un filet plus menu cent fois que n'eſt le cheveu le plus délié, ſuffiſant pour vous mettre au tombeau, vous n'avez pas laiſſé de vivre juſqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt ſa tête, que de ſe laiſſer circoncire, un bon Juif ſe feroit brûler à Rome, plutôt que de ſe laiſſer baptiſer: c'eſt que le Chrétien & le Juif ſont perſuadés chacun, que leur conſcience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins eſt dans l'erreur; & ni l'un ni l'autre aſſurément n'a pour lui l'évidence. Mais vous que Dieu frappe d'une maladie mortelle, vous êtes certain de ſa volonté: c'eſt une vérité démontrée, qu'il veut que vous ſoyez malade, puiſque vous l'êtes, & qu'il eſt tout-puiſſant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet*; & vous faites pis, en murmurant de la fiévre qui vous dévore.

Que ſeroit-ce donc ſi vous n'eſperiez rien après la mort? Vous comptez être heureux dans l'autre vie; & vous gémiſſez du coup qui vous y mene.

» Auſſi n'eſt-ce pas tant, dites-vous, » la perte de ma vie, qui m'alarme, que » mon

» mon incertitude ſur l'état qui la doit
» ſuivre. Qui ſçait s'il eſt digne d'a-
» mour ou de haine ? On dit des choſes
» ſi effrayantes de l'autre monde, qu'il
» y a de quoi trembler pour les plus har-
» dis. «

Eh! repoſez-vous de votre ſort ſur Dieu. On vous l'a préſenté peut-être comme un maitre dur & injuſte, qui redemande ce qu'il n'a point prêté, qui veut recueillir où il n'a point ſemé. On ne le peint en effet que trop ſouvent ſous ces couleurs odieuſes. En croirez-vous ces portraits blaſphématoires, que des cerveaux noirs & mélancholiques, ont pris plaiſir à tracer, plutôt que les témoignages aſſidus qu'il vous donne de ſa bonté. Dieu eſt un pere tendre, bon à tous ſes enfans; prodigue de ſes faveurs pour ceux qui lui ſont ſoumis, indulgent & flexible pour ceux qui l'ont offenſé.

§. II.

DES CHATIMENS.

Ce ſont des ſuites infaillibles de nos deſordres; chaque vice traîne le ſien avec lui; ce ne ſont point des vengeances, mais des corrections.

Il

Il eſt d'autres maux, naturels auſſi en quelque ſorte, parce qu'en conſéquence d'un ordre conſtant de la Nature, ils ſont les ſuites infaillibles du déréglement des mœurs : tels ſont l'ignominie qu'attire une baſſeſſe ; l'indigence, qui ſuit la prodigalité; la perte des forces & de la ſanté, que produit l'intempérance.

Oenophile à quarante ans eſt déja un vieillard caduc: ſon corps chancelle, ſes mains tremblent, ſa tête branle, il balbutie; un feu caché dans ſes entrailles, le dévore & le deſſeche. Mais ce feu, c'eſt lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri, par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque eſt tourmenté par des accès cruels de goute, dont il eſt redevable aux talens de ſon Cuiſinier, à la ſomptuoſité de ſa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triſte état vois-je *Aſote!* Un cabinet étroit & nud, forme tout ſon logement, dont un grabat délâbré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y reſter couché, bien avant dans la journée.

Le

Le ſoir venu, une lampe aſſortie au lieu, une vraie lampe ſépulchrale, en augmente plutôt l'horreur qu'elle n'y répand la clarté. C'eſt à la foible lueur de ce funebre luminaire, qu'il mange un peu de pain groſſier, à quoi ſe reduit ſon repas; encore n'eſt-il point aſſuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas demain.

Que ſont donc devenus ſes grands biens, ſes revenus immenſes, qui paroiſſoient ſuffiſans pour l'entretien d'une Province entiere? Ce que devient l'eau dans un crible; la cire, dans une fournaiſe. Sa table, ſon jeu, ſes maîtreſſes, ſes emprunts & ſon Intendant, voilà les gouffres ſans fond où s'eſt perdue ſon opulence.

Mais, de tous les amis qu'il eut, ne lui en reſte-t-il pas un, qui dans ſon infortune lui tende une main ſecourable?

S'il lui en reſte? En a-t-il jamais eu? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoi qu'on en diſe, l'adverſité n'écarte point les amis; elle diſſipe ſeulement ceux qui feignoient de l'être: & ſi elle eſt bonne à quelque choſe, comme il n'en faut pas douter, c'eſt aſſurément là un de ſes premiers avantages; car

car c'eſt gagner que de perdre de faux amis. Si Aſote eſt à plaindre, c'eſt ſeulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philocerde eſt flétri pour ſes vols, *Aphiſtas* pour ſes trahiſons, *Phriné* pour ſon impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le tyran qui ſe fait craindre, tremble à chaque inſtant pour lui-même. Un pere qui, dans ſa maiſon, laiſſe regner la licence, verra bientôt ſes enfans l'en punir cruellement, par les affronts que leurs deſordres feront rejaillir ſur lui. L'humeur coquette de la mere paſſera dans le ſang de ſes filles; & leurs honteuſes avantures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au public l'horreur de ſes vices ſecrets: c'eſt aſſez qu'il les connoiſſe lui-même, pour en porter le châtiment; ſes remords ſeront ſes bourreaux. Ou, ſi la Juſtice divine laiſſe quelques coupables jouir, tant qu'ils ſont ſur la terre, d'une trompeuſe impunité; c'eſt parce que la mort ne peut pas les lui ſouſtraire, tôt ou tard elle aura ſes droits.

Dieu, ſans doute, châtie en pere; & ſes châtimens ne ſont vraiſemblable-

ment que des moyens de nous améliorer: j'ose le dire, de ceux-mêmes d'après cette vie, s'ils ne sont point éternels; or la raison, loin de m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que, semblable à un mortel vindicatif, il afflige ses créatures, même coupables, pour le plaisir barbare de les voir souffrir. S'il les punit, c'est pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à sa suite: mais j'ai peine à concevoir, qu'un Dieu, juste & bon, puisse punir par esprit de vengeance; & bien moins encore qu'il se venge éternellement. La vengeance ne seroit pas interdite à l'homme, si Dieu se la permettoit, puisque l'homme est son image.

Quoi qu'il en soit, il est au moins certain, par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne sont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voyes de la vertu; & c'en est assez pour le sujet que je traite.

Si, appesanti par un sommeil létargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeller à la vie, que de reveiller vos sens engourdis, par la piquure d'une lan-

lancette ; pourriez-vous justement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué ? C'est-là précisément ce que Dieu fait en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui suivent nos crimes, ne sont rien auprès de celles qu'elles sont capables de guérir. Mais pour qu'elles puissent operer leur effet, ce n'est pas assez que Dieu punisse en pere : il faut aussi que nous recevions ses utiles corrections, en enfans soumis & dociles.

§. III.

Des Persecutions.

Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune ; persécutés sous de faux prétextes ; avec quelle confiance ils doivent supporter ces persécutions ; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.

Les amis de la vertu ne sont point des rivaux ombrageux, qui cherchent à se détruire : rien au contraire ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'est de la part de ses ennemis seuls

qu'on a des traverſes à craindre: mais auſſi elles ſont inévitables; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on ſe forme communément du bonheur; la vertu, loin d'être toujours heureuſe, ne l'eſt preſque jamais. Les richeſſes, les honneurs & les emplois diſtingués, ſont rarement ſon partage. C'eſt une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & ſans dot. Quelques amans de tems à autres, prennent du goût pour elle: mais la plûpart d'entr'eux, la trouvant ſi dénuée des avantages de la fortune, ſe refroidiſſent bientôt. Un autre obſtacle encore rallentit leur paſſion: les avenues du palais qu'elle habite, ſont bordées de ronces & d'épines, & gardées par des génies malfaiſans, qui en écartent ceux qui l'approchent; les uns par les menaces; d'autres, par des promeſſes; ceux-ci, à force ouverte, ceux-là, par des piéges adroits.

Mais il eſt une circonſtance, qui doit flater ſes amateurs, & les rendre perſéverans: c'eſt qu'ils ſont ſûrs de leur conquête, ſi leur amour eſt ſincere. L'aimer c'eſt déja la poſſeder, elle n'échappe qu'à ceux qui la trahiſſent par inconſ-

inconſtance ou par foibleſſe : or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidele que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer : la tranquillité, l'aiſance, le faſte, l'amitié des Grands. Or, préferer à la vertu, ou ſimplement lui comparer, aucun des avantages dont on peut jouir ici-bas, fuſſent des mitres ou des tiares, des ſceptres & des couronnes : non-ſeulement, c'eſt ne la pas aimer, c'eſt même ne la pas connoitre. Au niveau de la vertu, placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallele ! leur donner la préférence, quelle profanation !

Les vicieux, qui par leur nombre ſont dans le monde, le parti dominant, n'ont point proſcrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais ſous ſes véritables noms : pour avoir droit de la perſécuter, ils lui en ſubſtituent d'odieux, affectent de la méconnoitre, & canoniſent les vices, décorés de ſes livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi ; lâcheté le pardon des injures ; gravité pédanteſque, la ſage circonſpection ; le mépris de l'or, fo-

lie; la générosité, foiblesse. L'ambition, au contraire, est transformée dans leur bouche, en noble émulation; la ruse & les tromperies, sont de l'industrie, de l'adresse; la bigote hypocrisie prend le nom de piété; la duplicité, celui de fine politique; la feinte, les détours & la dissimulation, sont des chefs-d'œuvres de prudence; l'emportement n'est que vivacité; l'orgueil, grandeur de sentimens; l'ardeur de se venger, un point d'honneur indispensable; & la férocité, bravoure. Leurs éloges sont des outrages: efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs sont empoisonnées: gardez-vous de les mériter; on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorsqu'on médite une entreprise dont on pourroit s'abstenir, il est permis, & même nécessaire, d'en combiner tous les inconvéniens: mais il n'en faut connoitre aucun, lorsqu'il s'agit de remplir son devoir. Un soldat est commandé pour monter à l'assaut: ce n'est point là le cas d'examiner les risques qu'il courra; qu'il marche sans déliberer, dût-il y trouver la mort: l'ordre s'étend jusques-là. Marchons de même

sous

ſous l'étendard de la vertu ſans enviſager le péril : quel qu'il ſoit, ſi c'eſt un mal, c'en eſt un néceſſaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se laſſer de ſouffrir pour la vertu, c'eſt approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indignes calomnies : eh bien, rejouiſſez-vous, de ce qu'on ne peut vous décrier que par de fauſſes imputations.

On vous traduit devant des tribunaux, on vous condamne injuſtement ; la paſſion a guidé vos accuſateurs & vos Juges : il vous paroit bien amer d'être flétri quoiqu'innocent. Vaudroit-il mieux que vous fuſſiez coupable ? Le plus grand de tous les malheurs pour l'homme vertueux, ſeroit-il donc pour vous une conſolation ? Et ſeroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remords ?

L'opulence d'un méchant, les poſtes où on l'éleve, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalouſie, vous moleſtent & vous chagrinent. Quoi ! dites-vous, c'eſt donc pour de pareils hommes que ſont reſervées les richeſſes, les emplois & les dignités ! Ceſſez votre injuſte murmure : ſi ces biens que vous

regrettez en étoient de véritables, les méchans qui en jouissent, en seroient dépouillés, vous les posséderiez. Que diriez-vous d'un grand homme, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir sauvé la patrie, se plaindroit qu'on paye mal ses services, parce qu'en sa présence, on distribueroit à des enfans, quelques sucreries, dont on ne lui feroit point part. Votre plainte n'est pas mieux fondée. Dieu n'a-t il donc pour vous recompenser que des richesses périssables, & des honneurs vains & fragiles?

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier son humeur & supporter celle des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien: sujets qui donnent le plus ordinairement matiere à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.

Autant la Nature a répandu de varieté sur les visages, autant elle en a semé dans les goûts & les caracteres: & comme il seroit déraisonnable d'exiger,

ger, dans tous les viſages, la reſſemblance du ſien, il ne l'eſt pas moins de prétendre, que l'humeur de tous les hommes ſe plie au gré de la nôtre.

Chacun penſe & agit ſelon le ſiecle & le climat où il vit, ſelon ſon âge, ſon ſexe, ſon inſtinct particulier, & l'éducation qu'il a eue; & ne ſonge gueres à examiner s'il penſe ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes ſur la terre qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à ſe rendre meilleurs. On ſe pardonne tout; & l'on ne paſſe rien aux autres: on voudroit reformer le genre humain; & l'on s'excepte tout ſeul de la reforme.

Commencez par rendre votre humeur ſouple; & vous éprouverez bien moins de contrarietés.

Roſine avoue qu'elle eſt vive: & le public moins ménagé dans ſes expreſſions, appelle ſa vivacité, rage, fureur, phrénéſie. Jamais il ne lui eſt venu à l'eſprit, que l'Univers entier n'eſt pas fait pour lui complaire: ce qu'elle ſouhaite, elle ſe le croit dû, & prend pour autant d'outrages tout ce qui la contrarie. Un enfant crie, voilà Roſine excé-

dée: »La sotte engeance qu'un enfant! »vîte, vite, qu'on me l'emporte.» Un valet casse un verre: »Le mal-adroit, »le balourd! retirez-vous, voilà vos »gages». Le hazard fait qu'elle se trouve seule, & sa solitude l'ennuie: aussi-tôt ses amis absens sont durement apostrophés: »Où donc est l'ingrate *Do-»ris?* Qu'est devenue la nonchalante »*Agathe?* Où s'amuse le traitre *Eu-»phorbe?* Que fait le perfide *Sylvan-»dre?* Quels froids amis! Dans quel »abandon ils me laissent! je ne les veux »plus jamais voir». Capricieuse, changeante, ne voulant jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit hier; tout ce qu'elle veut constamment, c'est seulement qu'on la devine. On s'y essaye, mais en vain: presque jamais on ne rencontre juste; encore moins arrive-t-il, lorsqu'on fait ce qu'elle désire, qu'on s'en acquitte à son gré. On s'est toujours mépris en quelque chose, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaise grace. Qu'on la caresse, on est trop libre; qu'on la respecte, on la dédaigne: qu'on la voye rarement, elle s'en plaint avec aigreur; qu'on la visite assiduement, on la fatigue, on l'importu-

ne: & lorſqu'on l'a mécontentée, on en eſt inſtruit ſans délai; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus annoncent à l'inſtant ſon dépit. Laiſſez-la exhaler ſa rage : vouloir la calmer, c'eſt l'aigrir. Dans les momens où elle eſt de ſang-froid, vous riſquerez un peu moins à lui faire des remontrances: mais vous n'y gagnerez pas plus. » Au » fond, avois-je tort, *vous dira-t-elle?* » Que ne s'y prend-t-on mieux? J'a» voue que je ſuis un peu prompte: mais » ce n'eſt pas-là un grand mal; il faut » me prendre comme je ſuis. »

Quand tous les hommes ſeroient également attachés à la vertu, ils ne laiſſeroient pas de differer en bien des points. Le fond des principes de morale & des ſentimens ſeroient le même dans tous; mais ils ne ſe copieroient pas pour cela dans des choſes indifférentes aux bonnes mœurs; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné ſa loi pour regle de conduite, & non pas nos ſemblables pour modeles. On peut fort bien être auſſi vertueux qu'un autre, ſans lui reſſembler de caractere. Suppoſons donc une ſociété toute compoſée de gens de bien; on y rencontrera

encore de quoi exercer ſa patience. L'eſprit fin & pénetrant ne ſupportera qu'avec peine des génies lourds & peſans: un plaiſant, un facétieux ne ſympathiſera pas avec un mélancholique. Que l'un ſoit poſé, l'autre vif; l'un grand parleur, l'autre ſilentieux: que de ſujets de rupture pour des humeurs impatientes! Mais dans ma ſuppoſition, tous ſont des hommes vertueux, qui tous par conſequent méritent quelques égards. Cherchez premierement cette qualité eſſentielle, dans ceux avec qui vous vous liez: elle eſt aſſez précieuſe, aſſez rare, aſſez excellente, pour effacer ou couvrir quelques défauts. Paſſez tout à un homme en qui vous connoiſſez des mœurs & de la probité: vous le devez ménager avec ſoin; vous perdriez un tréſor, ſi jamais il vous échappoit. Rien ne reſſemble plus à Dieu, qu'un homme juſte & vertueux: donc ce ſeroit inſulter Dieu, que d'outrager ſon image.

Tymon eſt froid & taciturne: les ris & l'enjouement ne dérident jamais ſon front pliſſé; les aſſemblées où l'on ſe les permet ſont pour lui des pays perdus, où il porte un viſage ſombre, un air triſte

trifte & déconcerté. Lorfque par des raifons de bienféance, il s'eft cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût difpenfé. Mais en revanche, Tymon a le cœur droit, l'efprit bien fait & l'ame généreufe. Ayez befoin de fon fecours: ç'en eft affez, c'eft un titre fuffifant auprès de lui, pour le mériter. Il eft grave & férieux; mais il n'eft ni foupçonneux ni cauftique. Il s'abftient des plaifirs permis; mais il ne les condamne pas. Vous ne l'entendez point cenfurer ni médire. Il parle peu; mais il eft véridique; fa bouche eft un organe pur, que n'ont jamais fouillé le menfonge ni l'équivoque. Traitez fans rien craindre avec lui: vous n'aurez pas befoin, pour affurer l'exécution de fes engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus fûres que Tymon lui-même?

Ceux qui donnent le plus fouvent matiere à des vivacités, font fur-tout les enfans, les domeftiques & le bas peuple. Ce n'eft pas que ces gens-là foient d'une efpece plus vile en foi que le refte des hommes, ni qu'ils ayent le cœur plus gâté: c'eft feulement que n'ayant

point

point appris par ce qu'on appelle l'usage du monde, à se voiler sous des apparences trompeuses, leurs défauts étant plus visibles, en sont aussi plus choquans.

Damaris, ainsi que la plûpart des meres, a des enfans badins, folâtres & inappliqués. Elle a beau s'épuiser en leçons, en reprimandes : on ne l'écoute pas, ou l'on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés. La tendresse maternelle suspendue, fait place au courroux. Qui de vous, ou de vos enfans, Damaris, est plus condamnable? La légéreté les entraîne: la colere vous transporte. La prudence est-elle plus de leur âge, que la modération du vôtre? »Ils doivent au moins »m'obéir, dites-vous.» Et vous, à la raison, qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'est moins punir, que se venger.

Quel démon agite *Aphronie*? Je l'entends gourmander sans cesse ses femmes & ses valets. Se sont-ils donc tous ligués pour aigrir sa bile amere? Non, ce sont d'innocentes victimes de ses fureurs

reurs capricieuſes. Qu'Aphronie rabatte un peu de ſa fougueuſe pétulance, tous leurs forfaits diſparoiſſent : ils ne lui ſemblent coupables, que parce qu'elle eſt emportée. Son humeur impatiente lui groſſit tous les objets dont ſa fantaiſie eſt bleſſée, & transforme à ſes yeux en crimes, les fautes les plus légeres.

Nos domeſtiques ſont des hommes: c'eſt une cauſe infaillible pour qu'ils ne ſoient pas ſans défauts; & c'eſt une raiſon pour nous, d'uſer avec eux d'indulgence.

Vous mépriſez le bas peuple: & vous avez raiſon, ſi vos mepris ne tombent que ſur ſa groſſiereté, ſon ignorance & la baſſeſſe de ſes ſentimens. A en juger par ces côtés hideux, ce n'eſt qu'une vile fourmilliere, qui ſe remue & ſe tremouſſe ſans connoiſſance & ſans deſſein; un corps ſans yeux, qui marche ſans voir où il va, ou qui n'eſt guidé tout au plus que par l'appas d'un gain ſordide, & ne connoit preſque jamais ſes véritables intérêts: ennemi de la ſageſſe & de la modération; turbulent, ſéditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'opprime; vain,

vain, inconſtant & ſuperſtitieux; amateur des nouveautés, en proie à la prévention; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'inſtruiſent & le gouvernent, & le jugeant toujours mal.

Mais de cette claſſe ignoble, tirez quelques ſujets dociles, & d'un âge encore ſuſceptible de leçons & d'enſeignemens: c'eſt peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous ſurprendra par ſon éclat ébslouiſſant; la ſageſſe & la vertu, fruits de l'éducation, le diſcerneront de la foule; les richeſſes & les honneurs ſeuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu. La plûpart des Grands ſont peuple.

Dédaignez, tant qu'il vous plaira, la populace en général: mais dans chacun de ceux qui la compoſent, enviſagez des hommes comme vous: aimez-les à ce titre, & ſupportez leurs défauts. Soyez ſur-tout indulgent pour ceux que l'infortune humilie: vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuiſant le ſentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade, ſes caprices & ſes humeurs: on doit auſſi paſſer

ſer aux miſérables, tous les égaremens dont leur miſere eſt la cauſe.

Vous n'êtes point parfait, ſans doute : traitez donc vos ſemblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'euſſiez-vous même aucun défaut, vous n'auriez point acquis par-là le droit d'inſulter ceux qui en ont ; c'eſt ſeulement une raiſon pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excuſable, s'il eût outragé *Therſite.*

ARTICLE II.

Du Courage.

Diviſion du courage. Diviſion du préſent article en deux paragraphes.

J'appelle courage, la vigueur néceſſaire à l'ame pour exécuter des actions vertueuſes, qui par les obſtacles qu'il faut braver, ſeroient impraticables à des cœurs puſillanimes. Or ces obſtacles ſont au fond de notre cœur, ou naiſſent du dehors. De-là deux ſortes de courage : l'un par lequel devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons

nons à nous vaincre ; je l'appellerai grandeur d'ame: l'autre, qui agiſſant au dehors, renverſe les barrieres qui s'oppoſoient à nos deſſeins ; je l'appellerai héroïſme.

§. I.

De la Grandeur d'Ame.

Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'eſt que ce beau. Mépris des biens périſſables, ſource des vertus ; émulation, ſource des talens. Pareſſe, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, diſtincte de l'envie & de l'ambition.

J'entends par grandeur d'ame, ce ſentiment noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empreſſement. Mais où le chercher ce vrai beau? Quelles en ſont les ſources? Ce ſont, à mon avis, la vertu & les talens: tout le reſte n'eſt que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périſſables ; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain eſt naturellement vertueux & grand ; ôtez-lui les baſſes affec-

affections qu'il contracte, lorsqu'il se laisse entrainer par les sens; il reprendra de lui-même sa noblesse originaire.

1. La grandeur d'ame ne consiste pas à négliger ses propres intérêts, mais à ne tourner ses désirs que sur des biens solides & réels. Le juste n'a pas moins d'ardeur pour sa félicité que le méchant; mais il connoit mieux les moyens de se la procurer, & les pratique plus volontiers. Il sait que la vertu seule peut suffire à le rendre heureux; & que si d'autres avantages y contribuent aussi en quelque chose, ce n'est qu'autant qu'elle les accompagne. Si sans blesser la pureté de ses mœurs, il peut jouir d'une vie aisée & tranquille, exempte d'amertumes & de douleurs, & assaisonnée par d'innocens plaisirs, il la préférera sans doute à une vie traversée par des revers, des desastres, des vexations, ou empoisonnée par la souffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choisir entre une action vertueuse, qui ruine sa fortune ou mette sa vie en danger; & une action lucrative, mais qui flétriroit sa vertu: quelque grand, quelque immense que soit le gain qu'il en puisse esperer, son choix est fait, il n'hési-

n'héſitera pas; la vertù eſt bien d'un autre prix à ſes yeux, que ſon repos, ſon plaiſir ou ſa vie.

Sophrone & *Pulchérie*, ſembloient être nés l'un pour l'autre; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractere, eût établi entr'eux une union inaltérable: mais elle a diſpoſé de ſa main. Il l'aime cependant: s'il la voit ſon amour croitra, & ſans doute auſſi ſa foibleſſe. Pour éviter ſa chûte, il eſt un moyen aſſuré, dur à la vérité, mais unique: c'eſt de ne plus voir Pulchérie. Sophrone s'y reſout: voilà ſa vertu ſauvée. L'amour eſt un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent eſt accuſé devant *Eaque*: les accuſateurs ſont puiſſans; on lui dicte le jugement qu'on attend de ſa complaiſance; la ſentence qu'il portera va décider de ſa propre ruine ou de ſon élévation. Mais pour un Juge integre, qu'eſt-ce que la fortune en comparaiſon de l'équité?

Calliſthene eſt dépoſitaire d'une ample ſucceſſion, qu'un oncle, dont il s'eſt crû l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais que la loi ne connoit pas. Calliſthene a promis, ſans

ſans témoins, ſans écrit, tout ce que l'oncle a exigé de lui. Cependant, fruſtré d'un bien ſur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuſe indigence. »Quel ſi grand »mal, dites-vous, s'il ſe l'approprioit, »ou qu'il en détournât du moins une »partie à ſon profit? Qui le ſauroit?» Dieu, qui ſait tout, & Calliſthene qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi, ſortir de l'indigence, pour tomber dans la perfidie! Ce n'eſt pas là ſe délivrer, c'eſt ſe perdre.

Garroté ſur un bûcher par ces zélés qui font mourir les gens ſous prétexte de Religion, votre vie eſt dans vos mains: les barbares conſentent à vous délier, ſi vous conſentez à mentir, à trahir vos ſentimens. Quelle étrange clémence! Ce qu'ils exigent de vous eſt bien pis, que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre eſprit, la ſtructure de nos organes, leur vigueur & leur mobilité, & plus encore que tout cela, nos beſoins toujours renaiſſans, nous avertiſſent que la main qui nous a formés, nous a fait pour une vie agiſſante & exercée: or la fin à laquelle le Créa-

Créateur nous deſtine, eſt toujours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'eſt un ſentiment bas & inventé par la molleſſe, que de regarder comme châtiment, la néceſſité du travail: c'en ſeroit fait de nous au contraire, ſi Dieu nous l'eut interdit. L'inaction eſt une ſorte de léthargie également pernicieuſe à l'ame & au corps.

Rhatyme en fournit la preuve: ce qui l'occupe, lui déplait: ce qui l'exerce, le laſſe; c'eſt même une fatigue pour lui que d'exiſter; ſa félicité ſouveraine ſeroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puiſſe mieux recompenſer ceux qu'il aime, c'eſt là le Paradis qu'il attend; & dès cette vie, il anticipe ſon bonheur, en prolongeant tous les jours ſon ſommeil bien avant dans la matinée. Le moment de ſon reveil eſt un inſtant fatal pour lui: il l'écarte autant qu'il peut; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laiſſe voir encore longtems ſur ſon front farouche & ridé, qu'il n'eſt debout qu'à regret. Il s'habille à vingt repriſes, les bras lui tombent, il n'y ſauroit ſuffire. Par où va-t-il commencer ſa journée? »Qu'on me donne à »man-

» manger, dit-il. » Ce n'eſt pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il ſoit gourmand; mais c'eſt qu'un homme deſœuvré remplit toujours par-là quelques quarts-d'heure de vuide, ſans que ſa nonchalance en ſouffre; pendant douze heures qu'il va être ſur pied, il aura ſouvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laiſſent ces petits repas de caprice, ſont remplis par quelques frivolités qui ſe ſuccedent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuſe. Rien n'eſt ſi peu ſenſible au plaiſir qu'un pareſſeux: c'eſt une ame engourdie que rien ne pique ni n'éveille. A charge à lui-même, il voudroit pouvoir ſe fuir, & n'en a pas la force: cet éternel ennui qu'il traîne partout, prend mille formes différentes, pour ſon ſupplice & pour celui des autres. Tantôt c'eſt laſſitude; il ſe ſent lourd, peſant, il ne ſauroit remuer le bout du doigt: tantôt c'eſt incommodité; il a je ne ſai quel mal, qu'il ne peut pas définir: d'autres fois il eſt chagrin, ſans ſavoir ce qui l'attriſte: dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuſe. A l'entendre, on ne le ſert jamais bien; on n'a pour lui aucuns

égards,

égards, on ne le plaint point quand il souffre, on est dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce seroit lui vouloir du bien : sa sombre imagination, son indolence, sa paresse réaliseront bientôt tous ces maux imaginaires. Il sera demain, s'il ne l'est pas aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & débile. Est-ce un bonheur que la vie pour qui la conserve à ce prix?

La nonchalance & la molesse ont ruiné plus de tempéramens, que n'ont jamais fait les travaux les plus excessifs : & l'exercice moderé, loin de nuire à la santé, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une societé dont les secours nous sont nécessaires, nous devons, pour les mériter, la servir aussi nous-mêmes, & la servir avec zéle. Remplir un devoir froidement, c'est ne s'en point acquitter; & ce qu'on fait à regret, on le fait toujours mal.

Il est mille emplois differens, qui tous concourent au bien commun : choisissez parmi ceux qui sont à votre portée; étudiez votre goût, consultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois

fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profession que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voisine de l'envie & de l'ambition; mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de l'autre. Loin de s'attrister du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empressement: c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir qui l'excite, & non pas la soif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Philstène hait ceux qui prosperent, qui brillent, qui se distinguent. Tous les avantages qu'il voit possedés par d'autres, il les croit déplacés: c'est à lui qu'ils étoient dûs; on ne sçait pas connoître ce qu'il vaut. C'est *l'envie* qui dévore Philstène.

Philotime, ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ses désirs & de ses soins; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent insipides, dès qu'une fois il en jouit: ou, pour mieux dire, il ne jouit d'aucuns; son cœur toujours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'est l'*ambition* qui le ronge.

Mais

Mais pour *Eudoxe*, il eſt viſible qu'une noble *émulation* eſt le ſeul mobile qui l'anime. L'art oratoire eſt celui qu'il embraſſe, art qu'un ambitieux n'eût point aſſurément choiſi : dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'eſt pas fort conſideré. Joignez-y, ſi vous voulez, de la juſteſſe & de la préciſion dans l'eſprit, une étude profonde des mœurs, des loix, des uſages & des coutumes ; en un mot tant de talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer : tout cela n'eſt rien, & ne ſçauroit le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ſes coffres. Dans ce pays, tout eſt vénal, on y a mis à l'encan tout ce qui de ſa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de diſpoſer des biens & de la vie même des citoyens; celui d'expoſer la ſienne à la tête d'un régiment ; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de préſider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens; ou de les faire exécuter ; on y vend juſqu'à des vains titres, des noms, des armoiries, & je ne ſçai quelle diſtinction, qu'on appelle de la nobleſſe. Cette odieuſe vénalité, qu'en vain on eſſayeroit de juſtifier, ôtant donc au mérite

mérite tout eſpoir de recompenſe, l'émulation n'y peut être que fort rare: mais en revanche, elle y brille dans toute ſa pureté. Eudoxe en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne ſera pas ſoupçonné d'aſpirer aux premiers emplois de l'Etat; puiſqu'il eſt ſûr que ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet ſeul eſt d'exceller dans l'art auquel il s'eſt borné, de tirer la vérité du ſombre cahos où la chicane l'enveloppe, de la préſenter aux Juges en termes clairs, & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre juſtice au bon droit. Qu'un autre en faſſe autant, Eudoxe n'en eſt point piqué: que lui importe par qui le bien ſe faſſe, pourvû qu'il ſoit fait? Un innocent alloit périr, c'eſt *Callidéme* qui le ſauve; un pupille étoit opprimé, c'eſt *Euphrade* qui le défend: n'importe, puiſqu'ils ont réuſſi, il n'eût rien fait de plus ſans doute, leur ſuccès en eſt un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ſes talens, que le bien public & l'honneur, on ſeroit inacceſſible à la baſſe jalouſie.

§. II.

De l'Héroïsme.

Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté, distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caracteres qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & singulierement les duels, sont les effets du courage ou de la lâcheté.

La grandeur d'ame est comprise dans l'Héroïsme : on n'est point un Héros avec un cœur bas & rampant : mais l'héroïsme differe de la simple grandeur d'ame, en ce qu'il suppose des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique pour vaincre ses penchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent à la nature : les faire avec succès, est, si l'on veut, grandeur d'ame ; mais ce n'est pas toujours ce qu'on appelle héroïsme. Le Héros, dans le sens auquel ce terme est déterminé par l'usage, est un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les

les périls, & *vaillant* dans les combats.

1. La fermeté & l'opiniatreté ont quelques traits qui se ressemblent; mais dans les deux tableaux qui suivent, vous distinguerez aisément l'une de l'autre.

Tymocrate embrasse un sentiment, dès-lors quiconque a le malheur de vivre sous sa dépendance, sera forcé de l'adopter aussi. Lui représenter qu'il se trompe, c'est une audace, une revolte: le lui prouver, c'est un outrage impardonnable. Il a fait un réglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique: on l'informe par d'humbles requêtes, des inconvéniens qui en rendent l'exécution impraticable; avis & requêtes perdus. Thymocrate n'a jamais sçu ni penser ni réfléchir; il ne sçait que vouloir. Moderer son ordonnance, ou la supprimer, eût été le parti le plus sage; mais ce n'eût pas été le plus despotique. »Un »Intendant de Province, un Magistrat »de ma sorte, doit-il prendre la loi d'u»ne vile populace? *Mon ordonnance est* »*une nouveauté*: eh bien, qu'on s'y con»forme; & dans dix ans ce n'en sera »plus une. *On la censure, on en releve* »*les abus*: que m'importe la critique de

» gens faits pour m'obéir? *C'eſt*, dit-on,
» *compromettre mon autorité*, *que de com-*
» *mander l'impoſſible*. Je la ſçaurai bien
» mettre à couvert, en châtiant ceux qui
» ſe plaignent. Reculerai-je après m'ê-
» tre avancé ſi loin? L'ordre eſt lâché;
» juſte ou non, il faudra bien qu'on s'y
» ſoumette. *Le pays*, *ſi je m'obſtine*, *eſt*
» *prêt à ſe ſoulever*: qu'il ſe ſouleve; on
» le ſçaura bien reduire. »

Voilà de l'opiniatreté: & voici à préſent de la fermeté.

Choregue a ſervi ſa patrie en qualité de Miniſtre, d'homme de guerre & de finance, le bien public fut en tout ſon unique objet: rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui ſembloit indifférent. Avoit-il formé un deſſein qui tendît viſiblement à ce but; l'exécution en étoit ſûre, pourvû qu'il n'eût à ſurmonter que la critique des eſprits faux, que les piéges qu'ils lui tendoient, que les traverſes qu'ils lui ſuſcitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ſes difficultés. Favori de ſon Roi, loin de deſcendre pour lui complaire, à d'indignes flatteries, il oſoit lui préſenter la vérité ſans voile, & la lui faire enviſager. Cent fois ſes
libres

libres remontrances l'exposerent à perdre son poste : mais le bonheur de l'Etat lui parut toujours préférable à son avantage particulier. Il se faisoit honneur plutôt de servir son Prince, que de posseder sa faveur, & songeoit moins à éviter sa disgrace, qu'à ne la pas mériter. » J'ai bien pû, *disoit-il*, hazar» der ma vie dans les combats, pour la » gloire de mon maître & la mienne : » & je craindrois de risquer ma for» tune ! »

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Ministre ! Mais, sans doute, mon Lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un être imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'existence. Quelque rares que soient les *Alexandres* & les *Césars*, on en trouve bien plus encore que de Ministres desintéressés, dont l'unique point de vûe soit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté est un entêtement aveugle pour un sujet inutile ou injuste : elle part pour l'ordinaire d'un esprit sot ou méchant, ou méchant & sot tout ensemble, qui croiroit sa gloire ternie,

s'il revenoit ſur ſes pas, lorſqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté au contraire eſt la reſolution conſtante d'un homme ſenſé, qui perſiſte dans un deſſein qu'il ſçait être juſte & utile, malgré les oppoſitions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'eſt l'honneur, c'eſt la vertu, c'eſt l'amour du bien public, qui inſpirent la fermeté. Je dis *l'amour du bien public*; car celui qui ne s'obſtine à pourſuivre une entrepriſe, que pour la conſidération de ſon propre avantage, n'eſt qu'une ame intéreſſée, dont la conſtance a plutôt pour principe, la baſſeſſe, que l'héroïſme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne ſçauroit trop faire: mais on fait trop pour la fortune, lors qu'on lui ſacrifie ſa ſanté, ſa maîtreſſe, ou ſon ami.

2. L'intrépidité eſt une ſorte de fermeté, mais éprouvée par la préſence du danger, des peines & des ſouffrances: elle caractériſe plus particuliérement le Héros. Diſtinguons-la de la brutalité, qui peut produire à peu près les mêmes effets, mais ne part point du même principe.

Peniſandre ne craint rien: les gouffres,

fres, les précipices, le fer, le feu, la foudre même sont des bornes impuissantes contre ses hardis attentats. Il se croit, sans doute, intrépide, & tranche du héros: ce n'est qu'un scélerat, qu'une fureur brutale aveugle; il s'étourdit sur le péril, plutôt qu'il ne le méprise; il succomberoit lâchement, s'il osoit le considerer. Un méchant ne le brave que faute de le connoitre, ou par l'espoir d'en échapper. Qu'on ne s'y trompe point: tout homme sans vertu, est au fond de l'ame, un lâche, qui n'a pour se défendre de la poltronnerie, que l'emportement & la rage.

C'est dans *Cratere* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord examiné si ce qu'il entreprend est possible & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraye: il le voit d'un front serein, & lui fait tête sans se troubler. S'il y succombe, ce sera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage; & de quelque maniere qu'il s'en tire, ayant combattu jusqu'au bout, il en sort couvert de gloire.

Souvent entre l'homme intrépide & le furieux, il n'est de différence visible,

 que

que la cauſe qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on acheteroit encore trop cher par un ſimple déſir, ſacrifiera ſes amuſemens, ſa tranquillité, ſa vie même. L'autre au contraire connoit le prix de ſon exiſtence, les charmes du plaiſir & la douceur du repos: il y renoncera cependant, pour affronter les hazards, les ſouffrances & la mort même, ſi la juſtice & ſon devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui eſt plus chere que ſa vie, que ſes plaiſirs & ſon repos: mais c'eſt le ſeul avantage qu'il préfere à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'Héroïſme ſur les théâtres ſanglans, où le vulgaire le place; dans les camps, dans les armées, ſous les murailles des villes aſſiégées; car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les Guerriers. Voyons ſi ces triomphateurs, peſés dans la balance de la raiſon & de l'équité, ſont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur eſt, ſans doute, une vertu d'un grand prix; puiſque c'eſt de toutes, celle qui exige les plus grands ſacrifices.

Polemiste, du sein de l'abondance, entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à sa suite, entend les sons perçans de la trompette guerriere: aussi-tôt il se leve, part & vole aux combats. Amours, festins, spectacles, danse, plaisirs de toute espece, vous n'étiez pour lui que des passetems frivoles: vous amusiez son loisir, mais vous n'occupiez pas son cœur: ce n'est que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans son élément .... Mais est-ce lui que je vois? La poussiere, la sueur, le sang, les plaies, la faim, la soif & la fatigue ont défiguré tous ses traits; je ne le reconnois qu'à la vigueur de son bras, à la grandeur de ses exploits. Tout plie, tout cede sous ses coups; la mort a remis dans ses mains ses droits & son arme homicide. Les bataillons ennemis sont contre lui d'inutiles barrieres; ainsi que de foibles épis, il les moissonne & les renverse.

Si c'est l'honneur, le devoir & l'amour de la justice qui ont armé Polémiste, j'en conviendrai, c'est un héros: mais c'est un monstre odieux, si tant de sang répandu, n'est versé que pour assouvir son avarice ou son ambition.

Je sçai que ces monstres mêmes, lorsqu'ils

qu'ils sont subordonnés, peuvent servir utilement la Patrie; elle n'a besoin que de leurs bras; le mobile qui les remue lui est indifférent. » Il est incontestable, *dit un* » *Ecrivain** *de nos jours*, que l'esprit mi- » litaire est le défenseur d'un Etat: il » faut l'y nourrir avec soin; mais comme » on nourrit un dogue, pour la garde » d'une maison, en l'enchaînant, & ne » lui permettant de prendre que très-ra- » rement l'essor, de peur qu'il ne dévore » ses maîtres mêmes. »

Attendu l'injustice & la méchanceté des hommes, la guerre est nécessaire; mais c'est toujours un mal, que tout le bien qui en peut revenir ne sçauroit jamais compenser. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des meres, des épouses & des amantes; elle dépeuple les provinces, réduit les villes en poudre, & ravage les campagnes. Elle fait pis; elle déprave les mœurs, éteint le goût des beaux arts; & sur les ruines des vertus sociales, des sciences & des lettres, établit la grossie-

reté,

* *M. de l'Ecluse, Not. 5. sur le XIX. liv. des Mém. du Sully.*

reté, l'ignorance & la barbarie. C'eſt alors que l'inhumanité brille, ſous le beau nom de bravoure: on ne connoît plus de vertu que la ſoif du ſang ennemi.

Jamais la Grece ne compta tant de Héros, que dans le tems de ſon enfance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'aſſaſſins. Dans un ſiécle plus éclairé, ils ne ſont pas en ſi grand nombre. Les connoiſſeurs y regardent à deux fois, avant que d'accorder ce titre: on en dépouille *Alexandre*, on le refuſe au Conquerant du Nord; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eut été lui-même indigne, ſi content d'avoir conquis ſes Etats, il n'en eût pas été le défenſeur & le pere.

Mais le peuple eſt toujours peuple; & comme il n'a point d'idée de la véritable grandeur, ſouvent tel lui paroît un héros, qui reduit à ſa juſte valeur, eſt l'opprobre du genre humain.

Thériode, homme ruſtre & ſauvage, ſans goût, ſans talens & ſans mœurs, a du moins ſçu ſe rendre juſtice: il a pris le parti des armes: c'étoit le ſeul qu'il pût prendre. Autant il eſt inepte à tout

au-

autre état, autant il est propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au massacre; il est né sanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ses semblables, lorsqu'il est payé pour les tuer. La crainte d'un sort pareil ne ralentit point sa rage; il ne porte pas sa pensée au-delà de l'instant présent, & ne s'est jamais amusé à songer s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'est un automate armé, une machine de guerre, placée sur un champ de bataille, qui se monte au bruit du tambour, des trompettes & des clairons: le fracas de l'artillerie acheve de la mettre en branle; alors elle frappe à droite & à gauche; tout ce qu'elle a de vie & d'action est ramassé dans ses bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, sur-tout s'il tient un rang qualifié dans l'armée; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec soi l'idée d'un grade éminent: un Soldat ne l'obtient pas, s'il n'est qu'Anspessade ou Sergent; il faut au moins qu'il soit Feld-Maréchal, Prince ou Généralissime.

Ne disputons pas sur les mots; laissons les guerriers du premier ordre en possession de l'héroïsme, puisqu'un usage, plus ancien que nous, l'adjuge exclusivement à la valeur guerriere; mais du moins n'appellons valeur que ce qui l'est véritablement.

Sacrifier sa vie sans craindre & sans hésiter, passe pour l'effort de la vaillance le plus sublime & le plus glorieux: cependant la sacrifier pour un sujet léger, c'est pure témérité; le faire pour un sujet injuste, c'est le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'est point un mérite en soi; au contraire la régle générale est de pourvoir à se la conserver. Le seul cas où il soit permis de se dispenser de cette loi, c'est quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut exécuter sans l'exposer ou la perdre. Il est beau de mourir pour défendre sa patrie, son honneur ou sa conscience; mais il est honteux de mourir victime de ses passions, de ses desseins ambitieux, de son avidité sordide, de sa fureur vindicative.

Il est faux qu'une action soit glorieuse à proportion de sa difficulté, si en

mê-

même tems elle n'est utile & vertueuse. La difficulté n'y ajoute du prix, qu'autant qu'elle marque de la part de celui qui l'a faite, un attachement constant à son devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en déclamant contre la fausse valeur, j'amollisse l'humeur belliqueuse de nos troupes. L'Officier est excité par l'espoir attrayant de flateuses recompenses, bien plus puissant sur ses esprits, que ne feront mes stériles apophthegmes. Pour la menue soldatesque, elle est aussi fort à l'abri de mes impressions: sa férocité l'en garantit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je? qu'ils le lisent: le service militaire y gagnera; leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroitre. Toute disposition de l'ame, réglée par la droite raison, n'en est que plus ferme & plus stable. Connoissez le péril avant de vous y exposer; n'en étant point surpris, vous en serez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il sera plus nécessaire de la risquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas:) vous en servirez l'Etat plus utilement. Un

Un moyen propre ſur-tout à redoubler votre intrépidité, c'eſt d'être homme de bien: votre conſcience alors vous donnant une douce ſécurité ſur le ſort de l'autre vie, vous en ſerez plus diſpoſé à faire, s'il en eſt beſoin, le ſacrifice de celle-ci. » Dans une bataille, dit » *Xénophon* *, ceux qui craignent le plus » les Dieux, ſont ceux qui craignent le » moins les hommes. »

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un ſcélerat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger. Choiſiſſez.

Lequel choiſirez-vous, furieux duelliſtes, qui vous faites gloire de vuider le fer à la main, vos querelles particulieres? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la juſtice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous ſurprenne dans le crime. Vous appartient-elle en propre cette vie que vous allez ſacrifier? Vous l'êtes-vous donnée vous-même, pour oſer en diſpoſer? Eſt-il à vous, ce ſang que vous allez répandre, & qui ne devroit couler

* *Cyropédie, Lib. III.*

ler que pour le ſalut de l'Etat? Infideles dépoſitaires, qui détournez à vôtre uſage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie ſont en droit de revendiquer.

Mais où m'égaré-je? Alléguer à ces forcenés des argumens tirés de l'équité naturelle, c'eſt leur parler un langage étranger: ils ne la connoiſſent point, & ne voyent de juſtice qu'à la pointe de leur épée. Rapprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il ſe peut, d'un faux point d'honneur, dont ils ſe ſont entêtés: que de meurtres nous préviendrions par-là! Car, il en faut convenir, c'eſt ſouvent moins la haine qui les tranſporte, que l'envie de paſſer pour braves. On calmeroit bientôt leur ardeur pour la vengeance, ſi l'on pouvoit les convaincre, que ſe venger, c'eſt être lâche. Or on le peut, s'ils ne s'obſtinent pas à reſiſter à l'évidence.

La lâcheté eſt une foibleſſe inexcuſable, qui nous rend infideles à quelques-uns de nos devoirs: or la paſſion de ſe venger porte ces deux caracteres.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitant

tant au meurtre de nos ſemblables, que la loi naturelle nous ordonne de cherir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer ſon frere, & lui plonger un poignard dans le ſein?

2°. J'oſe avancer que la vengeance eſt une foibleſſe. Quel autre nom peut-on donner aux ſoulevemens d'un cœur mutiné, qui laiſſe alterer ſa tranquillité par le reſſentiment d'un outrage, ſouvent très ſupportable en ſoi? Eſt-ce être courageux que de ceder à l'impatience? Savoir ſouffrir, voilà le véritable courage: il conſiſte bien plus à pardonner une injure qu'à s'en venger. Pour pardonner, il faut dompter les tranſports de ſon courroux: pour ſe venger, il ne faut que s'y laiſſer aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie: la ſienne eſt dans vos mains; laiſſez-le vivre; voilà ce que l'équité naturelle vous preſcrit. Par ce procedé généreux, ou vous éteindrez ſa haine, ou vous mettrez tout le tort de ſon côté; au lieu que vous le partagez, ſi vous ſongez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que feroit-ce ſi le traitement dont

vous vous plaignez, n'étoit qu'un foûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un soufflet; Quoi, pour d'aussi frivoles offenses, vous irez de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre sang le prétendu affront qu'on vous a fait?

» Eh! ce n'est pas tant, dites-vous, » l'outrage en lui-même qui m'irrite, » que le deshonneur dont il me couvre. » Un coup de canne, un soufflet! Quel» le horrible flétrissure! »

Bas & pitoyable préjugé! ne pourrai-je pas réussir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens? Quoi, l'insolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade! Quoi, le crime d'autrui vous enleve votre honneur! Vous a-t-il donc enlevé votre vertu? Ou bien est-il quelque sorte d'honneur dont elle ne soit pas la base?

Contraste étrange & déplorable! Nous sommes imbus de pere en fils, de mille préventions semblables; nous en sentons toute l'absurdité, & nous n'osons pas les abjurer hautement.

» Je rends hommage, me dit *Phile-* » *lethe*, à la justice de vos maximes: au » fond

»fond je tombe d'accord avec vous: »mais je suis perdu dans le monde, si »j'en crois vos conseils & ceux de ma »conscience; je ne puis plus paroitre »avec honneur; & l'honneur m'est plus »cher que la vie.»

Quoi toujours de l'honneur mal-entendu! L'honneur peut-il donc jamais être en contrarieté avec la droite raison? Eclairé par sa lumiere, vous convenez que la vengeance est une foiblesse, une véritable lâcheté, & vous persistez à vouloir vous venger pour l'intérêt de votre honneur? Osez braver l'erreur publique. Craignez vous qu'on ne doute de votre courage: eh bien, allez le signaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple est pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats singuliers, par celui de toutes les nations policées: en exceptant seulement celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre cette fureur, dont vous tirez vanité, a-t-elle eu quelques partisans? Ces illustres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour à tour les maîtres de l'Univers, se connoissoient assurément en valeur: se faisoient-ils

ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes ? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez eux des instrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modeles plus modernes & plus voisins? Vous les trouvez dans ces fiers Insulaires, nos perpetuels rivaux pour la bravoure, les sentimens, l'esprit, les arts & les sciences. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plait de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprends.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament seuls contre cet excès, vous les laissez moraliser, sans tenir compte de leurs moralités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous semblent innocentes, & dont peut-être quelques-unes le sont en effet, qu'ils vous sont suspects, lorsqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'exige de vous que ce qu'il est sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il est sûr qu'il défend; m'en croyez-vous? Ce n'est point la mollesse ou la lâcheté qui me suggere ces conseils; c'est la douceur & l'humanité dont je fais gloire.

Nos faſtidieux petits-maîtres ne goûteront point ma morale ; mais ſont-ils faits pour goûter rien de ſenſé ?

CHAPITRE III.

DE LA JUSTICE.

De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.

LA Juſtice en général eſt une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur eſt dû à chacun : elle comprend tous nos devoirs ; & être juſte de cette maniere, ou être vertueux, ne ſont qu'une même choſe.

Ici nous ne prendrons la juſtice que pour un ſentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il ſemble que la juſtice ainſi définie, pût être rangée parmi les vertus ſociales, dont nous parlerons dans la troiſieme partie de cet ouvrage ; je crois toutefois la devoir placer ici. Les vertus ſociales ſont fondées ſur les différentes

férentes sortes de liens qui unissent les hommes entr'eux, tels que l'amour, la subordination, l'humanité, la reconnoissance. La justice au contraire n'a pas besoin de ces liens, qui, loin de la rendre plus active, ne font souvent que la gêner, l'ébranler, ou même la corrompre. Ce n'est point par amitié pour les autres, par compassion ni par bonté, que nous devons être justes; c'est parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, qui est juste lui-même, & qui veut que nous le soyons.

Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de justice; nous adopterons leur distinction: ils appellent l'une *commutative*; c'est celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres: & l'autre *distributive*; c'est celle qui regle sur l'équité la décision de leurs différens. La premiere est celle des particuliers: l'autre est celle des Souverains & des Magistrats.



ARTICLE I.

De la Justice commutative.

Division du présent Article en deux Paragraphes.

La droiture, qui eſt la baſe de la juſtice commutative, a deux parties: la *ſincérité* dans les paroles, & la *bonne foi* dans les traités. La ſincérité fait naître la confiance mutuelle, ſi néceſſaire entre les membres d'une même ſociété. La bonne foi dans les traités, la conſerve & la maintient.

§. I.

De la Sincérité.

Elle eſt preſcrite par la loi de nature: elle ne ſouffre point d'exception ni d'altération, s'agit-il de ſe ſauver la vie. Abus & inutilité du ſerment. Nulle ſorte de menſonge n'eſt excuſable; la calomnie eſt le pire de tous, moyen de l'éviter. Avantages de la ſincérité pour la ſociété publique.

Si nos ames étoient de purs eſprits

dégagés des liens du corps, l'une liroit au fond de l'autre: les penſées ſeroient viſibles, on ſe les communiqueroit ſans le ſecours de la parole; & il ne ſeroit pas néceſſaire alors de faire un précepte de la ſincérité. C'eſt pour ſuppléer, autant qu'il en eſt beſoin, à ce commerce de penſées dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proferer des ſons articulés. La langue eſt un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent enſemble: elle eſt coupable ſi elle les ſert infidélement, ainſi que le feroit un interpréte impoſteur, qui trahiroit ſon miniſtere.

Loin de nous ces rafinemens de duplicité, ces équivoques, ces ſubterfuges, ces reſervations mentales, plus propres à multiplier les menſonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on ſait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſait être vrai.

Abraham mentit, lorſque, par une prudence mal-entendue, il fit paſſer ſa femme pour ſa ſœur, chez Abimelech & chez Pharaon. Qu'elle fût, ſi l'on veut

veut, sa parente, sa sincérité n'étoit point à couvert par-là: dire qu'elle étoit sa sœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas son épouse; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils crussent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fit mourir, pour jouir, sans concurrent, de la belle Sara. Quoi! ce pere des croyans avoit-il donc si peu de foi, si peu de confiance en son Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conserver la vie, s'il n'y cooperoit par un mensonge? Et quel mensonge encore? Un mensonge qui livroit son épouse aux bras du premier occupant. Je ne sai pas de quel œil les maris Espagnols regardent ce trait d'Abraham; mais je crois qu'il trouvera plus d'apologistes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité regne dans tous nos discours, n'a pas excepté les cas où notre sincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est offenser la vertu, c'est donc aussi blesser l'honneur: or on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie: il en faut donc dire autant de la sincérité.

Qu'on ne croie point ce ſentiment outré. Quand je ſerois le ſeul au monde qui l'adoptaſſe, je ne l'abandonnerois pas pour cela : mais il eſt plus général que peut-être on ne penſe. C'eſt un uſage preſque univerſel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accuſé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela même lorſqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de ſuppoſer qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore aſſez homme de bien, pour dépoſer contre lui-même au riſque de perdre la vie, & de la perdre ignominieuſement. Or le ſuppoſeroit-on, ſi l'on jugeoit que la loi naturelle le diſpenſât de le faire ?

Il eſt vrai qu'on ajoute ordinairement un degré de ſolemnité à l'affirmation de l'accuſé, en la lui faiſant faire avec ſerment : mais ce n'eſt pas là non plus la circonſtance que je loue davantage. A quoi peut jamais ſervir un ſerment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de ſe parjurer que de mentir ; & l'homme véridique, après les plus affreux ſermens, ne peut pas dire plus vrai qu'il n'auroit fait en affirmant ſimplement. La véri-

té n'eſt pas ſuſceptible de plus ou de moins.

C'eſt outrager gratuitement les hommes que d'exiger d'eux des ſermens: c'eſt les ſuppoſer tout à la fois, & capables de mentir, & aſſez ſuperſtitieux pour mettre de la différence entre un menſonge & un parjure. J'avoue qu'il en eſt quelques-uns à qui c'eſt rendre juſtice, que de les en croire capables.

On pourſuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une ſomme. On ne produit point contre lui d'obligation par écrit: il ne s'eſt engagé que verbalement. Il paroît devant ſes Juges, il biaiſe d'abord: on le preſſe; il fait un roman, le détaille & le circonſtancie; & finit par nier la dette. Félicitez Epiorque, il ſort abſous à bon marché: on ne l'a point obligé de jurer; il n'a fait ſimplement que mentir en préſence de ſes Juges, & de la foule qui les environne. » M'en voilà tiré bien heureu- » ſement, dit-il à ſes amis, au ſortir du » tribunal; ſi l'on m'eût pris à mon ſer- » ment, je perdois mon procès, car je » n'aurois pas affirmé. »

Cependant ne concluons rien de cet exemple en faveur de l'uſage établi,

d'exiger quelquefois en justice le serment des parties. Car qui pourra vous répondre qu'Epiorque en effet eût mieux aimé retracter son mensonge, que de le confirmer par un faux serment? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'est pas probable, ce seroit un exemple unique, qu'on ne peut pas tirer à conséquence, & qui n'empêche pas qu'on n'établisse comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment sans scrupule, se parjure de même.

Le meilleur secret pour obvier aux parjures, c'est de ne point exiger de sermens. Je ne voudrois même pas, sans nécessité, interroger quelqu'un que je soupçonnerois capable de mentir, & intéressé à le faire; car c'est lui en fournir l'occasion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de sincérité, n'est pas rigide: on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre. On appelle ces mensonges *officieux*: on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident. Misérables prétextes, qu'un mot seul va pulvériser. Il n'est jamais permis de faire

re un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes; mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

On passe aussi légérement sur les mensonges *badins*, les historiettes feintes, les nouvelles controuvées : » Ce sont des » plaisanteries, qui ne nuisent à personne. Quelle bisarre apologie! Une action est-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandonne: c'est un mensonge odieux que chacun reprouve & déteste, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne, n'en est pas innocent lui-même: il a rapporté des faits avec infidélité, les a grossis, altérés ou changés; étourdiment peut-être; & par la seule habitude d'orner ou d'exagerer ses récits.

Un moyen sûr, & le seul qui le soit, pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire, où vous supposerez que les paroles sont toujours l'expression fidele du sentiment & de la pen-

sée; où l'ami qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance; où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre incrédulité, pour vous repaître l'esprit de fables; où la vérité dicte tous les discours, les récits & les promesses; où l'on vive, par conséquent, sans soupçons & sans défiance, à l'abri des impostures & des tromperies, des ruses & des stratagêmes, des trahisons, des perfidies & des délations calomnieuses: quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe?

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille félicité: eh bien, contribuez-y de votre part, & commencez par être vous-même, droit, sincere & véridique.

§. II.

De la bonne Foi.

Elle n'a pas besoin d'être définie: on ne la viole que par des vûës d'interêt; exemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parce qu'elles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontai-

tairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il eſt inutile de définir ce que c'eſt que la bonne foi : ceux-mêmes qui en ſont le moins pourvus, ne l'ignorent pas, & ne ſeroient point fâchés que tous les hommes en euſſent, pour les duper plus à leur aiſe ; car on n'eſt pas fourbe à crédit, c'eſt toujours par quelque vûe d'intérêt que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Miniſtres impoſteurs d'idoles muettes & ſans vie, avoient-ils forgé des myſteres, des oracles & des prodiges, multiplié les ſacrifices, inventé des eaux luſtrales, des gâteaux ou des pains ſacrés ? C'eſt que par ces inventions, ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faiſoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient, comme le plus légitime & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raiſon & l'équité dans un déluge de procedures, de formalités & de chicanes rafinées ? C'eſt pour mettre à profit les démélés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs meſintelligences.

Pourquoi le patelin *Aſtorgue* marche-t-il les yeux baiſſés, la tête humblement inclinée, coëffé d'un large feutre, vêtu plus que modeſtement? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles emmiellées? Pourquoi ce zele ſimulé pour les intérêts du Ciel, ces lamentations hypocrites ſur l'aveuglement des pécheurs? C'eſt pour lever des contributions ſur les trop ſimples béates qu'il abuſe par ſes grimaces.

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous tranſigez avec le plaideur *Eriſte*, même à votre deſavantage. Inutile ſacrifice! Sous le prétexte ſpécieux de ſe prêter à un accommodement, Eriſte a choiſi cette occaſion pour gagner ſur vous du terrein. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits, afin de vous aſſurer l'autre: vous n'en ſerez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un tabellion infidele, il a gliſſé dans la tranſaction, des termes équivoques & captieux, dont il ſçaura ſe prévaloir contre vous; & vous aurez ſans vous en être apperçu donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans ſont marchands d'étoffes.

toffes. Ai-je donc été, par quelque enchantement tranſporté dans un pays lointain, pour y trouver des uſages ſi ſinguliers & ſi biſarres? Les marchands que j'ai vûs ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandiſes, un lieu plus bas, qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une auſſi: mais elle eſt vuide & ſans autres ornemens, que l'épouſe du Commerçant & ſes filles, qui, parées faſtueuſement, nonchalamment aſſiſes, & toujours deſœuvrées, ſemblent n'y être préciſément, que pour y ſervir d'enſeigne. J'entre, dans le deſſein d'acheter. On m'introduit dans une ſalle écartée, inacceſſible au grand jour, ou le ſoleil ne pénetre que de biais, & par une fente étroite. On me préſente des étoffes, on les déroule, on me les développe; complaiſance illuſoire, qui ne ſert qu'à m'en impoſer! le faux jour qu'on m'a ménagé, m'en cachera les tares & les défauts. Commencez par m'abattre ces chaſſis noirs qui m'offuſquent; & ſi vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les profeſſions, quelque fraude d'uſage, dont on ne ſe fait point de reproche, par la raiſon qu'elle

eſt univerſellement pratiquée ; & tel marchand laiſſe ſubſiſter ſans ſcrupule, un abajour à ſon magaſin, qui peut-être gerera fidélement la tutelle de ſon neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de paſſe-volans, dont il s'approprie la paye ; qui rougiroit de toute autre ſorte de vol.

Tel Soldat dérobe ſon hôte, & croit de bonne priſe, tout ce qui lui tombe ſous la main, tant qu'il porte l'uniforme ; à qui, peut-être ſous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre fort ſans riſque.

Un Moine, d'ailleurs honnête homme, offre à la vénération publique des châſſes & des oſſemens, des agnus & des ſcapulaires, qu'il n'eſtime au fond de l'ame, que ſelon leur juſte valeur : mais tous ceux de ſa robe en font autant ; il ſe croiroit faux-frere, s'il n'étoit pas leur complice.

Les ſuppôts du Barreau vendent cherement leur miniſtere ; les plus deſintéreſſes d'entr'eux, n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait : mais en eſt-il, qui ne faſſent que celui qu'ils devroient faire ? Il eſt paſſé en coutume, de

de surcharger les parties d'un vain fatras d'écritures, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité, que de grossir le salaire de l'écrivain. Peu scrupuleux sur cet article, »n'est-il pas juste, *disent-ils*, que »nous vivions des sotises des hommes? Vivez-en, à la bonne-heure: mais n'agissez point en corsaire avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifestes, tout le monde sçait, que c'est un crime inexcusable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte: ou du moins il n'y a gueres que les conquerans qui l'ignorent. De plus, je ne me donne point pour un convertisseur de brigands: des gibets, des échafauts tous dressés, voilà les leçons qu'il leur faut; les seules qui soient capables de leur contenir la main; & les seules en effet à quoi la plûpart des hommes sont redevables de leur prétendue probité.

La maniere de voler, qui se pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'est d'emprunter & ne point rendre: c'est un dicton reçu, qu'on n'est pas fripon pour devoir. Cependant on ne vole pas seulement en prenant le bien d'autrui: c'est aussi voler que de le retenir.

Distin-

Distinguons pourtant différentes sortes de dettes. Il en est d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes sont celles que la nécessité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquitter. Il en est *d'une espece mitoyenne*; qui sont innocentes par rapport au tems présent, le débiteur étant dans une véritable impossibilité d'y satisfaire, mais criminelles, si l'on remonte à leur origine : telles sont celles qui procedent d'usurpations injustes. Les criminelles enfin sont celles qu'on laisse vieillir volontairement, quoiqu'on les puisse éteindre, de quelque cause qu'elles proviennent.

Nicandre ruiné par le feu, a ramassé dans des bourses amies de quoi rétablir ses affaires: elles commençoient à reprendre une meilleure face, lorsque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquitter ses anciennes dettes, il est forcé plus que jamais, de les grossir par de nouveelles; heureux encore dans son désastre, s'il peut pavenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point: dût sa

ſa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé; il n'en ſera pas plus coupable, s'il ne ſe l'eſt point attirée par des fautes volontaires, & s'il travaille ſérieuſement à s'en relever.

Celui qui ne riſque que de s'appauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant ſa fortune, peut la négliger s'il veut: mais c'eſt un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il eſt reſponſable envers ſes créanciers de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement, par ſon travail & par ſon induſtrie. Or, à en juger ſur ce pied-là, on ne trouvera pas tant de débiteurs excuſables qu'on s'imagine.

Lyſippe, autrefois Officier public, & dépoſitaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a conſommé par ſon luxe, les ſommes qu'il avoit en garde, & ſon propre patrimoine. Il s'en accuſe au pied des autels, il en gémit avec ſanglots, & ſe propoſe d'expier ſes diſſipations, par la priere, les macérations & le jeûne. Lyſippe eſt, dit-on, converti, il a quitté le monde: il eſt ſans ceſſe en oraiſon. Quelle converſion! Eh, priez un peu moins,

moins, Lyſippe, le meilleur moïen pour expier ſes fautes, c'eſt de les reparer. Mettez vos talens à profit; travaillez; ne ménagez ni ſoins ni peines; point de relâche, juſqu'à-ce que vos créanciers ſoient ſatisfaits & dédommagés. Allez enſuite vous proſterner devant le trône de Dieu: c'eſt alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'eſt point excuſable de ne pas acquitter ſes dettes, par ſon indigence actuelle, ſi l'on y eſt tombé, ou qu'on la perpétue par ſa faute, par indolence, par pareſſe, par des dépenſes ſuperflues.

Un débiteur ne poſſede en propre que l'excedent de ſes dettes: tout ce qu'il conſomme au-delà eſt pris ſur ſes créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus: encore eſt-ce à condition de travailler ſincérement à ſe liberer.

Admirez la tranquillité de *Miſochreſte*. Avec quelle aiſance il ſe débarraſſe d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent! Cent fois il les a évités en ſe faiſant celer par ſes valets: comment aujourd'hui va-t-il s'y prendre, pour leur échapper? Ils ont devancé l'heure de ſon lever. Il perſiſte

à

à ne point ſortir : il s'obſtinent à l'attendre. Il leur fait dire, qu'il eſt indiſpoſé, & ne peut parler à perſonne : ſa maladie ne les attendrit pas ; s'il differe de leur ouvrir ſa porte, ils ſont prêts à l'enfoncer. Il annonce, qu'il va ſe rendre, & vient parlementer.

» Comment donc, *leur dit-il*, eſt-ce » qu'on ne peut pas être malade chez » ſoi ? Vous me permettrez de vous di- » re, que votre procedé n'eſt pas celui » de gens qui ſavent vivre.

» Qu'y a-t-il vous, Monſieur *Rhé-* » *don ?* Cette caléche que vous me fites, » il y a trois ans ? Ne vous ai-je pas » donné vingt piſtoles à compte ? Vous » voilà bien à plaindre ! Allez, allez, » n'ayez point peur, on ne perd rien » avec moi. Voilà un homme qui me » fournit du pain depuis ſix ans : il fait » comme on ſe conduit avec des gens de » ma ſorte ; il a pris patience, & ne » s'en trouvera pas mal. Adieu, Mon- » ſieur Rhédon, adieu, j'ai à parler à » ces Meſſieurs ; vous reviendrez.

» Oh, pour vous, mon cher *Arto-* » *pole*, je vous conſidere : vous agiſſez » bien. Comment vous y prenez-vous » pour faire le bon pain que vous me » ven-

»vendez: il eſt exquis; il n'y a rien à »dire à ce pain-là... Voyons ce que »je vous dois... Deux mille trois cens »quarante-ſix livres quatre ſols, neuf »deniers?... Je vous dois cette ſomme-»là? Au reſte, je ne regarde pas après »vous. Deux mille trois cens & quel-»ques livres.... On pourra payer cela. »Allez, Monſieur Artopole, le pre-»mier argent que je touche, eſt à vous; »vous n'aurez pas ſeulement la peine de »le venir chercher: cela eſt trop juſte, »c'eſt vous qui me faites vivre.

»Ah! voilà mon Marchand de vin: »il y a longtems, mon cher, que j'ai »envie de vous laver la tête. Savez-vous »bien, Monſieur de la Taverne, que »vous jouez à m'empoiſonner avec le »vin que vous me donnez. Que diable »mettez-vous dedans? Je ne peux pas »en boire trois bouteilles, qu'il ne me »porte à la tête. Et c'eſt de l'argent »peut-être qu'il vous faut? Allez, al-»lez, on ne ſert pas les gens comme »vous faites quand on veut être payé. »Vous n'aurez de l'argent, que quand »les autres n'en voudront plus, pour »vous apprendre à donner de bonne »marchandiſe.

»Pour

»Pour ce qui eſt de vous, Monſieur »*Guillaumet*, je ſuis honteux de ne vous »avoir point encore ſatisfait. Je ſais »tous les reproches que vous avez à me »faire. Vous m'habillez moi & toute »ma maiſon depuis près de cinq ans: je »ne vous ai point encore donné un ſol; »je vous avois promis pour la fin de »l'année derniere, je vous ai manqué. »N'eſt-ce pas là tout ce que vous me »diriez? Vous me connoiſſez, Mon»ſieur Guillaumet: croyez-vous que »j'aurois la dureté de vous laiſſer lan»guir après un argent qui vous eſt dû, »après des débourſés conſidérables que »vous avez bien voulu faire pour moi, »ſi mes Fermiers me payoient? Il fau»droit que je fuſſe un grand malheu»reux. Mais ils me payeront à la fin, »& vous ſerez payé. Serviteur; laiſſez»moi parler à cette femme-ci.

»Bon jour, Madame *Pernelle*. C'eſt »pour ces trente pieces de toile que »vous m'avez fournies, n'eſt-ce pas? »Je ne peux pas vous les payer ſi-tôt. »Vous voyez bien que voilà des gens à »qui j'ai promis. Mais vous êtes en état »d'attendre, vous: vous êtes bien! « »Non, Monſieur, vous vous trompez, »je

» je ſuis fort mal. « » Oh ! tant pis, ma » bonne, quand on n'a pas les reins aſ» ſez forts, pour faire des avances, il » ne faut pas ſe mêler de vendre.

» Pour vous autres, « ajoûte Miſochreſte, en adreſſant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience; » je ne vous dois pas, je crois » de gros articles. Vous êtes témoins, » que je cherche à m'arranger: laiſſez» moi reſpirer un peu; ſi je ne puis mieux » faire, du moins j'arrêterai vos mé» moires. «

Miſochreſte, après ces mots, s'élance & part comme un trait; laiſſant ſes créanciers ſi étourdis de ſon ton audacieux, qu'il eſt déja bien loin, lorſqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

ARTICLE II.

De la Justice distributive.

Raiſons de ſa néceſſité: elle réſide dans la perſonne des Souverains: confiée, quant à l'adminiſtration, aux Magiſtrats; ſes caracteres. 1. Frais de Juſtice, injuſtes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcuſable. Sollicitations injurieuſes aux

aux Magistrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuses introduites dans la procedure. Incapacité de la plupart des Juges. Préferer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. Si un Juge peut sans injustice, favoriser son ami.

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas besoin de la Justice distributive: c'est une digue qu'il a fallu opposer à leurs injustes procedures. La plûpart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flate leurs sens, leurs désirs & leurs passions, leur paroit dès-lors utile. Il le seroit en effet, si ces sens, ces désirs & ces passions étoient toujours réglés par l'équité: mais s'ils ne le sont point, ce qui les flate peut être injuste. Or, *ce qui est injuste, ne sauroit être utile*: & voici sur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'est utile, que ce qui tend à nous rendre heureux: la suprême utilité, c'est le souverain bonheur, & c'est à ce bonheur que se rapporte, comme à sa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile; tout ce qui n'y tend pas, est indigne de ce nom. Or ce qui est injus-

injuſte, loin d'y tendre, nous en détourne: car ce qui eſt injuſte, eſt contraire au vouloir divin. Or il n'eſt pas poſſible que nous ſoyons heureux en réſiſtant à ce vouloir: puiſqu'il a préciſément notre félicité pour objet. Dieu n'eſt point un tyran, fier d'un deſpotiſme abſolu, qui ne nous impoſe des loix, que pour exercer notre obéiſſance, & nous faire ſentir la peſanteur de ſon joug: tous ſes préceptes ſont des leçons qui nous apprennent à être heureux. Or, Dieu veut que nous ſoyons juſtes. Donc il n'eſt point de véritable bonheur pour quiconque ne l'eſt pas. Donc, une action, qui bleſſe la juſtice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'eſt auſſi à notre félicité; & par conſéquent, loin de nous être utile, elle nous eſt préjudiciable & funeſte.

Mais les hommes charnels & groſſiers, qui ne s'occupent que du préſent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'eſtiment le mérite des actions, qu'à raiſon du profit qui en revient; n'ont pas laiſſé d'établir une diſtinction entre la juſtice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête: & c'eſt toujours ce dernier

nier qui eſt ſacrifié à l'autre, lorſque l'utilité prétendue leur paroit mériter quelque conſidération; or ils la ſuppoſent importante, à proportion de la véhémence de leurs déſirs: auſſi n'ont-ils d'égards pour la juſtice, qu'autant qu'ils comptent y gagner, ou du moins n'y rien perdre, toujours prêts à revenir ſur leurs pas, pour préferer l'utile, ſi l'équité les expoſe à quelque danger, ou peut leur coûter quelque perte.

De là, ces démêlés d'intérêt que ſuſcitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richeſſes & la mauvaiſe foi: de là, tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence qu'on donne à l'utile ſur l'honnête, eſt la ſource de tous les procès injuſtes, & la cauſe de tous les forfaits.

Il a donc fallu, pour prévenir l'horrible confuſion où cette mépriſe ſur l'utile, auroit jetté toutes les ſociétés, remonter aux loix innées de la juſtice, &, la balance en main, terminer les conteſtations, & punir les attentats.

Comme il ne ſuffit point à un Légiſlateur, d'être ſage & judicieux, s'il n'a auſſi une autorité ſuffiſante pour faire exécuter ſes loix; on a déferé la puiſſance

ce législative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déja sur les autres une prééminence reconnue : la justice distributive a été l'apanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publierent des Ordonnances solemnelles, pour servir au réglement des différens les plus ordinaires dans la société ; & reprimerent l'audace des méchans, en les intimidant par la crainte des supplices ou de l'ignominie. S'il survenoit quelques cas qui n'eussent point été prévus, ils en tiroient la décision de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les loix générales. Ils rendoient alors la justice en personnes, & la rendoient sur le champ.

Surchargés dans la suite, d'un plus grand nombre d'affaires, par l'accroissement de leur domination, ou distraits du soin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'exercice entre les mains des Juges subordonnés qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appella ces Juges commis par les Souverains, des Magistrats : & ce sont ces Magistrats qui administrent à présent, la Justice. Voyons comme ils s'en acquittent,

tent, & comme ils s'en doivent acquitter.

La juſtice doit être rendue *gratuitement*, *promptement* & *ſans partialité*.

1. On ne nie pas dans ce pays plus qu'ailleurs, que la Juſtice ne doive être gratuite : c'eſt une maxime toujours ſubſiſtante, mais qui malheureuſement, eſt reduite à la ſimple théorie. Sur ce point, comme ſur une infinité d'autres, on a bien ſçu trouver moyen d'éluder l'auſtérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers, la faculté qui leur appartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cauſe. Si ce réglement étrange eſt fondé ſur de juſtes motifs, j'avoue que je n'ai point aſſez de pénétration pour les démêler : mais j'en ai aſſez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je beſoin d'un ſubſtitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui? Il les expoſera, dites-vous, à mes Juges, avec plus de préciſion, & le fera ſans humeur & ſans paſſion. Mais, ſi j'ai bien pû le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre auſſi mes Juges. Qui me répond qu'il

L l'au-

l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le ſens, qu'il s'eſt donné la peine de lire les pieces que je lui ai remiſes? Qui m'aſſure qu'il la travaillera ſoigneuſement, qu'il la mettra dans ſon jour favorable, qu'il n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les préſentera dans toute leur force? Que ſçai-je s'il alloit même ſe laiſſer gagner par mon adverſaire, & faciliter ſon triomphe en me défendant foiblement! Il n'eſt aucune de ces prévarications qui ne ſe commette quelquefois, & que je n'aie par conſéquent ſujet de craindre. Laiſſez-moi défendre mon droit : vous m'exemptez de tous ces riſques.

J'ai, ſi vous le voulez, découvert un défenſeur intelligent, capable, & ſur qui l'on peut compter. Eh! que m'importent tous les talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer ? Un défaut les efface tous: il eſt intéreſſé. Dépouillé de tout mon bien, par des uſurpateurs puiſſans, en vain la Juſtice m'offre-t-elle un appui contre eux, ſi ſes triſtes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette premiere entrée : à chaque pas le même obſtacle m'arrête. Le palais de *Thémis* eſt une douane ruineuſe,

neuſe, où cent exacteurs avides ſe ſuccedent l'un à l'autre pour dévorer la ſubſtance de l'infortuné plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autoriſe au pillage, & s'apprête à le conſommer. Délicat cependant ſur la maniere de piller, il rougiroit de profaner ſa main, en acceptant des préſens: & le barbare exige qu'on le paye; & ne rendra pas juſtice que vous n'ayez payé d'avance!

En vain m'objecteroit-on que ces fraix exorbitans ſont la juſte punition du plaideur de mauvaiſe foi, qui par l'événement eſt le ſeul qui les ſupporte.

Je répons d'abord, que je ne goûte point la Juſtice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impoſe, recueille ſeul le profit. Toute juſtice intéreſſée m'eſt ſuſpecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conſéquence de ce qu'*Harpaſte* m'a intenté mal-à-propos un procès? C'eſt moi ſeul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge, qui n'en ſouffre aucun dommage; & qui doit également abſoudre ou condamner, ſans en tirer de ſalaire.

Je dis de plus, qu'il n'eſt pas toujours

vrai, qu'un des deux collitigans ſoit néceſſairement de mauvaiſe foi: la queſtion qui les diviſe, peut être problématique; & dans ce cas, celui des deux qui ſuccombe, mérite plus d'être plaint que puni.

Mais qu'on ſuppoſe, ſi l'on veut, que celui ſur qui les fraix tombent, les doive en effet ſupporter, pour avoir conteſté ſans droit: ſon adverſaire, qui ſort victorieux, ne laiſſe pas de payer encore cher ſa victoire. Il lui a fallu eſſuyer mille extorſions ſecrettes, qu'il ne pourra pas répéter: & les fraix mêmes qui ſont notoires, c'eſt lui ſeul qui en ſouffre, ſi celui qui les doit payer, eſt malheureuſement inſolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont ſur la Partie qui devoit en être exempte: c'eſt celui d'un jugement, où le bon droit aura ſuccombé, par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges; & ce cas n'eſt pas ſans exemple; car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel, une conſcience, ni des lumieres infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges deſintéreſſés, leurs vûes ſeront bien plus diſtinctes, & leurs déciſions plus ſages: mais

mais je n'en ſuis point encore content, s'ils ne ſont pas expéditifs. C'eſt être injuſte, que de differer la juſtice, qu'on peut rendre ſur le champ. Le tems eſt précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'eſt la manie des gens en place, de ſe faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état, il faut acheter d'eux, par des ſuppliques humiliantes, ce qu'on ſeroit en droit d'exiger. Vendez-moi plutôt la juſtice au poids de l'or, & me la rendez à l'inſtant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Préſident *Cénocéphale*, croit qu'il importe à ſa dignité d'être ſuivi juſqu'au pied de ſon tribunal, d'une foule de ſolliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints ſur leurs viſages, le flatent au fond de l'ame: il ſe dit avec complaiſance : » C'eſt de moi que dé» pend le ſort de tous ces gens-là. » Il ſe gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : ſa Cour en ſeroit moins nombreuſe.

Je ne ſçaurois concevoir comment le premier plaideur, qui ſollicita ſon Juge, oſa s'expoſer à le faire; ni comment les Ju-

Juges se sont accoutumés à supporter patiemment cet affront. Qu'est-ce que solliciter son Juge? C'est lui dire en termes couverts: » je ne doute pas que vous
„ ne négligeassiez mon affaire, si je ne
„ vous pressois. Je sçai que vous aimez
„ votre repos & vos plaisirs; que vous
„ pourriez les préferer au soin de rem-
„ plir votre charge; mais, je vous prie,
„ faites votre devoir, pour l'amour de
„ moi. Examinez par vous-même mon
„ procès: ne vous en rapportez pas à
„ l'extrait d'un Sécretaire: & quand vous
„ le sçaurez à fond que ce soit l'équité
„ qui dicte votre jugement. La belle
„ *Hortense* viendra vous solliciter contre
„ moi: mais fermez les yeux à ses char-
„ mes. Tels Princes, tels Seigneurs
„ vous recommanderont sa cause: mais
„ songez que ces recommandations ne
„ rendent pas son droit meilleur. On
„ tentera de vous éblouir par des pro-
„ messes, & peut-être même par des
„ présens: mais soyez incorruptible. En
„ un mot, faites-moi la grace de vous
„ comporter en honnête homme. „

Combien seroient encore plus injurieuses les sollicitations d'un plaideur de mauvaise foi! Solliciter son Juge pour le gain d'une

d'une cauſe injuſte, c'eſt lui déclarer qu'on le prend pour un fripon, ou pour un ſot.

Je ne ſçai ſi ce n'eſt pas auſſi l'inſulter, que de le remercier après le gain d'un procès : il ſemble que ce ſoit le rendre ſuſpect de quelque condeſcendance ; ſans cela de quoi le remerciez-vous ? S'il a jugé ſuivant l'exacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces qu'à un payeur de rentes, qui vous a délivré un quartier échu : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient pas ſe diſpenſer de faire ſans prévarication. De l'eſtime tant qu'il vous plaira ; un Juge intégre en mérite, mais point de reconnoiſſance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité poſſible, mériter-au contraire des reproches, s'il a laiſſé les Parties longtems languir dans l'attente d'un jugement qu'il pouvoit prononcer d'abord. Un Magiſtrat eſt comptable de tous ſes momens, tant qu'il reſte dans ſes mains des affaires indéciſes. N'eſt-ce donc pas aſſez, qu'un plaideur ait ſupporté les lenteurs de tous les Officiers ſubalternes, ſans que les diſpenſateurs mêmes de la juſtice achevent de l'excéder par des remiſes interminables.

Enfin, après plusieurs années d'attente, d'incertitude & de poursuites, il obtient un jugement : mais c'est n'avoir rien obtenu ; son adversaire, pour en éluder l'effet, va, par plusieurs appels successifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croye pas son droit assuré par la raison qu'il est incontestable. Les Rituels de Thémis asservissent ses cliens à tant de formalités vétilleuses, d'où l'on fait dépendre leur sort, qu'il leur est difficile d'ariver, sans broncher, jusques à son tribunal. Aussi voit-on tous les jours dans son redoutable sanctuaire, la forme entraîner le fond ; & le meilleur droit solemnellement proscrit pour l'omission d'un mot, d'une lettre, d'une minucie.

A-t-on eu l'adresse d'éviter tous ces écueils : on peut encore échouer au port par l'injustice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les professions, celle du Magistrat est, je crois, la plus importante pour la société: mais j'ignore s'il en est quelqu'autre parmi nous, pour laquelle on exige moins d'épreuves ; tout sujet y est propre, dès qu'il a pris ses degrés en *Droit*, & qu'il est en état de payer les provisions de sa charge.

Je ne vous dirai point si le jeune *Adraste* est

eſt bon Juge; ce n'eſt jamais lui qui rapporte, il ne fait qu'opiner; & peut-être fait-il encore trop: mais je puis vous dire quelles ſont ſes mœurs, ſes plaiſirs & ſes paſſe-tems. Il eſt badin, vif & coquet, diſtrait & inappliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les livres, qu'il a gardée juſqu'à préſent; mais ſur tout pour les Coutumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtiſtes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté, *Acajou, Grigri, le Sopha, & les Etrennes de la S. Jean.* Il aime la bonne chere, & ſur-tout les longs ſoupers, le jeu, la danſe, la chaſſe; les armes & les chevaux. Tous les plaiſirs lui ſont bons pourvu qu'ils ſoient tumultueux.

N'ai-je pas eu raiſon de commencer par vous prévenir qu'Adraſte eſt un Magiſtrat? Sans cela vous l'euſſiez pris ſans doute à ſon portrait, pour un Mouſquetaire ou un Page.

Près de lui, ſur les fleurs de lys, ſiége le gouteux *Ménalippe*. C'eſt un vieux Juge, à qui une longue routine, acquiſe par ſoixante années d'exercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat ſe préſente, il ſçait tout ce qu'il va dire: auſſi dort-il profondément tant que dure le

plaidoyer; & n'en donne pas moins ſon avis, lorſqu'il eſt tems de le donner. Son âge & ſes infirmités le garantiſſent d'être ſéduit par de belles ſolliciteuſes. De ce côté-là il eſt incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gagner, ce ſeroit tout au plus l'éclat éblouiſſant de l'or: encore faudroit-il que la ſomme en valût la peine; ſa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des préſens médiocres.

Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte de ſon devoir par tendreſſe ou par pitié; que les regrets d'un accuſé, ſa douleur & ſon deſeſpoir le gagnent & l'attendriſſent. Lorſqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, ſoyez sûr qu'il ne manquera pas l'occaſion; c'eſt un acte d'autorité dont il eſt jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les prieres & les larmes, ſpectateur intrépide des tortures & des ſupplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Greve* que de ſauver un coupable.

Placez-moi ſur un tribunal, vingt têtes de la trempe de celles d'Adraſte & de Ménalippe; croirez-vous alors un plaideur bien à l'abri de ſa condamnation, par ſon bon droit? Cependant, eſt-il rare

rare que nos tribunaux ne ſoient pas mieux compoſés ? Pour un Juge, digne du ſiége qu'il occupe, il en eſt trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'impoſer ſilence aux cauſeurs.

On eſt dans l'uſage de décider les conteſtations, en juſtice, à la pluralité des voix. C'eſt, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magiſtrats : c'eſt ſuppoſer, que le plus grand nombre d'entr'eux, eſt ſuffiſamment pourvu de droiture & de diſcernement. Je ne ſçai, s'il ne vaudroit pas mieux que ce fut le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'eſt-il pas plus raiſonnable de ſuppoſer qu'il y ait cinq Conſeillers prudens ſur vingt-cinq, que de préſumer qu'il y en ait vingt. La prudence n'eſt pas un don ſi vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe, que cette idée ſemble préſenter d'abord, le Légiſlateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit de » ne pas » aſſeoir leurs jugemens, ſur l'avis du » plus grand nombre. * «

* *Non in judicio plurimorum acquieſces ſententiæ. Exode, XXIII. 2.*

J'aimerois mieux le suffrage d'un seul Juge, qui motive son avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par instinct.

La tentation la plus délicate, & par conséquent la plus dangereuse pour un Juge, c'est une générosité déplacée, un désir d'obliger des amis, qui ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui resistoit à des offres séduisantes, ne tiendra pas contre les instantes prieres d'un solliciteur qu'il aime. Il croit trouver un excuse dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne se pardonneroit point de s'être laissé subjuguer par le vil appas du gain, ni par tout autre intérêt: mais la tendresse, l'amour, l'amitié, la reconnoissance, sont des sentimens si nobles! Oui, très-nobles sans doute, quand ils sympathisent avec la vertu; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il est d'usage, & même d'obligation, qu'un Juge se déporte de la connoissance d'une affaire, lorsque quelqu'une des parties qui y sont intéressées, lui est alliée ou parente: mais il est dans la société bien d'autres liaisons, que la parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'em-

d'empire sur le cœur; qu'il s'en méfie aussi. Il peut lui paroître dur de condamner un ami : eh bien, qu'il ne le juge point.

Il n'est dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raison qu'ils sont ses Lieutenans, qui puissent user d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriser ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le simple Magistrat n'est jamais en droit de le faire : il n'a d'autorité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'est que le dépositaire & l'organe ; s'il s'en écarte par quelque motif que ce soit, il a passé son pouvoir, c'est un prévaricateur.

Mais si la loi n'a point de disposition expresse, sur le sujet qui divise les parties, lui sera-t-il défendu de donner une interprétation favorable à la cause de son ami? Oui, sans doute ; son ami ne doit entrer pour rien dans cette interprétation. Les inductions qui se tirent de la loi, sont partie de la loi même, & sont aussi respectables.

CHA-

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPE'RANCE.

Définition de la Tempérance; ses branches. Division de ce Chapitre.

LA Tempérance dans un sens vague & général, est une sage modération, qui retient dans de justes bornes, nos désirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appétits corporels, & qui les contenant dans un milieu également éloigné de deux excès opposés, les rend par-là, non-seulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que reprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise; s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources; & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobriété.

A R-

ARTICLE I.

DE LA CHASTETÉ.

La Continence & la Chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit d'une obligation absolue: elle l'est seulement hors du mariage: mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce: inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la Nature renferme l'inceste. L'adultere défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait souvent, la continence avec la chasteté. L'abus des termes entraine avec soi la confusion des idées. Comme on peut être chaste, sans s'astreindre à la continence: tel aussi s'en fait une loi, qui pour cela n'est pas chaste. La pensée toute seule peut souiller la chasteté: elle ne suffit pas pour enfreindre la continence.

Tous les hommes ſans exception de tems, d'âge, de ſexe & de qualité, ſont obligés d'être chaſtes: mris aucuns ne ſont obligés d'être continens.

La continence conſiſte à s'abſtenir des plaiſirs de l'amour; la chaſteté, à ne jouir de ces plaiſirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la maniere qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'eſt point eſtimable par elle même; & ne le devient, qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'exécution de quelque deſſein généreux: hors de ces cas, elle mérite ſouvent plus de blames que d'éloges.

Quiconque eſt conformé de maniere à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la Nature: & cette voix mérite plus d'égard, que les inſtitutions humaines, qui ſemblent la contrarier.

Je ne ſçai point de raiſon qui oblige à une continence perpétuelle: il en eſt tout au plus qui la rendent néceſſaire pour un tems.

Il eſt de droit naturel que chacun puiſſe diſpoſer du bien qui lui appartient en propre. Ce n'eſt pas cependant faire injuſtice

justice à un mineur, à un prodigue ou à un furieux, que de les priver de l'exercice de ce droit, dont ils abuseroient inmanquablement. De même, quoique le commerce d'un sexe avec l'autre, soit permis à tous les hommes: il peut y avoir des circonstances où il leur soit avantageux d'en être privés pour un plus grand bien.

Il est juste, par exemple, qu'un enfant qui n'est point encore capable de discernement, ne soit pas libre de se lier, sans l'autorité de ses parens, par des nœuds indissolubles. Ce seroit au contraire une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconsidération & à la témérité, trop ordinaires à son âge, lorsqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de sa vie. Ses tuteurs naturels peuvent, sans empiéter sur ses droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer son engagement, s'ils le jugent indigne de lui, ou du moins précipité. Or jusqu'à-ce qu'il l'ait contracté la continence est un devoir pour lui. Bien entendu que les parens de leur côté doivent pourvoir à l'établissement de leurs enfans; ou du moins y donner les mains, lorsqu'il s'en présente de sortables.

L'a-

L'avanture de *Proxene* & de *Cloris* sa fille a fait du bruit dans le monde : ce n'est point médire que de le rapporter. Cloris, sous la tutelle d'un pere avare, attendoit patiemment que son tuteur voulût bien se dessaisir entre ses mains de la succession de sa mere; lorsque l'aimable *Chariton*, par sa tendresse & par ses soins, gagna le cœur de la pupille. Il jouïssoit d'une fortune & d'un rang, qui ne devoient pas faire rougir Proxene de l'adopter pour gendre. La proposition lui en fut faite : Proxene la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de son refus: mais on le devina sans peine. La repugnance invincible qu'il sentoit à rendre un compte, fut celui qui le décida. Il pria Chariton de s'abstenir désormais de ses galantes assiduités. Cette défense, suivant l'usage, alluma de plus en plus la passion des deux amans : & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le consentement du pere. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réussit pas auprès de Proxene : dût rejaillir sur lui l'ignominie de sa fille, il éclata en transports furieux, & ne s'en tenant point aux reproches, il la

la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, consacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette scandaleuse scène imputerons-nous le tort? A tous les trois; sans doute. Un pere dur & injuste, un amant qui séduit sa maîtresse, une fille qui méprise l'autorité paternelle, sont tous personnages coupables.

„ Mais cette loi de nature, *me dira-„ t-on*, dont vous vantez l'excellence, „ exige-t-elle donc, pour l'union de „ deux amans, tout ce vain appareil de „ cérémonies rebutantes à quoi on les „ assujettit? "

Non, elle exige uniquement le libre consentement des parties; leur union dès-lors est autorisée par le Ciel, si rien d'ailleurs ne s'y oppose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturelle, n'a pas interdit aux Législateurs la faculté de régler, par des loix positives, la solemnité des Mariages. Les loix positives, même, sont respectables & obligatoires, lorsqu'elles ne contredisent pas la sage loi de nature, & qu'elles ne font que lui servir de glose & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme loix

loix de Police: mais les loix de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la société, que le mariage fut un engagement pour la vie: & la Nature ellemême semble en avoir fait un précepte. L'obligation continuelle qu'elle impose aux époux, de s'aimer réciproquement, marque son intention sur la continuité de ce lien: on ne quitte point une épouse qu'on aime. Les services qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en sont une nouvelle preuve. Les secours du pere & de la mere leur sont également nécessaires; or ces secours leur manqueroient, si le mariage n'étoit qu'un engagement passager; c'est dans l'amour conjugal, auquel se joint l'amour-propre, que la tendresse paternelle ou maternelle prend sa source. Or les loix positives qui ont déterminé les solemnités du mariage, ne font que seconder le vœu de la loi naturelle sur sa perpétuité: en le rendant plus authentique, elles le rendent aussi plus difficile à dissoudre. On romproit aisément un engagement secret & furtif: mais quand il est contracté en présence de témoins dignes de

de foi, cimenté par la puiſſance paternelle, autoriſé par les loix de l'Etat, & conſacré par la Religion ; quelle force n'acquiert-il pas?

Je n'entends point blâmer par-là les nations chez qui le divorce eſt permis, ni les accuſer d'enfreindre la loi naturelle, en le permettant. Ce n'eſt point violer une loi, que d'y mettre des modifications raiſonnables : une équité trop rigide, devient ſouvent injuſte par ſa rigueur même. Les diſpenſes & les exceptions, lorſqu'elles ne ſont pas fréquentes, loin de détruire la loi, ſervent plutôt à l'affermir : ce ſeroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle eſt impratiquable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impoſſible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus ſéveres permettent une ſorte de rupture, qu'ils appellent ſéparation du corps; elle ne rompt point, diſent-ils, le lien du mariage, elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh ! c'eſt là préciſément l'inconvénient qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* eſt bruſ-

brusque, grossier, féroce & violent, que la triste *Sophonisbe*, séparée de ce lâche époux, supporte elle-même la peine qu'il mérite seul de souffrir? Parce qu'il est indigne d'elle, est-elle indigne de tout autre? L'obliger de languir dans un austere célibat, mille fois plus facheux que le plus rigoureux veuvage; c'est la forcer de souhaiter la mort à l'auteur de ses peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du corps humain sont destinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouira de la vie: & cependant cette union, quoique naturellement indissoluble, n'empêche pas, s'il en est de gangrené, qu'on ne les sépare du tronc. Il semble qu'on pourroit de même, sans faire du mariage un simple essai passager, dégager dans des cas extrêmes, des époux mal assortis du nœud fatal qui les lie.

Cette indissolubilité absolue du mariage, dont on a fait, dans quelques cantons de la terre, une maxime de conscience, n'en assure que la durée: mais loin d'attacher les époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute autre cause, à leurs infidé-

fidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal ſans remede, ils ne ſongent qu'à le pallier: & pour adoucir leurs ſouffrances, ils les dépoſent & s'en conſolent ; l'un dans les bras d'une maîtreſſe, l'autre dans ceux d'un amant.

C'eſt ſans doute auſſi à cette même cauſe qu'il faut attribuer ces commerces clandeſtins, qu'on nomme concubinage. On tremble de ſerrer des nœuds qu'on ne pourra plus rompre jamais.

Depuis dix ans, *Hermogene* & *Junie*, maîtres de leus actions, vivent enſemble ſur le pied d'époux, ſans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour conſtant. La poſſibilité d'une rupture les alarmant, ils ſont toujours ſur leurs gardes: il craint de déplaire à Junie, elle d'offenſer Hermogene ; & de cette appréhenſion, que l'aſſurance d'être aimé tempere, naiſſent des égards mutuels, des complaiſances & des ſoins; perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent. Libres de ſe ſéparer, ils n'en ſont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement; mais le plaiſir même eſt à charge lorſqu'il devient un devoir.

„Si

„Si c'eſt-là, *dites-vous*, ce qu'on „appelle concubinage, ſous quel pré- „texte oſe-t-on le qualifier de crime? „C'eſt une union durable entre deux „fideles amans, qui n'ont qu'un cœur, „qu'une volonté, qu'une ame. L'inſ- „tinct de la pure nature exige-t-il „quelque choſe de plus? Eh, qu'a „donc de préférable le dur joug du „mariage? Son indiſſolubilité? Une „union fondée ſur la tendreſſe, n'eſt- „elle pas plus pure, plus ſainte & plus „eſtimable, que celle qui n'eſt affermie „que par la néceſſité? "

J'en conviens, ſans conteſter: le commerce d'Hermogene & de Junie eſt un lien que la nature approuve, ſur-tout ſi vous ſuppoſez qu'ils ſoient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers peres, qu'il ne nous ſiéroit pas de critiquer, n'avoient rien de plus ſolemnel. Les deux amans conſentoient de ſe prendre pour époux; ils agiſſoient comme tels; & dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de preſque toutes les nations, pour des conſidérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétriſ-

ſant

ſant les époux, rejaillit juſques ſur les enfans; comment, ſi vous joignez l'eſtime à l'amour, pourrez-vous propoſer à la beauté qui vous l'inſpire, une union qui la deshonore? Comment, ſi vous vous aimez vous-même dans votre poſtérité, conſentirez-vous à ne donner à la Patrie que des enfans qu'elle méconnoit & deſavoue; triſtes rebuts de la ſociété, qu'une injuſte prévention rendra éternellement reſponſables du prétendu péché de leur pere?

Mais combien ſont plus criminels ces voluptueux inconſtans, qui n'aiment que pour jouir, & n'aiment plus dès qu'ils ont joui: qui, ſemblables aux bêtes, lorſqu'ils ont ſatisfait leur brutale paſſion, méconnoiſſent l'objet qui concouroit à leurs plaiſirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-même, toute indulgente qu'elle eſt, condamne leurs coupables feux. Elle ſe propoſe dans les unions qu'elle forme, la naiſſance des enfans: c'eſt au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant quelque inexcuſable que ſoit ce honteux libertinage, ce n'eſt encore qu'un léger égarement, ſi on le met en parallele avec l'adultere, le

plus affreux de tous les crimes, en matiere de chasteté. Je dis, *le plus affreux*; car l'inceste même, le seul qui sembleroit lui pouvoir disputer le pas, n'est rien en comparaison.

Attenter à la pudicité de sa sœur, de sa mere ou de sa fille, ou se prêter aux emportemens lascifs d'un fils, d'un pere ou d'un frere: voilà les seuls véritables incestes, la nature n'en connoit point d'autres; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'est incestueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaison, avec l'adultere, les vrais incestes, dont les exemples sont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puissent entrer ici en considération: je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en bornant, comme il leur a plû, pour raison d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or y a-t il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des réglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur instinct de la nature, qu'entraine avec soi l'adultere?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les autres vices

vices contraires à la chasteté, il ajoute l'injustice, le parjure & la perfidie.

L'adultere est simple ou double. Il est simple, lorsqu'une des deux parties qui le commettent, n'est point engagée dans les liens du mariage. Il est double, lorsqu'elles le sont toutes deux: car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de son chef, se souille encore d'un second, en partageant celui de son complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* seroient libres de tout engagement, les privautés qu'ils se permettent, ne seroient point innocentes: hors du mariage, elles ne sont jamais permises. Mais Taïs, épouse d'*Euryale*, est encore bien plus criminelle; puisqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injustice: le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à son époux; l'injustice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expose à lui donner des héritiers supposés, qui cependant prendront un jour leur part dans sa succession, au préjudice ou de ses fils, ou de ses collateraux. Or dans toutes les circonstances qui aggravent l'action de Taïs, Pallade est de moitié; & quoique libre des nœuds d'Hymenée, il est comme elle,

adultere, injuſte & parjure; car c'eſt commettre un crime que d'y concourir.

Changeons les rôles: ſuppoſons Taïs libre, & Pallade engagé dans le mariage: ils n'en ſont pas moins coupables. Pallade d'une part l'eſt autant que l'étoit Taïs, quand nous la ſuppoſions infidele à Euryale; car la fidélité conjugale eſt un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle; & ſi la femme, qui le viole, peut donner à ſon époux de faux héritiers, l'époux, qui trahit ſa foi, peut en ravir de légitimes à ſon épouſe. Taïs de ſon côté, étant complice de Pallade, eſt auſſi coupable que lui. Et tous deux le ſeront encore plus, ſi leur adultere eſt double.

Toutes choſes égales d'ailleurs, de deux fautes, la plus griéve eſt celle qui fait tort à quelqu'un: & ſi toutes deux ſont préjudiciables, la plus énorme eſt celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de perſonnes. Or, ſuivant cette maxime, le double adultere eſt plus criminel que le ſimple; & le ſimple l'eſt auſſi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultere, & qui n'eſt pas

pas le moindre de tous : c'eſt qu'il trouble la paix des époux ; & que ſi l'amour uniſſoit leurs cœurs, il les diviſe en l'éteignant. Il faut ſavoir aimer, pour ſentir combien eſt cruelle cette plaie. J'oſe avancer, pour l'avoir ſçu par une heureuſe expérience, qu'il n'eſt rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur ſenſible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richeſſes, jeux, tout cela n'eſt rien en comparaiſon de ce bonheur ineſtimable : or ce bonheur, l'adultere le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature qui s'éleve contre l'adultere, on le prend communément pour une galanterie excuſable ; ſur la foi d'un tas de gens ſans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais les Corſaires & les brigands font gloire auſſi de leurs rapines ; un Grenadier vole ſans ſcrupule dans une Ville priſe d'aſſaut. Lorſqu'il eſt queſtion de décider ſur l'énormité d'un crime, eſt-ce donc le criminel même qu'il convient de conſulter ?

ARTICLE II.

DE LA SOBRIETE'.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobrieté; que la vuë des desordres honteux de l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide; autre sur l'avidité excessive pour les richesses & sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobriété, on amenoit devant eux des esclaves qu'on avoit enivrés exprès: & ce spectacle qui leur présentoit un tableau fidele du honteux abrutissement dont l'ivresse est accompagnée, faisoit en effet pour l'ordinaire une forte impression sur leurs esprits. On n'est pas reduit parmi nous à cette ressource bisarre; nous n'avons pas besoin de faire enivrer nos valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance. Quantité de nos concitoyens de toute espece & de tout état, prennent très-volontiers sur

ſur eux le rôle des eſclaves de Sparte : & tel peut-être le matin, a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui le ſoir en ſortant de table, pourra fournir la preuve des excès dont elle eſt la ſource. S'il ne faut pour enſeigner la tempérance, que ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins, à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par ſa crapule, que par ſes titres de nobleſſe, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtreſſe, dont il avoit fait ſes délices, fut ſon poiſon. Mais tout mort qu'il eſt, il prêche encore la ſobrieté : ſa mémoire ſeule apprend à qui ſait comme il a vécu, dans quel affreux aviliſſement peut tomber un Grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le biſarre honneur de bien boire, ou, pour mieux dire, de boire beaucoup. D'ailleurs il nous reſte aſſez de pareils apôtres en ce genre, pour n'en pas regretter un ſur mille, qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore ſous les yeux le Sénateur *Eupotime*, cette futaille organiſée, qui ne fait rien autre choſe ſur terre, que boire, dormir &

 jurer.

jurer. Voyez-le chanceler, quand il monte au tribunal; écoutez-le ronfler, lorsqu'il y a pris séance; suivez-le, lorsqu'au milieu d'une cause dont le détail lui semble trop long, il court en attendant qu'elle soit plaidée, de l'audience à la buvette; trouvez-vous sur son passage, lorsqu'au milieu de la nuit, on le rapporte ivre chez lui, sans mouvement, sans connoissance & sans pouls, meurtri, livide & sanglant de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour détester l'intempérance, & mépriser les intempérans?

Voyez l'illustre *Diogenete*, ce Prélat distingué par son rang & par sa naissance, énervé, débile & perclus, qui ne sauroit, tant sa foiblesse est extrême, tracer dans l'air avec deux doigts, ces hiéroglyphes sacrés que le peuple dévot appelle bénédictions: ses jambes qui fléchissent sous lui, ses deux bras sans action, poids inutile qui pend à ses côtés, vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous que ce ne sont pas les seuls excès de table qui l'ont plongé dans ce déplorable état: je me rends sans contester; c'est une leçon de plus.

Parce

Parce que j'appuie sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé, qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobrieté, comme une simple loi de régime, indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent: or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le degré de chaleur & la capacité de notre estomac; & leur qualité non-seulement par le sentiment agréable ou desagréable qu'ils excitent dans le palais; mais aussi par les effets bons ou mauvais qu'ils peuvent produire par rapport à la santé.

La santé est la constitution du corps, dans laquelle le souffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer sa santé, c'est diminuer la vie: un homme vit moins, lorsqu'il se porte moins bien; & meurt, dès que sa santé est totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc aussi de donner volontairement atteinte à notre santé. Qu'on l'appelle, si l'on veut, à cet

égard, loi de régime; qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable ?

Il ſuit de ce principe, que de quelque maniere qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toujours enfreindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſobrieté, ainſi que toute autre vertu, eſt un milieu entre deux extrémités oppoſées. Détruire ſon tempérament par des abſtinences outrées, ne ſeroit pas un excès moins blâmable, que d'abreger ſes jours par la bonne chere. Celui qui prend un poiſon lent, eſt-il moins homicide qu'un déterminé qui ſe poignarde? On condamne ſans héſiter celui-ci: pourquoi faire grace à celui-là?

Si cependant on me conteſte que le ſuicide ſoit contraire à la loi de nature, je ne crois pas qu'il ſoit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes: or on convient aſſez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos ſemblables, du moins d'autorité privée; à plus forte raiſon nous défend-

fend-t-elle donc aussi de nous faire mourir nous-mêmes.

„ Mais, *dites-vous*, si la vie nous est „ plus à charge qu'avantageuse, puisque „ l'instinct même de la nature nous por- „ te à nous rendre heureux: pourquoi „ n'en pourrions-nous pas alors trancher „ le cours? “

Pourquoi? Parce qu'appartenant à Dieu, de qui nous avons reçu l'être, nous ne devons pas disposer de nous-mêmes sans son aveu. Joignez que nous sommes trop peu connoisseurs sur nos véritables avantages, sur-tout lorsque quelque passion violente nous aveugle, pour pouvoir juger sûrement, même dans les circonstances les plus tristes, que la vie nous est plus à charge qu'avantageuse. Il est sûr au contraire, même dans ces circonstances, qu'elle nous est utile, si ce n'est pour le présent, du moins pour l'avenir. Car nous ne vivons sans doute, que parce qu'il plait à Dieu que nous vivions: or Dieu ne veut rien par rapport à nous, que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'est donc négliger, & même rejetter, la félicité qu'il nous prépare, que

de porter ſur nous des mains meurtrieres.

Mais en ſuppoſant même que la vie nous fut un fardeau, nous ne ſerions pas encore plus en droit pour cela de nous la ravir, qu'il ne nous eſt permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts. Notre vie n'eſt pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés ſur la maxime, toujours fauſſe quand elle n'eſt point modifiée, qu'une action eſt grande & généreuſe, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts: quelques hommes fameux dans l'hiſtoire, ont cru, en ſe donnant la mort, mériter les éloges de la poſtérité, & ont en effet trouvé des admirateurs dans les ſiécles ſuivans. Mais pour enfoncer le poignard dans le ſein d'un pere, il en coûteroit ſans doute au parricide aſſaſſin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût imposé ſilence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux, une action méritoire? Lutter contre ſes ſentimens n'eſt une vertu, que quand ces ſentimens ſont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité, c'eſt

c'eſt courage : ſe la donner, c'eſt lâcheté. On ne ſe la donne que pour ſe délivrer d'une peine qu'on regarde comme inſuportable. On ſe tue, parce qu'on eſt las de ſouffrir. La violence du remede auquel ſe reſout un homme qui ſouffre, ſi ce n'eſt lorſqu'il s'agit de ſe conſerver la vie, prouve plutôt l'excès de ſon impatience, que la grandeur de ſon courage.

Saiſiſſez ces ſages maximes, fondées ſur la droite raiſon & l'humanité : & jamais les plus affreux malheurs ne pourront vous réſoudre à mourir de votre main. En vain le Perſan *Usbek* * fait à ſon ami *Ibden*, l'apologie du ſuicide : vous ne regarderez ſes ſophiſmes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & perſuadé, que de s'ôter la vie eſt un crime, vous vous ferez un devoir de vous la conſerver : or rien ne contribue davantage à ſa conſervation, que la ſobrieté.

Il eſt deux ſortes de ſobrieté : l'une conſiſte dans l'uſage modéré des alimens ; c'eſt celle dont nous venons de parler : l'autre conſiſte dans le deſintéreſſement, & le bon uſage des richeſſes ; celle-ci eſt

* *Lettres Perſannes, Let. LXXIV.*

eſt à l'ame ce que l'autre eſt au corps; de celle-là dépend la ſanté; de celle-ci, la vertu.

Des différentes claſſes de riches, les plus raiſonnables ſont ceux qui de pere en fils ont toujours vécu dans l'aiſance, & ſavent à peine s'il eſt quelqu'un reduit à manquer du néceſſaire. A la vérité, ils ſont pour l'ordinaire inſenſibles à la miſere d'autrui: ſans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire; ce n'eſt pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richeſſes gâtent le plus, ſont ces Créſus de fraîche date, qui ſemblent porter écrit ſur leur front le montant des ſommes qu'ils poſſedent; la fierté de leurs regards, leur arogance, leurs hauteurs augmentant de jour en jour, à meſure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit conſoler l'honnête homme, expoſé à leurs inſultes, c'eſt que ces fortunes groſſies avec tant de rapidité, fondent auſſi rapidement.

Pour accumuler des richeſſes immenſes, & les diſſiper, il ne faut ordinoirement que deux générations. Le pere amaſſe, le fils dépenſe: le pere s'enrichit, le fils ſe ruine: voilà le cours ordi-

ordinaire des choſes; c'eſt-là ce qui facilite le commerce, ſans cela les biens des familles ne circuleroient pas.

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre*. Voyez déchoir aujourd'hui celle de ſon fils *Scorpiſon*.

Philargyre nâquit ſans biens, mais ardent pour en acquerir. Il ne s'amuſe pas à ces ſciences ſtériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges: il ne fut ni Géometre, ni Poëte, ni Grammairien, ni Aſtronome: il fut ſucceſſivement, Commis dans les Aydes, Caiſſier, Directeur, Sous-Fermier. Arrivé juſques-là, il lui reſtoit encore un pas à faire pour être au comble de ſes vœux: il le fit; cent mille écus répandus à propos lui procurerent enfin l'honneur d'être aggregé à l'opulente Quarantaine; il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne ſouhaita plus rien: au contraire, ſes déſirs s'accrurent avec ſa fortune; & ſa fortune augmenta preſque autant que ſes déſirs. Lorſqu'il mourut, on eût fait dix Principautés des domaines qu'il poſſedoit.

L'année du deuil n'étoit pas encore expirée,

expirée, que Scorpiſon, quoiqu'unique héritier de ſon pere, étoit déja moins riche que lui de moitié. L'entretien d'une maîtreſſe, des emprunts à rembourſer, des intérêts uſuraires à payer, des bâtimens, des démolitions, le jeu, des fêtes ſomptueuſes, la fureur des tableaux, des médailles & des coquillages, & par deſſus tout cela ſon inapplication à ſes affaires domeſtiques, avoient en peu de tems bien amoindri ſon patrimoine. Il a fait des progrès depuis: non-ſeulement il eſt parvenu à l'épuiſer entierement; il doit même bien au-delà du peu qu'il poſſede encore.

Mais ſouvent on ſe croit prudent œconome, quand on ſe fait tenir immédiatement en deçà de la claſſe des prodigues. On ne ſonge pas à ſe faire ſcrupule de ſes dépenſes frivoles, pourvû qu'on n'y employe que ſon revenu, ſans entamer ſes fonds: ſoulager les infortunés ne paroit pas un devoir; on ignore même que ce puiſſe être un plaiſir.

Je ne ſai par quelle fatalité il arrive que plus on eſt favoriſé des biens de la fortune, moins on eſt diſpoſé à ſoulager ceux qui en ſont dénués. Les pauvres tirent plus de ſecours de gens preſque auſſi

aussi pauvres qu'eux, que des riches. Il semble qu'on ne soit compatissant que pour les maux qu'on éprouve en partie. Je dis *en partie*; car un homme accablé de peine, épuise sur lui-même toute sa sensibilité; & l'excès du malheur rend aussi incapable de commisération, que le comble de la prospérité.

Une autre singularité qui ne paroit pas moins étrange, c'est qu'il n'est gueres d'hommes plus insensibles aux miseres d'autrui, que ceux qui par état sont destinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils se croiroient dispensés d'assister les malheureux, par le soin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes; & qu'ils s'imagineroient avoir assez fait en intercedant pour eux?

On appelle dans le monde *se faire honneur de son bien*, avoir une table splendide, de vastes appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domestique & de superbes équipages; en un mot, vivre dans le luxe, autant qu'on le peut, sans déranger sa fortune. Pour moi, qu'il me soit permis de déroger à ce langage abusif. Ce que j'appelle se faire honneur de son bien, c'est en user en homme

homme ſage, & ſur-tout en homme bienfaiſant.

Le noble & pieux *Démophile* uſe-t-il donc indignement du ſien, parce qu'ayant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent?

Si le ſage peut trouver quelqu'avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.



TROI-

TROISIE'ME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour ſeul peut nous rendre fideles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes; d'où naiſſent entr'eux différens degrés d'affection.

AIMEZ-VOUS DIEU, diſions-nous dans la premiere partie de cet Ouvrage, vous ſerez docile à ſes loix: vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans la ſeconde, d'un amour ſage & raiſonnable, vous parviendrez à vous rendre heureux: aimez-vous vos ſemblables, pouvons-nous dire encore ici, vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. „ Aimez, vous avez accompli la „ loi, „ diſoit l'Apôtre *Paul* aux Proſélytes qu'il formoit. L'amour ſeul peut nous rendre fideles à nos devoirs: il eſt le fondement de toutes nos liaiſons, & le ſeul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'eſt que fein-

feinte & dissimulation; il n'y a plus dans la société que des spectres de vertu, des apparences trompeuses d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuses mille fois que des haines déclarées & des procedés outrageans. Nous avons détaillé en premier lieu, les caracteres & les effets de l'amour que l'homme doit à son Dieu; ensuite ceux de l'amour qu'il se doit à lui-même: décrivons ici les caracteres & les effets de celui que les hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est serrée par un degré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit ensemble deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son pere, ou le pere à son fils. On appelle *amitié*, celle qui naît de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits d'un sexe ou d'un autre, & n'est point dépendante des liens du sang. On appelle enfin *humanité*, celle que la simple qualité d'hommes nous inspire pour nos semblables.

Il est permis de mettre de la différence entre ces diverses affections. L'amour est de sa nature plus vif & plus empres-

ſé que l'amitié; & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choiſis, qu'on n'eſt obligé de faire pour le reſte des hommes. Mais ces trois ſortes d'affections ne different que par le plus ou le moins de vivacité. Elles ſont ſubordonnées les unes aux autres : mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il eſt en notre pouvoir.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR.

Différens genres d'amour diſtincts l'un de l'autre, qui feront le ſujet des quatre articles ſuivans.

QUOIQUE le terme d'amour ſignifie en général toute affection qui a ſon principe dans la nature, & qui entraîne le cœur pour ainſi dire, malgré lui vers l'objet aimé; telle que ſont la tendreſſe des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel: cependant l'uſage l'a déterminé plus particu-

ticulierement à signifier la sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de cette sorte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui a sur le cœur l'empire le plus absolu. Les trois autres feront aussi la matiere d'autant d'articles distincts.

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour consideré comme sentiment; ses caracteres, ses délices. Le désir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux est une vertu lui-même.

Caliste est jeune, belle, spirituelle & sage. *Agathocle* n'est gueres plus âgé: il est bien fait, brave & de bonne conduite. Son bon destin l'introduisit par hazard dans la maison de Caliste; ses premiers regards errant indifféremment sur un cercle nombreux, la distinguerent bien-tôt, & se fixerent sur elle: mais revenu de la cour-

courte extaſe que lui cauſa cette premiere vûe, il ſe la reprocha d'abord, comme une diſtraction incivile, qu'il eſſaya de reparer en promenant ſes yeux tour à tour ſur d'autres objets. Vaine tentative! Un attrait puiſſant les captivoit déja. Ils retomberent ſur Caliſte: il en rougit auſſi-bien qu'elle; une douce émotion juſqu'alors inconnue à ſon ame, troubla ſon cœur, & déconcerta ſes regards: ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il ſe plaiſoit à conſiderer Caliſte, & ne l'oſoit faire qu'en tremblant: Caliſte, de ſon côté, ſatisfaite intérieurement de cette flateuſe préférence, l'enviſageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliſte plus encore qu'Agathocle, d'être pris ſur le fait l'un par l'autre: & tous deux l'étoient à chaque inſtant.

L'heure de ſe ſeparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte: ils firent de triſtes réflexions ſur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne les laiſſa pas tout-à-fait l'un ſans l'autre, l'image de Caliſte étoit déja profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliſte; ils en parurent

moins

moins gais l'un & l'autre, le reste du jour. Un sentiment vif, quel qu'il soit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de se livrer à la dissipation.

Deux jours s'étoient passés sans qu'ils pussent se revoir: & quoique, pendant cet intervalle, tous leurs momens eussent été remplis, ou par des occupations utiles, ou par des récréations amusantes; tous deux éprouvoient une langoureuse anxiété, un ennui, un vuide indéfinissable, dont ils ne pouvoient démêler la cause. L'instant qui les rapprocha, la leur apprit: le contentement parfait qu'ils goûterent en présence l'un de l'autre, ne leur laissa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour-là: il aborda Caliste, lui tint des discours obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la premiere fois. Il n'avoit vû que ses charmes extérieurs: il vit la beauté de son ame, la droiture de son cœur, la noblesse de ses sentimens, la délicatesse de son esprit; & ce qui l'enchanta encore davantage, il crut appercevoir qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de son estime. Dès-lors il lui fit des visites assidues, dont chacune lui dé-

couvrit en elle de nouvelles perfections. C'est-là le caractere d'un mérite soutenu; il gagne à se développer aux yeux d'un connoisseur. Un galant homme ne se dégoûte que d'une coquette, d'une sotte ou d'une étourdie: s'il a pris du goût pour uue femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir son attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliste dans le cœur d'Agathocle, n'étoit plus pour lui un sentiment équivoque; c'étoit de l'amour, & du plus tendre : il le sçavoit ; mais Caliste l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de sa bouche. L'amour est craintif & respectueux. Un amant téméraire n'est point l'ami de la belle qu'il caresse: ce n'est que le plaisir qu'il aime. Il prit enfin sur lui de lui ouvrir son cœur. Ce ne fut point avec ces gentillesses étudiées qui accompagnent une déclaration romanesque: „ Aimable Caliste, lui dit-il „ ingénuement, le sentiment qui m'at- „ tache à vous, n'est pas de l'estime toute „ simple; c'est l'amour le plus vif & le „ plus empressé. Je sens que je ne puis „ vivre sans vous: pourriez-vous, sans re- „ pugnance, vous resoudre à me rendre

„ heureux? J'ai pû vous aimer sans vous
„ offenser; c'est un tribut qui vous est dû:
„ l'espoir d'un peu de retour pourroit-il
„ aussi m'être permis? „

Une coquette auroit affecté du courroux: Caliste écouta son amant sans l'interrompre, lui répondit sans aigreur, & lui permit d'esperer. Elle ne mit pas même sa constance à de longues épreuves: le bonheur pour lequel il soupiroit ne fut differé qu'autant de tems qu'il en falloit pour en faire les apprêts. Les clauses du contrat furent aisément réglées entre les parties, l'intérêt n'y entroit pour rien: la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs; & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel sera le sort de ces nouveaux époux? (J'ai tiré leur horoscope.) Le plus heureux que des mortels puissent éprouver sur la terre. Aucun plaisir n'est comparable à ceux qui affectent le cœur, & il n'en est point comme je l'ai déja observé, qui l'affectent si délicieusement, que la douceur d'aimer & d'être aimé.

Ce n'est point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite, que le *plaisir de l'amour est une courte épilepsie.* Il entendoit parler, sans dou-

doute, de cette volupté charnelle, ſi étrangere à l'amour, qu'on peut en jouïr ſans aimer, & aimer ſans la goûter jamais. Ils ſeront conſtans dans leur amour: j'oſe le prédire, & j'en ſçai la cauſe. Ce ne ſont point les charmes éblouiſſans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu. Ils ſe ſont aimés parce qu'ils ſe ſont trouvés vertueux: ils s'aimeront donc tant qu'ils continueront de l'être; & leur union même me répond de leur perſéverance ; car rien n'affermit tant nos pas dans les ſentiers de la ſageſſe, que d'avoir ſans ceſſe ſous les yeux un modele chéri qui les ſuive.

S'il eſt quelque choſe qui pût troubler leur félicité, ce ſeroit les deſaſtres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri; mais en ſuppoſant qu'il leur en arrive, ce ſort leur ſera commun avec le reſte des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaiſirs de l'amour, ne ſont pas non plus exempts de revers; & ils ont ces plaiſirs de moins, plaiſirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le ſentiment de

leurs maux. Il a cette vertu ſinguliere, de rendre à deux cœurs bien aſſortis les ſouffrances moins aiguës, & les plaiſirs plus touchans. Il ſemble qu'en ſe communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun; & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainſi qu'un eſcadron eſt enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il eſt plus ſerré: de même un couple amoureux réſiſte aux atteintes de l'infortune & de l'adverſité, avec d'autant plus de force & de ſuccès, qu'il eſt plus étroitement uni.

Amateurs ſenſuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chaſtes délices ſont pour vous des énigmes incompréhenſibles, ou des paradoxes inſenſés. L'amour dont vous vous vantez de ſuivre les étendards, ne vous eſt pas même connu: vous êtes, à ſes yeux, des profanes qui ne méritez pas d'être initiés à ſes myſteres. Qu'avez-vous fait pour ſon ſervice? Par quels exploits avez-vous mérité ſes faveurs? Vous avez ridiculement affecté des geſtes forcés & des attitudes théâtrales; vous avez ſaiſi ponctuellement les modes naiſſantes; vous avez concerté dans vos miroirs, des ſouris

ris complaiſans, des œillades vives, des regards paſſionnés. Vous épuiſiez toute la fineſſe de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à conſtruire artiſtement le frivole attirail de vos ajuſtemens faſtueux. Follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les aſſemblées des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dreſſées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & ſe livrer à la diſcrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non plus, pour les ſéduire ou les ſurprendre, ni la flatterie, ni le menſonge, ni les offres, ni les promeſſes, ni la feinte, ni la diſſimulation.

Quelques-unes, il eſt vrai, ont ſervi de trophées à votre odieuſe vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue main, par la licence de ſes mœurs, ou peut-être par la lubricité de ſon tempérament: une autre a été éblouie par l'éclat de l'or & des pierreries; l'innocente *Agnés* a donné dans le piége par ſimplicité, la jeune *Hebé* par une curioſité indiſcrete. Mais, convenez-en, vous rougiſſez de vos conquêtes. Aucune n'a pû vous rendre heureux: j'en vois la preuve dans vos inconſtances multipliées,

dans vos infidélités, vos perfidies & vos parjures; dans vos dépits & vos regrets. Votre amour eſt tourné en haine: vous blaſphemez ce que vous adoriez; il n'eſt plus de femmes ſur la terre qui ſoient à l'abri de vos outrageantes déclamations; vous déchirez un ſexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçu de l'eſtime? Vous n'en jugez que ſur un mépriſable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuſes faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicateſſe un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux, ou par l'inconſtance de la perſonne aimée, ou par la vôtre même: & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous ſembloit amour, ne l'étoit pas en effet, car le véritable amour eſt conſtant: c'étoit ſimplement une conformité de goût pour le plaiſir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui ſympathiſent l'un avec l'autre, c'eſt dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette ſympathie: or la premiere de toutes, & celle qui décide des autres, c'eſt l'amour de la ver-

vertu. Quel fatal présent pour un amant plein d'honneur, que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes! le pourra-t-il accepter sans risquer son innocence? Dans une union aussi étroite que celle des amans ou des époux, les sentimens se communiquent sans qu'on s'en apperçoive: & comme on ne le sçait que trop, les mauvais s'insinuent bien plus aisément que les bons. Les maladies de l'ame sont encore plus contagieuses que celles du corps. Ses taches s'impriment & se calquent, pour ainsi dire, sur tous les sujets qui l'approchent.

Au danger de ce triste écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point assez d'attraits? Adopteriez-vous ses écarts, deviendriez-vous son complice: vous sacrifieriez votre honneur sans rien gagner du côté de l'amour: votre séductrice elle-même vous en estimeroit moins; or ce qu'on méprise, on ne l'aime assurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible: vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condescendances: elle en abuse, & ne vous en sçait pas gré; ce sera même

pour elle un motif de vous faire un jour des reproches, & de rejetter fur vous fes égaremens: vous les avez favorifés, vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez-vous ce dangereux embarras: ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles font les vûes de *Belife* en careffant le jeune *Lindor* ? Elle n'en a pas d'autres fans doute, que d'être la *Minerve* de ce beau *Télémaque*: elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé*: c'eft un enfant, à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore fecoué la pouffiere des Colleges. Belife au contraire eft d'un âge mur: elle a vû commencer le fiécle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amufemens d'un intrigue galante. Neuf luftres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes dont la mémoire n'eft pas encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indifcretion des jeunes gens, qu'elle n'a que trop éprouvée. Elle eft amie de la mere de Lindor: c'eft un éleve qu'elle veut former. Les médifans prétendent pourtant, qu'elle prend elle-même

me un vif intérêt au succès de ses leçons. Ce n'est, disent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes surannées que se perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, si ces dangereuses séductrices ne prenoient pas sur elles-mêmes le soin d'ébranler sa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtresse & le disciple. Mais, quoi! justifieroit-elle ces soupçons? Pourquoi toujours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux? N'est-il point d'autre siége pour Belise, qu'un sopha; d'autre attitude, qu'une posture inclinée; d'autres ajustemens qu'un négligé leste & coquet? La simple amitié répand-elle tant de feu sur le visage; a-t-elle des regards enflammés, donne-t-elle des baisers lascifs, les redouble-t-elle si fréquemment? Mais baissons un voile sur le reste du tableau: je veux inspirer des mœurs, & j'alarmerois la pudeur.

Encolpe est l'émule de Belise; & tend aux mêmes fins, quoique par des routes bien différentes. Son long manteau, le caractere vénérable dont il est revêtu, les ri-

des multipliées de ſon front, ſon maintien hypocrite & bigot, inſpirent une confiance ſans meſure. De jeunes beautés vont à ſes pieds rougir de leurs foibleſſes; lui développer leurs ſecrettes inclinations ; lui apprendre l'empire que prend ſur elles la force de leur tempérament ; gémir de l'aſcendant de leur concupiſcence , & lui en demander le remede. *Héloïſe* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendreſſe , & les écarts où cette paſſion l'a jettée: il veut, avant de proceder à la cure, approfondir l'état de la maladie ; il queſtionne, il interroge, il tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonſtances intéreſſantes, il l'entretient de mille détails obſcenes, bien plus capables de ſalir ſon imagination, que d'affermir ſa chaſteté. Plus elle eſt véridique & ſincere mieux le fourbe ſçaura la ſéduire, & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place : c'eſt par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor* , quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reſte de pudeur qui préſervoit la belle du naufrage: le guide impoſteur ſçaura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abyſme, ſa frayeur ache-

achevera de l'y précipiter: & ce que n'a pû obtenir par ses caresses, un amant jeune & bien aimé, un directeur à cheveux blancs l'obtiendra par ses ruses sacriléges.

Appellerez-vous amour, l'ardente passion de Belise, & les feux criminels d'Encolpe? Est-ce aimer une maîtresse ou un amant, que de lui ravir son innocence, le plus précieux de toùs ses avantages; que de souiller son ame d'un crime, la plus affreuse de toutes les taches? Poignarde-t-on quelqu'un par amour, ou l'empoisonne-t-on par tendresse?

Eraste a des intentions plus droites: il est sincérement passionné pour *Isabelle*; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait seulement paroît manquer au tableau: il ne dit rien de son caractere ni de ses mœurs. Mais ce ne sont pas ces objets-là qui le touchent: elle est d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces & d'enjouement. C'en est assez pour lui; il n'imagine pas de plus grand bonheur que celui de la posseder. Eclairé par ses beaux yeux, il est ravi en extase: absent d'auprès d'elle, il languit & se consume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empressement ne sont

rien moins que de l'amour? Erafte ne s'en doute pas: il croit affurément être le plus amoureux de tous les hommes. Mais je vois d'où vient fon erreur: c'eft qu'il prend pour de l'amour, le défir de la jouiffance.

Voulez-vous fonder vos fentimens de bonne foi, & difcerner laquelle de ces deux paffions eft le principe de votre attachement: interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans fes chaînes. Si fa préfence intimide vos fens, & les contient dans une foumiffion refpectueufe, vous l'aimez. L'amour interdit même à la penfée, toute idée fenfuelle, tout effor de l'imagination, dont la délicateffe de l'objet aimé pourroit être offenfée, s'il étoit poffible qu'il en fût inftruit. L'amour eft chafte jufques dans fes fonges. Mais fi les attraits qui vous charment, font plus d'impreffion fur vos fens que fur votre ame; ce n'eft point de l'amour, c'eft un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement: & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui bleffent la confcience ou l'honneur; car quiconque eft capable d'aimer, eft vertueux: j'oferois même dire, que quiconque eft vertueux, eft auffi capa-

ble

ble d'aimer. Car toutes les vertus se tiennent par la main: or la tendresse du cœur en est une. Comme ce seroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération: ç'en est aussi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs, de la part de l'amour: il ne peut que les perfectionner. C'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoutumé, en aimant, à plier sa volonté au gré de la personne chérie: on contracte par-là l'heureuse habitude de commander à ses désirs, de les maîtriser & de les reprimer; de conformer son goût & ses inclinations, aux lieux, aux tems, aux personnes. Mais les mœurs ne sont pas également en sûreté, quand on est inquieté par ces saillies charnelles, que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

ARTICLE II.

DE L'AMOUR CONJUGAL.

Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinai-

naire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclus l'amour du mariage. Sources de division entre les époux: la jalousie est la principale; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'amour conjugal.

Les caracteres de l'amour conjugal ne sont pas si équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer, sans aimer en effet, un mari sçait au juste s'il aime. Il a joui: or la jouissance est la pierre de touche de l'amour; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sçai de remede à ce mal, que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'amour: mais je n'ose même vous flatter que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long amour, dont la jouissance & le tems ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire, sous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on se hait; ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Voyez

Voyez *Alcippe* & *Célimene* unis ensemble depuis six mois: quoique leurs appartemens soient fort éloignés l'un de l'autre, ils se visitent tous les jours, ils vont même jusqu'à s'embrasser; le fait est sûr, jamais il n'est arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entr'eux de ces caresses enfantines; de ces agaceries folâtres qu'on reproche aux jeunes époux; mais des politesses, des soins, des égards, des attentions, & sur-tout des bienséances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre ensemble sur ce pied-là: une heureuse sympathie leur en a inspiré l'idée.

On est bien plus surpris du froid qui regne entre *Lisandre* & *Daphné*; après mille témoignages apparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent: mille obstacles les traversoient; leur courage en a triomphé. Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée, trois ou quatre prudes géolieres, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en se proposant pour exemple, & l'invitant à ne soupirer, comme elles, que pour l'Epoux du Cantique: une échelle la délivra de la clôture & des

des ſermons. Liſandre, que ſon pere à l'heure même travailloit à deshériter, préferant aux intérêts de ſa fortune ceux de ſon cœur; aux tendreſſes du ſang, la poſſeſſion de Daphné; Liſandre, voloit avec elle, pour lui jurer aux pieds des autels un amour à jamais durable. L'année n'eſt pas revolue: déja Liſandre eſt infidele. Daphné pleure, gémit & ſe plaint: elle a des conſolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à ſe venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cauſe de ce bruſque changement? La même qui a refroidi Alcippe & Célimene. Liſandre & Daphné avoient pris pour de l'amour, les puiſſans aiguillons de leur tempéramment voluptueux: les voilà détrompés; & comme ils ſont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets ſont auſſi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce ſeroit entrer dans une carriere trop vaſte, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens, qu'offriroit l'état du mariage, ſi ſes ſecrets, que cachent de myſtérieuſes ténebres, étoient tout à coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'é-

d'époux desunis, qui, différens de ceux qu'une fausse lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce sentiment dût entrer pour quelque chose dans leur engagement.

Les belles & les coquettes ont fait naître dans tous les siécles, tant de folles passions, tant de troubles, de divisions & de guerres, que les génies superficiels, sans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé sur l'estime, l'ont condamné sur l'étiquette, comme une foiblesse impardonnable. Le vil intérêt, trouvant, dans cette bisarre opinion, de quoi flatter ses partisans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue. Par son secours elle fit tant de progrès, que bientôt ce fut un dogme reçu. Il fut statué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la sienne: & l'on étendit même l'égalité de condition jusqu'à celle des biens. L'amour fut proscrit des mariages, & relégué dans les Romans. Et si quelqu'un, soit par foiblesse, ou par goût, s'étoit laissé enflammer, il devoit au moins, de crainte de scandale, s'en cacher de son mieux, ne faire en public à son épouse, que des po-

politesses froides; & où il se trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la sienne; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde.

Et, attendu que le parti des époux mal assortis, comme de beaucoup le plus nombreux, est celui qui donne le ton, ce réglement, conforme à leur systême, a été scrupuleusement maintenu; & les choses sont encore aujourd'hui sur ce pied, sauf aux époux qui se haïssent sincérement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à prescrire à cette derniere classe d'époux, sur les devoirs de l'hymenée. Ils manquent au plus essentiel, en manquant d'amour: comment rempliroient-ils les autres?

C'est une espece de rapt qu'un mariage contracté sans tendresse. La personne n'appartient, suivant l'instinct naturel, qu'à celui qui en possede le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains de l'Amour: les acquerir autrement, c'est proprement les usurper.

Conseillerai-je à ces ravisseurs téméraires, de reparer au moins après coup, leur usurpation, en s'excitant à l'amour: & de

de faire après l'engagement ce qu'ils n'ont pas fait avant? Mais le ſentiment ne peut pas plus ſe conſeiller, que ſe commander. Des époux qui ſe haïſſent, ou qui ne s'aiment pas, ſont des pécheurs inconvertibles: auſſi n'eſt-ce point à eux que j'adreſſe mes leçons ſur l'amour conjugal.

Mais seront-elles mieux adreſſées, ſi je les propoſe à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers inſtans, ont puiſé dans la connoiſſance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raiſons pour s'enflammer davantage? Il ne ſemble pas qu'ils ayent beſoin de préceptes pour continuer de s'aimer: une tendreſſe ainſi réflechie, paroit de nature à durer toujours. Cependant le cœur humain eſt ſi variable, qu'il ne peut, ſans témérité, répondre de brûler ſans ceſſe d'une ardeur égale & conſtante. L'amour eſt un feu: il s'éteindra ſi on le noye, ou s'il manque d'aliment.

Euriſthène aimoit ſon épouſe: & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoiſſoit le prix de ſon bonheur; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépoſitaire de ſes ſecrets

crets les plus intimes, qui, ſevré des douceurs dont il entendoit le recit, ſe mit en tête, ſous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels, qui, diſoit-il, l'attachoient au monde.

» Mon frere, *dit le béat*, je gémis pour » vous de l'aveuglement où je vous vois. » Vous ſoupirez: & c'eſt pour un autre » objet que le Seigneur! Ignorez-vous » qu'il eſt écrit, que qui ne hait pas pour » Dieu, ſon pere, ſa mere, ſon épouſe & » ſes freres, n'eſt pas digne de Dieu. A- » vant la chûte du premier homme, vo- » tre attachement auroit peut-être été ſans » crime: mais l'homme coupable ne doit » manger que du pain trempé dans les » larmes. Votre épouſe eſt fille d'Eve, » cette mere cruelle qui nous a tous per- » dus: & vous l'aimez! Craignez le ſort » de votre premier pere; ce fut auſſi l'a- » mour qui le perdit. Vous lui ſçavez » gré de ſa tendreſſe & de ſes complai- » ſances: c'eſt par-là même que vous la » devez craindre; puiſque c'eſt par-là » qu'elle vous gagne, & qu'elle ravit à » Dieu un cœur qui n'étoit fait que pour » lui. Songez-y bien: l'enfer eſt ouvert » ſous vos pieds. »

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le ſimple Euriſthéne : ſon imagination troublée ne vit plus que Démons, que feux, que ſouffre & que braſiers ardens. Un zele fanatique s'empara de ſon ame : il regarda ſon épouſe en ennemie ; prit ſes careſſes pour des piéges, & ſes remontrances pour des ſéductions. Si quelque reſte d'affection ſollicite encore pour elle, dans ſon cœur ; il jeûne, prie & ſe macere, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Méthiſe*, ce n'eſt point par des jeûnes, qu'il a ſçu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de ſa vie ſe paſſoient le verre à la main, dans ces reduits licentieux, où regnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule ; où dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit, tout à la fois, ſa ſanté, ſon honneur & ſes biens. Là les ſentimens délicats ſont traités de folles chimeres ; la tendreſſe, de fadeur ; la complaiſance, de ſervitude ; & les égards de baſſeſſe. Méthyſe enfin a pris le ton de ſes ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon qu'il parloit par amuſement, ſans que le cœur fut abruti : mais aujourd'hui il eſt plus avancé ; il en a pris auſſi l'eſprit ;

prit; il a perdu tout ſentiment pour les plaiſirs que la raiſon avoue. Il eſt de marbre pour les femmes, & ſurtout pour les femmes modeſtes, ſages & reſervées; & malheureuſement pour lui ſon épouſe eſt de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans; ſa tendreſſe, au bout de ce terme, n'avoit ſouffert d'autre altération, que celle qu'y apportent néceſſairement la longueur du tems & la ſituation paiſible du cœur lorſqu'il n'a rien à déſirer. Ce n'eſt plus, ſi l'on veut, de l'amour; mais c'eſt une amitié ſi tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, ſans l'être trop, entre deux perſonnes de même ſexe. Mais, comme elle irrite moins les déſirs; il eſt dans cet état un écueil à craindre: & je conſeille à quiconque jouit de ce calme dangereux, d'obſerver ſes yeux & ſon cœur, de crainte qu'un objet nouveau, lui rapprenant à aimer, ne le conduiſe par degrés à la plus noire perfidie. Polydore s'en rendit coupable. Il ſe fioit ſur ſa longue habitude, de ne chérir que ſon épouſe; & c'étoit-là préciſément ce qui l'expoſoit à la trahir. L'amour, quand il eſt ſatisfait, ne s'accroît pas en vieilliſſant.

La douce quiétude qu'il goûtoit ſous l'étendard de l'hymen, lui fit croire que ſes paſſions étoient amorties & ſoumiſes: & ſe livrant au danger ſans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractere, des caprices dans l'humeur, des ſentimens oppoſés dans l'eſprit, peuvent auſſi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & meſquin, prend du dégoût pour une épouſe, qui penſant plus noblement, croit pouvoir regler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire mépriſe une épouſe œconome.

Callias, beau comme Narciſſe, & auſſi fier de ſa beauté, annonce par ſes regards, ſes diſcours & ſon maintien, qu'il croit, qu'*Elvire* eſt en reſte avec lui, depuis qu'il a daigné l'aſſocier à ſa couche.

Phorbas a lû dans quelques anecdotes Turques, des détails, peut-être exagérés du deſpotiſme que les deſcendans de Mahomet exercent dans leur Sérail. Il tient chez lui ſa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamene*: mais il ne croit pas qu'il ſoit de ſa dignité

gnité de l'avouer ; & aime mieux recevoir d'elle des soumissions que des caresses.

Le dévot *Théotime*, sensible aux malheurs de l'Eglise, & pleurant sur sa décadence, va chez tous ceux qui *pensent bien*, les exhorter à soutenir un reste de foi qui chancelle. Tous les Pasteurs ont trahi la *bonne cause* ; la vérité n'a bientôt plus de défenseurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour prévenir la ruine des Cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce consolation pour lui, si du moins son épouse l'aidoit à supporter un fardeau si accablant ! Mais l'infidelle n'est point touchée de ses pieux gémissemens. Elle suit en aveugle la voie large, où la conduisent des guides relâchés, & croit son salut attaché à suivre bonnement les loix de Rome, & les avis de son Curé. Théotime a fait de son mieux, pour lui communiquer ses lumieres : mais ne gagnant rien sur elle, il éclate à la fin ; on s'injurie, on se dit anathême, & les deux époux se détestent.

Quel est ce phrénétique, que je vois bouffi de colere ? Quelle subite émotion lui a enflammé le visage ? Pourquoi

ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces geſtes menaçans! Eh, qui menace-t-il? Une tendre épouſe, la fidele *Artemiſe*, qui le chérit & qu'il aime lui-même: du moins tout l'a prouvé juſqu'à ce moment. Paſſe-t-on ainſi tout à coup de l'amour à la haine, de l'eſtime au mépris, de la conſidération aux outrages? Oui, quand on eſt jaloux: or c'eſt la manie d'*Argante*. Semblable à un avare, qui plus il chérit ſon tréſor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe: amis, parens, domeſtiques, vieillards, enfans, tout le moleſte, tout lui fait ombrage, tout lui ſemble capable de ſéduire ſon épouſe. C'eſt de tous les malheurs, celui qu'il redoute le plus; & c'eſt celui qu'il croit plus proche. Sa crainte lui troublant les ſens, il prend ſes défiances pour des preſſentimens, & ſes ſoupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter ſon courroux, c'eſt qu'il l'a entendue de loin, parlant familierement à quelqu'un. Il s'eſt approché doucement dans le deſſein de la ſurprendre: il n'a réuſſi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix: mais il y trouve des gants

dont la vûe lui tourne la tête; il les prend & les met en pieces. Elle veut parler: mais il eſt ſourd; il prévient l'éclairciſſement par un torrent de dures invectives. Les menaces ſuivent de près: & les effets peut-être alloient ſuivre les menaces, ſans un témoin inattendu, dont l'aſpect ſubit le déconcerte & le condamne; c'eſt ſon beau-pere, qui du fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché, pour cauſer à ſon gendre une ſurpriſe agréable, vient reclamer ſes gants, & juſtifier Artémiſe.

Affreuſe jalouſie, triſte poiſon du bonheur des époux, que n'éteins-tu plûtôt l'amour que de le changer en fureur?

Il eſt néanmoins une ſorte de jalouſie, compagne inſéparable d'un amour vif & délicat: elle n'exclut pas l'eſtime, & n'eſt point injurieuſe. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce qu'on en connoit le prix: on craint de déplaire à l'objet aimé, ſans le ſoupçonner d'inconſtance; on craint ſon refroidiſſement, mais on eſt ſûr de ſa fidélité. Cette tendre appréhenſion eſt un aiguillon efficace qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant: ſans ce ſecours, il languiroit par ſon trop de ſécurité.

Mais

Mais un phénomene qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois eſt fréquent, c'eſt qu'on ſoit jaloux ſans aimer.

Dorimene épouſa *Cliton*, plutôt par complaiſance que par goût : cependant elle entre en fureur, s'il ſourit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geſte gracieux, un accueil affable & poli, fait à tout autre qu'à elle, eſt une offenſe, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'abſente, » il eſt infidele ; il y a déja longtems qu'elle » voit bien qu'il la néglige, elle auroit » crû mériter qu'on eût plus d'égards » pour elle. « Dorimene ſeroit-elle donc devenue amoureuſe de ſon époux, depuis qu'elle en eſt la femme ? Ce ſeroit un vrai miracle; or je doute qu'il s'en faſſe, du moins de cette eſpece. L'hymen n'inſpire pas l'amour à des cœurs indifférens. Il conſtate ſa pureté : mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement. Il en eſt le creuſet : mais il n'en eſt pas le berceau. Quel eſt donc le principe des tranſports jaloux de Dorimene ? Ce n'eſt pas à la vérité l'amour : mais c'eſt un ſentiment qui lui reſſemble en partie.

La tendreſſe des hommes, pour l'ordinaire, porte ſur quelque choſe. Il faut, pour que leur cœur ſoit échauffé, que quelque objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendreſſe leur eſt annexée en naiſſant: c'eſt un des apanages de leur conſtitution. Elles aiment, pour ainſi dire, avant de ſavoir qui aimer. L'amour eſt pour nous un plaiſir; c'eſt pour elles une affaire capitale. Mais ſi cette tendreſſe innée trouve à ſe prendre à quelque objet, ſi vous attiſez ſes feux par l'attrait des plaiſirs ſenſuels: ſemblable aux rayons du ſoleil, qui raſſemblés dans l'épaiſſeur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramaſſe ſes flammes éparſes, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit auſſi qu'elle a cette prérogative, que n'a point la nôtre, de croître par la jouiſſance, & que les femmes n'éprouvent point ce ſentiment de pareſſe & de ſatiété, qui appeſantit nos cœurs, quand nos déſirs ſont ſatisfaits.

En général les femmes aiment plus que nous. La nature, ſage en tout, leur a exprès départi un fond preſque inaltérable de tendreſſe naturelle & d'ar-

d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir ſur les ſuites de l'hymenée; pour charmer leurs ſouffrances, & compenſer leurs peines, par le doux appas du plaiſir. Voilà ce qui dans la plûpart d'elles tient la place d'un amour réflechi. Nous n'aimons que par choix: mais pour elles, on les voit ſouvent empreſſées, même pour des époux qu'elles ont pris les yeux fermés.

Ce ſentiment, ſi ſemblable à l'amour, qu'il ne vient gueres à l'eſprit d'imaginer qu'il en differe, inſpire quelquefois auſſi des tranſports de jalouſie: & c'eſt de cette ſource que part celle qu'éprouve Dorimene.

Pour *Amintas*, à quel titre eſt-il jaloux? A-t-il des droits ſur le cœur d'*Emilie*? Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc ſon amour ou ſon indifférence? Eh! ce n'eſt pas non plus de l'amour qu'il exige d'elle: mais, comme il croit que ſon honneur eſt attaché aux mœurs de ſon épouſe, il veut qu'elle lui ſoit fidele; & jugeant d'elle par lui-même, il n'oſe eſperer qu'elle le ſoit. Ridicule préjugé dont la juſtice & la raiſon s'offenſent! quoi, Amintas ſera honni, ſi Emilie trahit la foi con-

jugale : & lui-même qui se fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait, sans que son honneur en ait pû recevoir d'atteinte! Depuis quand donc l'honneur a-t-il contracté alliance avec les vices & les crimes? Est-il donc la proie du plus fort, ainsi que l'or & les sceptres?

L'amour, & sur-tout l'amour conjugal, se nourrit d'amour. Pour un amant qui sonde un cœur, la seule espérance peut entretenir sa flamme: mais quand ce cœur est devenu sa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la constance. Le nœud sacré du mariage l'y autorise encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de religion ; sous la clause cependant que l'amour sera reciproque; car la Religion elle-même ne commande rien d'impossible.

Chez tous les peuples de la terre, c'est une maxime si générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en est peu qui ne permettent le divorce, quand l'incompatibilité des humeurs met un obstacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux sous le joug de l'hymen, ne vous y engagez pas sans aimer

aimer & ſans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant ſur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeuneſſe, auſſi fragile que ces avantages paſſagers, il paſſeroit bientôt comme eux: mais s'il s'eſt attaché aux qualités du cœur & de l'eſprit, il eſt à l'épreuve du tems.

Pour vous acquerir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans auſſi attentif à plaire, auſſi ſoigneux à ne point offenſer, que s'il s'agiſſoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gagne autant à conſerver un cœur qu'à le conquerir.

Qu'entre les époux regnent l'amour, l'honneur & les ſoins complaiſans, je répons des douceurs de leur union. Elle ſera ſans doute alterée, s'il lui manque une ſeule de ces trois conditions: mais elle ſera anéantie, ſi c'eſt la premiere qui manque.

ARTICLE III.

DE L'AMOUR PATERNEL.

L'inſtinct ſuffit pour inſpirer ce ſentiment. Obligation des meres, de pourvoir par

elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les Rois.

Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct; nous n'aurions rien à dire sur cette matiere: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct: or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vû la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait; veilleroit à tous ses besoins; le garantiroit de tous accidens; & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere, de son côté, contribueroit à le former: il étudieroit son goût, son humeur

meur & ses inclinations; pour mettre à profit ses talens, & le disposer de bonne heure à servir ses compatriotes dans l'état pour lequel il laisseroit entrevoir plus de capacité. Il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discretion d'un Gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere: elle est ou trop foible, ou trop délicate; elle est d'un état trop honnête, pour allaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mammelles de sa dure marâtre, deux ruisseaux lactés, destinés desormais pour sa subsistance: la nature ne sera point écoutée; ses dons seront rejettés & méprisés; celle qu'elle en a enrichi, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quant au pere, il eſt trop occupé pour ſonger à former lui-même ſon fils: ſes affaires ne le permettent pas; & ce ſoin n'en eſt pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & ſe contentent d'un prix ſi modique, qu'il ſe croiroit mauvais œconome, s'il n'acceptoit pas leurs ſervices; ils ne prendront au plus ſur tout ſon bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont inſiſté ſur ces deux devoirs indiſpenſables; celui d'une mere, de nourrir ſon fils; & celui d'un pere, de travailler à ſon éducation: mais tous y ont inſiſté vainement. Que fera un ſuffrage de plus? Rien ſans doute: mais j'aurai du moins donné ma voix; j'aurai proteſté hautement contre l'abus que je condamne.

» Allaiter un enfant, *dit Clélie*, le bel » emploi, l'aimable paſſe-tems! J'aime » à jouir la nuit d'un ſommeil tranquille, » ou qui ne ſoit du moins interrompu » que par le plaiſir. Le jour, je reçois » des viſites, & j'en rends; je vais mon» trer une robe d'un nouveau goût, au » petit Cours, à l'Opéra, quelquefois » même à la Comédie; je joue, je danſe » ou je médis. Tous mes momens ſont » rem-

» remplis agréablement. Eh, ne conce-
» vez-vous pas, *ajoute-t-elle*, qu'il me
» faudroit renoncer à tout cela, si j'al-
» lois sottemeut m'asservir au vil métier
» de nourrice ? »

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amusemens chéris, les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir: mais sur ce beau sein d'albâtre, que vous étalez avec complaisance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle sçauroit n'être pas le sien? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle, sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance que fait à chaque instant un corps vivant, auront été reparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphosé & transformé en un homme nouveau? Non, ce n'est plus là le fils de Clélie: c'est celui de Claudine qui l'a comme enfanté une seconde fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pû gagner à cet échange; mais je sçais qu'il a pû y perdre. Ce lait qu'il a sucé, n'étoit point fait pour ses organes; ç'a donc été pour lui

un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sçait si son tempérament, robuste & sain dans l'origine, n'en a point été alteré? Qui sçait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? L'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque gueres à dégénerer, s'il est transporté dans un autre. Il en est de même des animaux: ces dogues si vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils passé la mer; ils ne sont plus ailleurs que des animaux stupides, sans instinct, sans force & sans utilité.

Changeons la scène: pénetrons dans le cœur d'un pere; ou plutôt sans y pénetrer, jugeons-en par sa conduite.

Trimalcion est le Président d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & composée, son front sévere & dédaigneux, sa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de sa coëffure, & le nombre de ses valets, annoncent en caracteres distincts, la qualité du personnage. On diroit que les provisions d'un

d'un Office de judicature aient la vertu surnaturelle d'imprimer au pourvu le port & l'allure d'un héros. Tout le sel de *Moliere*, toutes les boufonneries de *Scarron* ne feroient pas capables de le dérider. Voici pourtant le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaisse de Magistrature, qui lui obscurcit le visage. On ramene son fils de nourrice. » Monsieur, lui crie de loin une » gouvernante étourdie, voilà Monsieur » le Chevalier qu'on rapporte. » Il se leve, fait quelques pas, & marche pour la premiere fois au devant d'un humain: il le prend dans ses bras, croit y reconnoître ses traits, & descend jusqu'à l'embrasser. L'enfant lui rend avec usure ses caresses & ses baisers, & balbutie le nom de pere, nom qui sonne agréablement aux oreilles de Trimalcion. Autant ce titre est incertain, autant on aime à se l'entendre donner. L'enfant caressé de plus belle, y répond en folâtrant. Il s'enhardit & s'émancipe: & cette perruque majestueuse, qui un quart d'heure auparavant tenoit en respect tout un barreau, Monsieur le Chevalier la tiraille sans merci, la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime son fils: on le voit bien,

bien, dites-vous, à la reception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques si frivoles? Je le verrai bien mieux au soin qu'il prendra de lui former le jugement, de lui orner l'esprit, & de lui inspirer des mœurs. Mais à l'arrivée de son fils; il a fait montre de toute sa tendresse: ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que pour l'amour d'un enfant, un Président se rompit la tête à rapprendre son Despautere? Non, non, ne l'appréhendez pas. Le Gouverneur est déja retenu. Ce n'est point un *Séneque*, ni un *Burrhus*; ce n'est pas non plus un homme modélé sur ces illustres maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du siécle dernier: mais c'est un homme accommodant, qui se contente de trente pistoles pour ses appointemens; qui aura soin de ne point fatiguer son éleve, de condescendre à ses caprices; ce sont là les clauses du marché. » De la » douceur Monsieur l'Abbé, de la dou- » ceur, dit Trimalcion en le lui confiant. » Je ne veux point que mon fils se tue. » Qu'il sache un peu de Latin, j'y con- » sens; point de Grec, le Grec est mortel » à la vûe. Je n'entends pas en faire un » Docteur: je le destine à être Président » com-

» comme moi : & dusse-je en faire un E-
» vêque, croyez-moi, Monsieur l'Abbé,
» vos Evêques ne sont pas des sorciers. »

Monsieur l'Abbé travaille en conséquence. Quel bonheur pour lui d'operer sous les yeux d'un sot; & de n'avoir rien à faire de plus, que d'égaler le fils au pere ! Quelque facile à remplir que soit cet engagement; c'étoit en effet là toute sa portée.

Trimalcion a bien des partisans: je les entends murmurer contre moi. Un homme en place auroit beaucoup à faire, disent-ils, s'il lui falloit régenter ses enfans. Est-ce une raison pour s'en dispenser? Un riche Financier auroit sans doute beaucoup à restituer, s'il lui falloit rendre à chacun tout le bien qu'il a usurpé: faut-il pour cela qu'il le garde?

Je veux qu'un pere soit le précepteur de son fils. Qu'il se fasse aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé; à la bonne heure, il n'en réussira que mieux: mais qu'il soit toujours maitre en chef, Inspecteur & Surintendant; & que les Gouverneurs à gages ne soient jamais que ses adjoints, ou ses seconds.

Bulbaque est pere, dites-vous. C'est un idiot,

idiot, qui a pû concourir en qualité d'être animé, à la procréation de son semblable : mais il est incapable de faire plus. Il ne sçait rien, ne sent rien, ne pense rien. Quelle part un homme de cet étoffe peut-il prendre à l'éducation de son fils? Le mieux qu'il puisse faire; c'est, sans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous : & si quelqu'un de mes Lecteurs peut alléguer une semblable excuse, il est dans le cas de la dispense, je ne la lui conteste point: mais je ne le tiens pas exempt pour cela de rechercher les meilleurs maitres pour suppléer à son défaut; de les y engager par l'espoir d'un salaire honnête; & de s'informer d'eux avec soin, des progrès que fait leur éleve. S'il pousse l'insensibilité jusqu'à n'y point prendre intérêt; c'est une espece de monstre, à qui la difformité de son ame ne doit pas tenir lieu d'excuse.

Aristide mérite plus d'indulgence: il est absent pour le bien de l'Etat sans séjour fixe, sans habitation permanente. Le bon citoyen doit être toujours prêt à sacrifier pour sa Patrie, ses plus chers interêts, son bien, sa santé, son repos: Aristide le sçait. Elle exige encore de

lui,

lui, en l'occupant tout entier, qu'il ſe prive du doux plaiſir de former ſes enfans de ſa propre main: il ſçait s'en ſevrer auſſi. Je ne puis l'en blâmer: mais je le plains. Je connois juſqu'où va ſa tendreſſe. Il abandonneroit ſans chagrin, pour le ſalut commun, ſa maiſon à la diſcretion d'un valet, ſes biens à la merci d'un Intendant, ſa vie même, au ſort périlleux des armes: mais ce n'eſt pas ſans quelque regret qu'il ſe voit pere ſans en faire l'office.

Lorſqu'un pere eſt capable d'enſeigner lui-même ſes fils, il eſt le meilleur maître qu'ils puiſſent avoir: or Ariſtide en eſt capable; & le choix qu'il a fait des ſubſtituts qu'il commet à ſa place pour cet office important, montre aſſez qu'il eſt connoiſſeur. Pourquoi faut-il qu'en mille occaſions, au préjudice du bien public, les talens ſoient d'un côté, & le pouvoir de les exercer d'un autre?

Le pere & la mere ne ſont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir procuré la naiſſance: tant que ceux-ci ont beſoin de leur aſſiſtance, elle leur eſt dûe. Ce ſont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, juſqu'à ce qu'elles ayent pris racine, de tenir

au

au principal brin. Mais la nature a distingué les fonctions du pere, de celles de la mere: l'office de l'un n'est pas celui de l'autre. Elle semble avoir assigné singulierement à la mere, le soin de leur corps, la conservation de leur substance animale. L'apanage du pere est plus noble: le soin de la substance pensante est son partage. Mais souvent chacun des deux remplit mal sa partie.

La mere a porté l'enfant dans son sein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner cette peine: elle s'en est enfin délivrée sur la fin du neuvieme mois, autre souffrance attachée à son sexe. L'obligation de l'allaiter après sa naissance étoit aussi indispensable: mais il lui étoit possible de la violer, & elle l'a fait.

Le pere, de son côté, ne répond pas mieux au vœu de la nature. Il prend sur lui le rôle de la mere, ne s'occupe que des avantages corporels des ses enfans, de leur santé, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaisirs. La culture de l'ame, cet objet si important & si préférable à tous les autres, est celui que tous deux négligent.

C'est sur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut élevé. Il danse bien, monte un

che-

cheval, & fait des armes aſſez paſſablement. Du reſte, il eſt ignorant, & vain, qualités preſque inſéparables. Il a le cœur bas & rampant: mais il s'exprime avec hauteur. Il eſt farci de préjugés impies & ſuperſtitieux, ſans regle, ſans frein, ſans morale; ſon goût eſt ce qui fait ſes mœurs, & preſque en tout, ſon goût eſt dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimon ſon pere, qui, pendant cinquante années écoulées depuis ſa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de ſa jeuneſſe? Ce n'eſt aſſurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être: mais je n'étois pas furieux. Oh! la jeuneſſe de mon tems étoit bien mieux moriginée.

Si vous dites vrai, Dorimon, c'eſt que les peres n'en étoient pas les corrupteurs, qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

» Eh! mais, *me répond-il*, ſi j'ai quel» que reproche à me faire, par rapport » à Lycidas, ce n'eſt que de l'avoir trop » aimé; c'eſt cet amour porté trop loin, » qui m'a fermé les yeux ſur ſes défauts » & ſes égaremens: c'eſt cet amour qui » me faiſoit mollir, quand j'aurois dû » être ferme, qui retenoit mon bras, » quand je le levois pour punir. »

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, si vous êtes vraiment persuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indispensables d'un bon pere?

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiette pétiller dans ses yeux: elle vole au devant d'elle, l'aborde précipitamment, la caresse, & la questionne. D'où lui vient cet accès de tendresse? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-la. »Eh! ma chere, où avez pris cette ro»be-là? Quel est l'ouvrier qui l'a faite? »Nommez-le moi, que je le voie, que »je l'embrasse, c'est un homme incom»parable. La riche étoffe, le superbe »ramage! Quelle régularité de dessein, »quel assortiment de couleurs, quelle va»rieté dans les nuances! Araminte..... »Je suis folle de votre robe. Elle vous »va! Cela ne sçauroit s'exprimer. »

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laissez Julie, & vous jugez vous même. Vous aimez votre fils, dites-vous: mais qu'est-ce que ce fils? C'est un composé comme vous, de corps & d'ame: c'est une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné

né d'un voile terreſtre, qui ſert à vous le rendre viſible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux ſubſtances, ſi diverſes? Eſt-ce ſon ame, cet être ſpirituel, dont l'origine eſt ſi noble? Mais, pour l'aimer, y reconnoiſſez-vous encore quelques traces de ſa nobleſſe antique? N'a-t-elle pas honteuſement dérogé? Où eſt ſon goût pour la vertu, ſon amour pour le vrai? Si elle brille encore de tout l'éclat de ſa grandeur originaire, c'eſt à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils ſont tous effacés; elle eſt ſi méconnoiſſable qu'on ne peut tout au plus préſumer ſon exiſtence, que par le limon qui la cache: on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés, comme le ſont ceux des autres corps, où l'on ſçait qu'il réſide une ame; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle eſt, peut-être l'aimez-vous encore? Je le croirois ſi vous l'aviez mieux ſervie, ſi vous euſſiez fait vos efforts pour lui rendre ſa pureté, ſon innocence & ſa vertu: mais vous étiez loin d'y ſonger; c'eſt vous-même qui les lui avez laiſſé perdre. Vous trembliez que ſon corps ne maigrit, qu'il ne de-

vint étique & languiſſant, ſi vous gêniez les caprices de l'ame, ſi vous reprimiez ſa colere, ſi vous moderiez ſes déſirs, ſi vous éclairiez ſa conduite. Reculeriez-vous donc à panſer la plaie d'un bleſſé, par la crainte de gâter ſes habits? Et vous craignez que le corps ne ſouffre, lorſqu'il s'agit de ſonger avant tout à l'ame! Cependant le corps n'eſt à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc, encore un coup, dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'eſt pas lui-même. Cette matiere organiſée dont il eſt revêtu, ce n'eſt qu'une machine, conſtruite exprès pour ſon ſervice, ſans laquelle il peut ſubſiſter, & qui, ſans lui, n'eſt qu'un peu de pouſſiere: mais ce n'eſt pas-là votre fils, c'eſt une écorce qui le couvre.

Revenons à préſent à Julie. Eſt-elle ſi ridicule de ſe paſſionner pour la robe d'Araminte? Ou ſi un pareil amour eſt biſarre, le vôtre eſt-il beaucoup plus raiſonnable?

On compare les Rois à des peres de famille, & l'on a raiſon, cette comparaiſon eſt fondée ſur la nature & ſur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi, fut un ſoldat heureux, dit

dit un Poëte * de ce ſiécle. Mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un Polyphonte eût dit:

Le premier qui fut Roi, regna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille: la famille en ſe multipliant, devint un peuple; & conſéquemment le pere de famille devint un Roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le ſceptre ſe perpétua ainſi dons la même maiſon, juſqu'à-ce qu'un *ſoldat heureux*, ou un ſujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi: & détérminer ainſi les devoirs du Monarque par ceux du chef de famille; & les obligations d'un pere, par celles d'un Souverain.

Aimer, *gouverner*, *recompenſer* & *punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un Roi.

Un

* *M. de Voltaire, dans ſa Mérope, Tr.*

Un pere qui *n'aime* point ses enfans, est un monstre: un Roi qui n'aime point ses sujets, est un tyran. Le pere & le Roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'amour. La Nature a fait les peres, pour l'avantage des enfans: la police a fait les Rois, pour la félicité des peuples. Ainsi que l'homme dans son enfance, ignore ses véritables intérêts, & ne sçauroit pourvoir lui-même à son bonheur ou à sa santé, ainsi le peuple, aveugle, téméraire & turbulent, ne forme, quand il est sans chef, que des projets vains & bisarres, n'a que des vûes confuses, ne sçait ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre; & quelques mesures qu'il prenne, il n'en prend jamais gueres aucunes, qui ne tournent à sa ruine. Il faut donc nécessairement un chef, dans une famille & dans un Etat, comme il faut au faîte d'une voûte, une pierre principale qui, dominant sur les autres, termine le cintre, & affermisse l'assemblage. Mais si ce chef est indifferent pour les membres, ce qui ne peut venir que d'un amour excessif pour lui-même, il rapportera tout à lui; leur avantage sera toujours sacrifié au sien; par leurs travaux,

vaux, par leurs ſueurs, il accroitra ſon opulence; pour aſſurer ſon deſpotiſme, il les tiendra dans l'eſclavage ; ils ne ſeront autre choſe à ſes yeux, que des inſtrumens faits pour ſervir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce ſont la bienveillance & l'amour qui reglent les volontés du chef, & dictent ſes ordonnances: il ſe fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la ſanté, la vigueur & l'embonpoint; tout alors concourt avec zele au bien du corps entier. Le chef lui-même y trouve un ſolide avantage. Traiter avec bonté, ou ſa famille, ou ſes ſujets, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiége principal de la vie & du ſentiment, la tête eſt toujours mal aſſiſe ſur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat, & celui d'une famille. Le maître qui régit l'un ou l'autre, a deux objets à remplir: l'un, d'y faire regner les mœurs, la vertu & la pieté; l'autre, d'en écarter le trouble, les deſaſtres & l'indigence. C'eſt l'amour de l'ordre qui le doit conduire, & non pas cette fu-

reur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée. L'enfant & le sujet ont des vûes trop bornées pour se gouverner par eux-mêmes: mais ils sont assez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *recompenser* & *punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Tout Législateur en doit faire autant: mais il seroit dur & injuste de ne faire que menacer les rebelles, sans encourager, en même tems, les sujets dociles, par des promesses engageantes. Les loix Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, sous des peines grieves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui sauvoit la vie d'un ou de plusieurs citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & Rois, vous avez dans vos mains, tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de recompenser, qu'elle est atten-

tentive à punir. Dieu vous a établis ſur la terre ſes ſubſtituts & ſes repréſentans: mais ce n'eſt pas uniquement pour y tonner; c'eſt auſſi pour y répandre des plüies & des roſées bienfaiſantes.

ARTICLE IV.

DE L'AMOUR FILIAL.

Caracteres de l'Amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fauſſe tendreſſe de quelques peres. Parallele des enfans avec des ſujets.

Les peres & les meres, dont les ſentimens répondent au vœu de la nature, ſont des maîtres tendres & bienfaiſans; à qui par conſequent leurs enfans doivent une obéiſſance fondée ſur un amour reſpectueux. Leur ſoumiſſion n'eſt point celle d'un eſclave pour un maître impérieux. Elle eſt auſſi indiſpenſable: mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né eſt docile par la raiſon qu'il aime ſon pere, & ſçait qu'il en eſt aimé.

Dans les premiers ſiécles du monde, comme on ne connoiſſoit point de peres qui abuſaſſent de leur autorité, & qu'on ne ſoupçonnoit pas que jamais aucuns le fiſſent, on ne l'avoit point bornée. Un pere avoit dans ſa famille tous les droits d'un Souverain. Que riſquoit-on d'abandonner les enfans à la diſcrétion d'un Juge, dont la ſévérité étoit tempérée par la tendreſſe? Mais il naît quelquefois des monſtres: on vit des peres ſans amour; & par une ſuite néceſſaire on en vit de cruels; on en vit qui tremperent leurs mains barbares dans le ſang de leurs propres enfans. On reſtraignit donc leur puiſſance; on leur permit de ſe porter accuſateurs: mais on ne voulut plus qu'ils fuſſent juges & bourreaux. La Nature leur interdiſoit auſſi la dureté, les emportemens, les violences: mais la police n'alla pas juſques-là; elle n'étend point ſon pouvoir juſqu'à régler l'intérieur des maiſons.

Libres ſur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans peres s'érigerent en tyrans, régirent leurs enfans avec des ſceptres de fer, & leur rendant inſupportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur apprirent à les haïr. Leur race

ce n'est pas éteinte : notre siécle en fourmille encore. Ce n'est pas aux enfans de tels peres que je recommande l'amour. Je m'en tiens, par rapport à eux, aux termes de la loi, que *Moyse* imposa autrefois aux descendans de Jacob : *honorez*, porte cette loi, *vos peres* & *vos meres*; elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs, peu susceptibles de sentimens tendres, & incapables d'en inspirer. Il n'osa même dans ses fameuses Tables leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh! comment l'auroit-il pû? Il l'avoit peint si terrible, si cruel, & si ombrageux, qu'un peuple imbu de sa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit reverer que comme à Rome on honoroit la *Fievre*; divinité malfaisante, qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaise humeur.

Sostrate épousa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche : mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Sostrate. Une femme réuniroit en sa personne, tous les attraits & les perfections que la Nature a répandus sur son sexe enchanteur : il n'en seroit pas plus touché; il croit être paîtri d'un limon beaucoup plus pur; sa vanité l'a rendu inac-

cessible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent n'exciterent en lui aucune émotion de tendresse: seulement ils flaterent son goût pour le despotisme; il voyoit en eux des sujets qu'il pourroit dominer en maître; & dès l'instant qu'il devint pere, il crut commencer à regner; regne odieux & tyrannique, dont ses enfans supporterent toute la rigueur, sans en retirer aucun fruit. Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appesantissoit sur eux son joug! Que de caprices, de travers, d'ordres injustes & bisarres il leur fallut essuyer sans se plaindre! Les remontrances l'irritoient; & si raisonnables qu'elles fussent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de revoltes punissables. Mais non content de ces duretés inhumaines, le Monarque imaginaire, par mille vains projets, par son luxe, par ses plaisirs, & sur-tout par son indolence, eut bientôt épuisé ses médiocres finances: son domaine fut engagé; les bijoux de Sophronie, ses héritages dotaux, tout fut englouti par Sostrate. Mais sa grande ame, que l'humble pauvreté ne put point humilier, n'en fut jamais moins hautaine:
elle

elle n'en devint que plus féroce, quand le chagrin & le dépit eurent aigri sa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus: sans talens, sans bien, sans amis (car qui l'eût été de Sostrate?) en vain voulurent-ils tenter de courageux efforts, pour s'affranchir des horreurs de l'indigence: tout ce qui put leur être utile, Sostrate eut soin d'y mettre obstacle. Jaloux de son propre sang, il n'eût vû qu'en desesperé, quelqu'un d'entre eux prosperer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce pere dénaturé, quels sentimens devez-vous prendre pour lui? Je vous l'ai déja dit: le Législateur de Sinaï vous les a dictés dans son Code: *honorez votre pere*; il n'est aucun cas dans la vie, où des enfans puissent en être dispensés. Soyez-lui soumis, puisqu'il est votre maître, même aux dépens de vos propres intérêts; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables: vous le devez même à l'égard de vos plus cruels ennemis; or votre pere a du moins l'avantage sur tous ceux qui vous haïssent, d'être celui qui vous touche de plus près. Sa dureté n'excuseroit pas la vôtre. Quant à l'a-

mour filial, il eſt foible dans votre cœur, je le ſens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche: mais il eſt une ſorte d'amour que vous devez à tous les hommes. Or cet amour, votre pere, puiſqu'il eſt homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre; & toutes choſes égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'eſt pas d'une obligation ſi générale, qu'il ne puiſſe être ſuſceptible de diſpenſe. On ne peut aimer, qu'autant qu'il eſt néceſſaire d'aimer ſes ennemis-mêmes, un pere dont on n'éprouve que des témoignages de haine: toute la diſtinction qu'on lui doit, c'eſt de le traiter en ennemi reſpectable.

Si des enfans ne marquent pas un zéle ardent pour ceux dont ils tiennent le jour, s'ils ne préviennent pas leurs déſirs, s'ils n'adoptent pas leurs ſentimens, ce n'eſt point une raiſon pour les condamner ſans examen. Voyez avant de les juger, comment ils ſe comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les ſentiers de l'honneur & de la vertu: leur froideur a ſans doute une cauſe légitime.

me. Il eſt à préſumer, que s'ils ne ſentent point pour lui les doux tranſports d'un amour empreſſé; c'eſt que, ſans doute, ſes crimes, ſes duretés ou ſes baſſeſſes, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez auſſi les mœurs du pere: ſi vous les trouvez dereglées, l'apologie de ſes enfans eſt faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie ſans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ſes enfans des marques d'amour inutiles; ſi les ingrats ne le payent d'aucun retour, leur crime eſt avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'eſprit, dans le caractere: vains prétextes d'ingratitude! Tombez à ſes pieds, cœurs durs & méconnoiſſans: embraſſez tendrement ſes genoux. Il eſt vertueux, il vous aime: ſi à ces titres vous lui refuſez votre amour, le taxerez-vous d'injuſtice, s'il convertit le ſien en haine?

Mais dans ces familles perverſes où l'on ſuit à l'envi les hideux étendards du vice; où le pere en donne l'exemple, & les enfans enchériſſent ſur leur modele; on ne doit pas être ſurpris ſi le tronc & les branches ſont diviſées d'intérêts; ſi chacun ſéparément viſe à ſon

but particulier. L'union, l'amour, la concorde, sont des dons reservés aux sociétés vertueuses.

La vertu est une, simple & invariable, ainsi que la vérité: c'est ce qui fait qu'elle affermit entre ceux qui s'y attachent, une concorde inaltérable; au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne sauroit subsister qu'autant de tems que leurs intérêts sympathisent. Or désirant tout ce qui les flatte, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité, navigeant par tout sans boussole, jaloux, avides, insatiables: comment se pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordassent longtems ensemble?

La vertu, quand on veut, se transmet de pere en fils, plus facilement encore que les biens de la fortune. Ceux-ci sont sujets à des revolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impressions d'honneur, de vertu, de sagesse qu'on a gravées dès le bas âge, dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermissent & y fructifient: leurs effets sont stables & permanens; ou si quelques instans d'égaremens les ont éclipsées ou ternies, elles percent bientôt

tôt le nuage, & se ressuscitent d'elles-mêmes. Si les peres étoient soigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage, l'amour filial seroit bien plus commun. Un fils vertueux ne manqueroit pas d'aimer un pere qui le seroit aussi. Devenu pere à son tour, le même charme agissant sur ses enfans, lui répondroit de leur tendresse. L'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement : l'enfant pour plaire à son pere, s'attacheroit à la vertu, & par amour pour la vertu, aimeroit tendrement son pere.

Périandre est étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. » Je n'ai cependant, *dit-il*, rien négligé pour eux. » Depuis vingt ans que je sue, que je » veille, j'ai épuisé ma santé, j'ai abrégé mes jours pour leur en filer d'heureux ; j'ai planté, ils recueilleront ; j'ai » supporté le travail, ils en retireront le » fruit ; j'étois sans bien, il seront riches. Pour qui donc les ingrats reservent-ils leur amour ! Que voudroient-» ils que j'eusse fait de plus ? Ai-je rien » oublié de ce qui pouvoit contribuer à » leur bonheur ? «

Vous n'avez oublié que de leur ap-

prendre à bien vivre, que de leur inſpirer des mœurs. S'ils ſont trop ménagers, s'ils pouſſent leur œconomie juſqu'à l'épargne ſordide ; à la bonne heure, ſoyez-en étonné: vous leur avez donné du bien. Mais ne ſoyez point ſurpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu: vous ne leur en avez point inſpiré; & ſans doute, de peur qu'ils ne fuſſent vicieux qu'à demi, vous les avez noyés dans l'opulence. Pere aveugle! vous ignoriez que confier des richeſſes à des cœurs bas & corrompus, c'eſt mettre une épée nue dans la main d'un furieux. Quelle digue pourra s'oppoſer au torrent de leurs paſſions impétueuſes? L'honneur étant pour eux un ſentiment inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux, que l'impuiſſance d'en commettre; mais vos ſoins paternels y ont pourvû; vous avez ſçu les affranchir de cet obſtacle, en les enrichiſſant; admirable fruit de vos veilles & de vos ſueurs tant vantées! Ils vous en eût bien moins coûté pour leur inſpirer la vertu; & vous l'euſſiez fait ſans doute ſi vous l'aviez connue: mais l'or vous a paru le ſeul moyen d'être heureux,

& vous leur en avez procuré. Ils ne l'estiment pas moins que vous; & s'ils ne vous chérissent pas, du moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour un pere. Pendant son enfance, il lui doit une soumission sans bornes: incapable d'un sage examen, il n'a rien à examiner. Dans l'âge qui suit l'enfance, il commence à entrevoir les objets; sa raison se développe. Les remontrances respectueuses ne doivent pas alors lui être interdites; mais si ses représentations ont été faites sans fruit, il ne lui reste plus d'autre parti à embrasser, que celui de l'obéissance. Devenu homme à son tour, il ne cesse point par-là d'être fils; mais il est juge competent de ses propres démarches. Il doit toujours à son pere des respects & des déférences; mais il ne lui doit plus une soumission aveugle. Nos loix même y ont pourvû: le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent majorité, passe sous un nouvel empire; sa Patrie prend connoissance par elle-même de ses mœurs & de sa conduite; il commence à faire nombre parmi ses concitoyens; & dans un Etat monar-

chique, c'est le Roi qui devient son pere.

Mais sous ce pere absolu, on ne distingue point trois âges. Tous les enfans qu'il gouverne, sont sans cesse sous sa tutelle. On les divise seulement en deux classes différentes, le Peuple & les Magistrats. Ceux qui composent la premiere, sont toujours reputés enfans: faits simplement pour obéir, on ne prend point leur avis; & s'ils osoient le donner, on leur en feroit un crime. Les magistrats, par où j'entends tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le gouvernement, ne sont que des adolescens, avec qui quelquefois il descend jusqu'à consulter. Leurs suffrages sont recueillis; mais le Roi n'y a que tel égard qu'il lui plaît; c'est lui qui fait la loi; & dès qu'elle est publiée, tout doit se taire & obéir.

Souvent on n'aime son pere que par instinct ou par devoir, (si pourtant le devoir peût jamais engendrer l'amour;) mais un Roi qu'aiment ses sujets, a bien plus de raison d'être flatté de leur attachement; car ils ne l'aiment jamais que par connoissance & par choix. C'est plutôt amitié qu'amour filial; ou pour mieux

mieux dire, c'est un mêlange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il est respectueux : il tient de l'amitié en ce qu'il est libre, réflechi & desintéressé ; qualités qui, réunies, caractérisent l'amitié, comme on le va voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

DE L'AMITIÉ.

L'amitié doit être fondée sur la vertu : la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui resultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié. Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soutien de l'amitié.

J'Ai établi pour maxime dans le chapitre précedent qu'il ne peut point y avoir d'amour stable & solide, dont la vertu ne soit la base. Disons la même-

me chose de l'amitié. Ce n'est pas seulement la ressemblance de caractere & de mœurs qui la cimente: c'en est aussi la droiture & la pureté.

Il faut bien distinguer les amis des cotteries: la conformité de goût pour les plaisirs, & pour tout ce qui n'est point la vertu même, fait les cotteries; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité quand il a le verre à la main, confiez-lui un secret d'où dépende votre honneur: il saisira cette occasion de plaisanter à vos dépens; vous serez bientôt, par ses soins, raillé, honni & bafoué; livrez-lui vos intérêts, il les sacrifiera aux siens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami: & vous ne l'aurez été que par un homme qui souvent mangeoit, bûvoit, jouoit, & s'amusoit avec vous.

Ne confondez pas non plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens nécessaires, qui n'enchaînent point les cœurs: ceux-ci vous sont unis par des liens volontaires qu'a formés la sympathie. C'est un choix libre & réflechi qui nous concilie des

des amis ; c'eſt le deſtin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnoiſſance même n'eſt pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que ſa générosité : on aime à lui témoigner qu'on y eſt ſenſible ; & l'on déſire ardemment de pouvoir le lui prouver par des ſervices réels. Mais il peut arriver en même tems qu'on ne goûte pas ſon humeur, ſon caractere & ſa conduite.

L'amitié eſt une ſource de bons offices : elle les enfante ſans efforts, & ſe fait même une joie de les répandre avec profuſion : mais les bons offices ſeuls n'engendrent pas l'amitié ; ſeulement ils l'occaſionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement ; on voudroit pouvoir aimer la perſonne dont ils partent, & bientôt on l'aime en effet, lorſqu'après avoir étudié ſon caractere, on n'y trouve rien d'incompatible avec le ſien ; mais on l'eût aimée de même quand c'eût été toute autre cauſe qu'un bienfait, qui eût fourni l'occaſion de connoitre à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoiſſance eſt un devoir : les anciens Perſes en avoient même fait un précepte ſolemnel ; & décernoient des peines

peines contre les ingrats. Il eſt au contraire de l'eſſence de l'amitié de n'être point néceſſitée.

L'amitié eſt une affection deſintéreſſée, fondée uniquement ſur l'eſtime. Le ſentiment à quoi elle reſſemble le plus, eſt l'amour: elle n'en différera même aucunement, ſi l'on retranche de ce dernier le déſir de la jouiſſance, & qu'on le ſuppoſe indépendant du ſexe de la perſonne aimée. Si l'amour Platonique n'eſt pas une pure chimere, queſtion que je ne prétends point reſoudre, ce n'eſt autre choſe que de l'amitié, à laquelle la différence du ſexe des deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps; l'amitié en a deux auſſi, comparables à celles-là; le ſentiment, & les témoignages extérieurs qui en ſont les démonſtrations.

Par rapport à la force de ce ſentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il ſeroit auſſi abſurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à reſpirer: l'un & l'autre leur eſt également naturel; ce ſera le degré de leur ſenſibilité, qui réglera la force de leur amitié. Mais ce

qu'on peut bien leur apprendre, & ce que la plûpart ignorent, c'eſt qu'on ſert mal ſes amis, en proſtituant pour eux ſon honneur & ſa conſcience. On ne ſçauroit trop les chérir; ce n'eſt jamais par l'excès qu'on péche dans l'amitié, mais par une affection mal entendue.

Ce Seigneur officieux, qui, dit-on, fait un ſi noble emploi de ſa faveur & de ſon crédit, a-t-il rendu à *Calais* un vrai ſervice d'ami, en le revêtant de ce poſte brillant, dont ſon incapacité l'a fait dépouiller depuis peu? En le voulant ſervir aux dépens de ſon Prince & de ſa Patrie, il n'a fait que lui attirer une diſgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage, où l'avoit plongé Lyſias, ſera-t-il obligé de lui tenir compte de ſes conſeils empoiſonneurs & de ſes lâches complaiſances? Procurer à quelqu'un des ſatisfactions illicites, c'eſt être plutôt ſuborneur, qu'ami.

La premiere regle en fait d'amitié, c'eſt de ne point aimer ſans connoitre: un autre qui n'eſt pas moins importante, c'eſt de ne choiſir des amis que dans la claſſe des gens de bien.

Les

Les plantes les plus vivaces ne sont pas celles qui croissent le plus vite. L'amitié n'est de même, pour l'ordinaire, ferme & durable, que quand elle s'est formée lentement. Aimer précipitamment, c'est s'exposer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés simulées, sont précisément ceux qui méritoient le moins de l'être. Il est rare qu'on soit méfiant quand on a le cœur droit; & plus rare encore qu'on ne soit point trompé, lorsqu'on n'est pas méfiant. Il y a des hommes d'un caractere si liant & si généreux, qu'il n'est personne qui ne gagnât à se les attirer pour amis: mais ils risquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance, que jamais ils ne peuvent s'assurer qu'on la brigue sans intérêt: or des amis intéressés ne sont pas de vrais amis.

C'est à ces cœurs droits & sinceres que j'adresse sur-tout mes conseils sur l'amitié; car que m'importe que des trompeurs soient trompés? C'est à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils

ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux : c'est-là sur quoi l'épreuve doit rouler principalement:

Du premier coup d'œil, à la premiere entrevûe, on peut connoitre si un homme est vif ou lent; s'il est gai ou sérieux; s'il est grossier ou poli; s'il est parleur ou taciturne ; spirituel ou stupide. On voit presque tout cela dans ses yeux, dans son attitude, dans ses gestes, dans ses discours: mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'assurer de ce dernier point: & jusqu'à-ce qu'on en soit sûr autant qu'il est possible de l'être, on ne doit pas prodiguer, sur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Est-on enfin bien convaincu qu'il le mérite : plus de reserve alors; on doit entrer avec lui en société de sentimens, de goût, de plaisirs, d'intérêts. L'amitié est un mariage spirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une correspondance parfaite.

Les appanages de l'amitié sont la *confiance* & la *bienveillance*. La bourse & le cœur doivent être ouverts pour un ami: il n'est point de cas où l'on puisse

les

les lui fermer, que ceux qui autorisent à ne plus le regarder sur ce pied. On ne risque rien de mettre à même de son secret ou de son coffre-fort, un ami qu'on a choisi avec discernement : on est sûr qu'il usera discretement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opere deux effets: l'une est une parfaite sécurité sur la prudence de la personne aimée, sur sa droiture, sa constance & son attachement; elle écarte bien loin tous soupçons injurieux.

L'autre effet, qui resulte de cette sécurité même, c'est l'ouverture que se font les deux amis, de leurs sentimens les plus intimes, de leurs pensées, de leurs projets; en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéressant l'un pour l'autre; ce qui souvent s'étend jusques à des minucies, parce que les minucies même deviennent intéressantes entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le secret d'un autre ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, sans une inconsidération blâmable, on peut & l'on doit même le déposer dans le sein d'un ami. Il a droit de lire dans

votre

votre intérieur. Lui reveler vos défauts ne ſera point imprudence; lui détailler vos qualités louables, ne ſera point un orgueil inſultant. Le bien qu'on dit de ſoi-même à un ami ſûr, eſt plutôt effuſion de cœur, que jactance ou vanterie. Converſer avec ſon ami, c'eſt preſque la même choſe que réflechir ou s'entretenir avec ſoi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inſpire, elle produit auſſi deux effets: *l'indulgence* & *les bons offices.*

1. L'amitié ne doit s'offenſer que de ce qui la bleſſe. Paſſez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part; toutes celles qui ne vous démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit, ſoit éteinte. Une négligence, un oubli, une mépriſe, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien.

Rompre avec ſon ami, le trahir ou l'outrager, ſont les ſeuls crimes en amitié, qui ne ſoient pas remiſſibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Otez-lui votre amitié: c'eſt-là toute la vengeance qu'il vous eſt permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui ſur le pied d'ami, ce ſeroit une imprudence; mais le haïr, ſeroit un crime. Il

ne

ne cesse pas d'être homme pour vous avoir offensé : or il n'est point d'homme qu'il vous soit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant sa trahison, vous eussiez pleuré sa perte: une bassesse vous l'enleve, plaignez-le de l'avoir commise, mais ne le haïssez pas: il s'est fait plus de tort qu'à vous; pour nuire à vos intérêts, il sacrifioit son honneur.

2. Quoique l'amitié ne soit pas intéressée, les soins officieux lui plaisent. Les bons offices sont pour les amis, ce que sont les caresses aux amans; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raisons pour s'aimer davantage; semblables à l'haleine dn vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de manieres, qu'il en est toujours quelqu'une de praticable, dans quelque situation qu'on se trouve: saisissez toutes celles qui le sont. N'attendez point, s'il est possible, qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez servir: tâchez de connoître ses besoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait sentis. Il s'apprête lui-même à venir au devant des vôtres.

Quel

Quel agréable combat, quelle noble jalouſie, que celle de deux amis qui s'envient l'heureux avantage de ſe prévenir par un bienfait! On peut à la vérité recevoir ſans humiliation, les ſecours d'une main amie; en rougir marqueroit même un doute injurieux ſur la généroſité du bienfaiteur: mais il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié eſt flatteur, mais le donner l'eſt encore plus.

Ménagez cependant la délicateſſe de votre ami: l'excès de profuſion de votre part, le rendroit confus, par l'impoſſibilité d'avoir ſa revanche: pour vouloir trop l'obliger, vous le deſobligeriez peut-être. Couvrez du moins les ſervices que vous lui rendez, de prétextes qui paroiſſent le diſpenſer de gratitude. Ne le pouſſez point à bout à force de bons traitemens. Qui ſçait ſi la reconnoiſſance à quoi ils l'obligeroient, n'eſt pas un fardeau trop pénible pour lui? Il ſemble à certaines ames fieres juſques à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent, autant qu'ils annobliſſent celui qui les confere: on en a vû, & peut-être en verroit-on ſans nombre, ſi on li-

ſoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, ſans en avoir d'autre cauſe que ſa générofité.

Quoi qu'il en ſoit, il vaudroit pourtant mieux encore, pécher par trop de prévenances & de bontés pour un ami, que de ſe renfermer par avarice ou par dureté, dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare : ſoyez avec lui, ſincere dans tous vos diſcours; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fideles de vos penſées & de vos ſentimens. Oſez lui montrer la vérité toute nue : ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures, que ce ſoit ſeulement de celles qui en relevent les attraits, ſans la rendre méconnoiſſable.

CHAPITRE III.

DE L'HUMANITE'.

Définition de l'humanité. Différentes claſſes d'affections, dont celle-ci eſt en même

me tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les affections sociales ; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce Chapitre.

J'ENTENDS par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son pere, pour sa maitresse ou pour son ami, une tendresse de préférence : mais il est une sorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme étant tous membres d'une même famille, dont Dieu est le Créateur & le Pere.

Peignez-vous ces ondulations circulaires que cause la chute d'une pierre sur la surface d'une eau claire & tranquille. L'agitation du centre forme, en se communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte est plus légere à proportion que leur circonférence est plus vaste, jusqu'à-ce qu'enfin les derniers de tous échappent à notre vûe. Voilà l'image de nos différens

degrés d'affection: nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près; & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous considerons tous les hommes, comme partagés par rapport à nous en différentes classes, toutes plus nombreuses les unes que les autres; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres plus spacieuses, de-là nous distribuons aux différens ordres qu'elles comprennent, divers degrés d'affection, plus ou moins forts, affoiblissant la dose à mesure qu'ils se perdent dans des classes plus distantes; en sorte que la derniere de toutes n'y a presque point de part. Voici l'ordre des classes, en commençant par celles qui nous sont les plus cheres: maîtresses, amis, parens, tous les hommes qui pensent comme nous en matiere de Religion: (cette classe là est plus ou moins reculée ou rapprochée, selon le plus ou le moins de fanatisme de celui qui lui assigne sa place.) Suivent ceux qui exercent la même profession que nous: les autres classes comprennent les voisins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région: la derniere, qui renferme toutes les autres, est la classe uni-

universelle de tous les humains. Mais celle-ci le plus souvent n'est comptée pour rien.

Lorsque les Espagnols massacroient sans le plus léger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient pas, sans doute, devoir compter pour quelque chose, des hommes que le hasard leur avoit fait rencontrer, sur un hémisphere inconnu; qui n'étoient ni leurs cousins, ni leurs amis, ni Castillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes, & les traiter avec bonté, en considération seulement de leur simple qualité d'hommes; voilà l'humanité. Ce sentiment, gravé dans un cœur, répond des autres vertus sociales, & les y suppose aussi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui soit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il est homme, ne manquera pas, à plus forte raison, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus serrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce sera aussi un frein, qui, si l'on vient à rompre avec des personnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne se porte à des excès barbares.

Offensé griévement par une épouse, par un fils, ou par tous autres qu'on chérissoit spécialement, on pourra perdre l'amour qu'on sentoit pour eux: mais on ne cessera pas du moins de les aimer à titre de créatures semblables à soi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme; mais il n'est jamais son ennemi.

L'humanité est par rapport aux autres affections sociales, ce qu'est par rapport à un tableau cette premiere couche de couleur que le peintre appelle impression, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un sujet. C'est une table rase, sur laquelle sont assis les différens genres d'amours, de liaisons & d'amitiés. Quiconque n'est pas humain, sera mauvais pere, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le sentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos semblables, peut se manifester de deux manieres: ou par des effets réels, ou par de simples témoignages d'affection. On n'a pas toujours occasion de rendre des services à ses semblables: mais on est sans cesse à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des signes extérieurs d'amitié. J'appellerai

rai *bonté*, l'humanité manifestée par des effets réels: démontrée seulement par des signes extérieurs, je l'appellerai *politesse*.

ARTICLE I.

DE LA BONTE'.

En quoi consiste la bonté. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des loix de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.

La bonté morale consiste en deux points, le premier, *ne pas faire du mal à nos semblables*; le second, *leur faire du bien*.

» I. Ne point faire à autrui ce que » nous ne voudrions pas qu'on nous fit: » voilà la regle qui détermine quelles sortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reste des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroîtroit

dur, barbare & cruel, eſt compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un uſage ſi étendu, eſt bien reſtreinte dans l'application qu'on en fait: la plûpart des hommes ſe conduiſent les uns avec les autres, comme s'ils étoient perſuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particuliere qu'ont les uns pour les autres, les membres des différentes ſociétés, eſt utile & néceſſaire pour le bien commun des aſſociés. Il eſt à propos que les citoyens d'une même Ville, les ſujets d'un même Prince, les Sectateurs d'une même Religion, ſoient unis d'intérêts & de ſentimens: mais il eſt contraire à l'humanité, que, reſervant toute leur affection pour leurs co-aſſociés, ils regardent en ennemis tous ceux qui ne le ſont pas.

Qu'un Normand eſtime un Normand; je ne le trouve point étrange: qui pourroit mieux ſympathiſer avec lui? Qu'un Pariſien ſoit porté pour un Pariſien: à la bonne heure; il ne trouvera guere ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il haïr pour cela celui qui eſt né à Paris; ou celui-ci vouloir

vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre, influent immanquablement ſur leurs procedés reciproques.

Nous nous croyons en France la premiere nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'eſprit: le plus doux ſentiment que nous puiſſions avoir pour nos voiſins, c'eſt la pitié ; nous les plaignons de ne pas nous valoir. Le François a l'eſprit vif, il eſt ardent & courageux, ſon humeur eſt enjouée, ſon caractere bienfaiſant; il accueille les étrangers bien mieux qu'il n'en eſt accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple ſi hoſpitalier, en vertu de je ne ſçai quel droit, que ſes Légiſtes appellent aubaine, envahit-il la ſucceſſion d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans ſa Patrie ?

Qu'il me ſoit permis de m'écarter pendant quelques inſtans de mon principal objet, qui eſt la correction des mœurs, pour examiner cette méthode, ſi contraire à l'humanité, du côté de la politique. Conſidérée ſous ce point de vûe, je ne la crois pas plus profitable que

juste. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit est très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer seroit immense.

Les qualités par où la France excelle en effet incontestablement sur les Etats voisins, sont la température agréable de son climat, la fertilité de son terroir, & l'industrie de ses habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce sur les étrangers, on y verroit sans doute, en considération de ces avantages, affluer de toutes parts, une infinité d'artistes, de commerçans & d'hommes de tous états; le nombre des habitans grossiroit par-là considérablement; l'émulation dans le commerce & dans les arts de toute espece, en recevroit de nouveaux aiguillons; & le Royaume par conséquent n'en seroit que plus florissant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont seroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile, & où le travail & l'industrie sont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmenter son opulence. Chaque homme en particulier, suffit ponr en nourrir dix: que

seroit-

feroit-ce fi tous étoient occupés? Toutes les recrues qui viendroient du dehors, feroient compofées d'hommes intéreffés à ne pas refter oififs, par la néceffité de fe former des établiffemens commodes. Qu'on y faffe attention: on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, font des hommes nés parmi nous; les habitans qui s'y font transportés d'ailleurs, font tous ardens au travail.

L'attachement mal entendu au culte extérieur dans lequel on eft élevé, eft encore une fource de haine entre ceux qui en profeffent de différens. Cet abus vient de ce que les diverfes Religions qui partagent les hommes, ne font pas entées fur la Religion naturelle. Faute d'avoir puifé dans cette Religion primitive, les fentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers une fociété d'amis, les différens Religionnaires fe font tout à la fois un plaifir & un mérite de fe perfécuter cruellement; & couvrent du nom de zéle, ce qui n'eft pour l'ordinaire, qu'attachement à leur propre fens, aveugle opiniâtreté, fanatifme & barbarie.

S'il y avoit des hommes qu'on pût raisonnablement haïr pour cause de Religion, ce seroit tout au plus ceux qui feroient une profession ouverte de haïr Dieu: les ennemis déclarés d'un Monarque sont ennemis de ses sujets. Mais où trouvera-t-on, dans aucune Religion, cet affreux sentiment en vogue; toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conséquent l'honorent. Si quelques-unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, superstitieuses ou criminelles, la raison ne nous défend pas de reprouver cet alliage impur; mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent, & ne nous permet que de les plaindre. Est-il rien de si bisarre, que de haïr quelqu'un parce qu'il se trompe, sur-tout quand son intention est droite?

Une sorte de gens contre lesquels on ne se fait pas un scrupule de sévir, ce sont les malfaiteurs; terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du talion, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne sai sur quel fondement. Car

je ne crois pas que cette loi ſainte. qui, par rapport aux devoirs de la ſociété, n'inſpire que la bonté, la douceur & l'indulgence, ſouffre qu'on reprime les méchans par des méchancetés, & qu'on puniſſe les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été perſuadé que Dieu ait permis aux hommes de ſe détruire les uns les autres. Un citoyen trouble la police de l'Etat : empêchez-le de le faire; vous le pouvez ſans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs qui ne tuent point, on ſait bien qu'au fond ils ne méritent pas la mort, même à les juger par cette loi du talion, qu'on fait valoir contre les meurtriers; qu'il n'y a aucune proportion entre un effet quelquefois très-modique, qu'ils auront dérobé, & la vie qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les ſacrifie, dit-on, à la ſûreté publique. Employez-les comme forçats à des travaux utiles: la perte de leur liberté les punira encore aſſez rigoureuſement de leur forfait, aſſurera ſuffiſamment la tranquillité publique, tournera en même-tems au bien de l'Etat, & vous ſauvera le reproche d'une injuſte inhumanité. Mais il a plû aux hommes de faire de la friponnerie, le

plus

plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable, par la raison, sans doute, que l'argent est le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vîte les yeux sur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre ressemblance : ce sera de quoi rallentir votre emportement. Ne dites point à Dieu ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit : » M'avez-vous donné mon frere » en garde ? » Oui, sans doute, il vous l'a donné en garde ; & non-seulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le servir de tout votre pouvoir.

II. Lorsqu'on est officieux & bienfaisant pour ses parens, ses bienfaiteurs ou ses amis, on se croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reste des hommes : & l'on n'est pas même charitable ; qualité cependant bien en-deçà de la générosité, qui est le comble & l'achevement des autres vertus sociales. En pratiquant celle-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contrai-

res, placés tout près d'elles : mais la générosité nous éloigne bien plus du vice, puisqu'elle laisse pour intervalle, entre elle & lui, toutes les vertus de précepte. La générosité est un degré de perfection ajouté aux vertus, par-dessus celui que prescrit indispensablement la loi. Faire pour ses semblables, précisément ce qu'ordonne la loi, ce n'est pas être généreux: c'est simplement remplir son devoir.

Mais la charité, ou ce qui est la même chose, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'est pas une vertu de surérogation. Vous ne ferez que satisfaire à ce que l'humanité vous impose, si rencontrant un inconnu que des assassins ont blessé, vous vous en approchez pour panser ses plaies. Le besoin qu'il a de votre secours, est une loi qui vous oblige à le secourir. Un indigent est pressé par la faim: vous ne ferez que payer une dette en appaisant son besoin. Les pauvres sont à la charge de la societé: tout le superflu des aisés est affecté de droit à leur subsistance. Et ne plaignez pas même le secours que vous leur donnez, quand il seroit le prix de vos sueurs, & de laborieux

borieux travaux: quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus; c'est l'acheter bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous apprendre en deux mots, jusqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos semblables? En voici la mesure: »Faites à autrui tout ce que »vous voudriez qu'on vous fît.»

ARTICLE II.

DE LA POLITESSE.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet Article en trois Paragraphes.

La politesse est l'attention continuelle, qu'inspire l'humanité, à complaire à tout le monde & à n'offenser personne.

Le misanthrope se récrie beaucoup contre cette vertu: il lui préfere ses brusqueries choquantes & sa franchise gothique.

L'homme de Cour au contraire, & l'adulateur rampant, lui substituent de fades complimens, de basses complaisances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-

Celui-là blâme la politeſſe, parce qu'il la prend pour un vice: celui-ci en eſt cauſe, parce que celle qu'il pratique en eſt véritablement un.

J'aborde *Arnolphe*: il me laiſſe avancer, & m'attend aſſis; je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial en me criant de loin: »Qu'y »a-t-il, que me demandez-vous?»

Un conſeil ſur une affaire, lui dis-je.

»Voyons, dit Arnolphe, venons au »fait.»

Je commence donc: Vous connoiſſez, je crois, *Euphémon*.

»Non: d'où le connoîtrois-je?»

C'eſt un Gentilhomme de la branche cadette des......

»Qu'importe à votre affaire de quelle »famille & de quelle branche il ſoit? »Qu'avez-vous à démêler avec lui?»

Je poſſede une terre contiguë à la ſienne......

„Eh bien, cette terre?„

Il prétend ſe l'approprier.

„Veut-il l'acheter ou l'échanger?„

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

„En deux mots que veut-il donc?„

Il la veut confiſquer à ſon profit. Il prétend, je ne ſai ſur quel fondement, que

que je suis son vassal, & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon fief lui est dévolu.

„Est-ce ma faute, dit Arnolphe, si „vous y avez manqué?„

Mais il est faux que je sois son vassal.

„Cela peut être: mais ne vous ima„ginez pas qu'on vous en croye sur „votre parole.„

J'ai des titres justificatifs.

„Tant mieux pour vous: produisez„les.„

Les voici.

„Je n'ai pas le tems de les voir à „présent.„

Ce sera, Monsieur, quand vous en aurez le loisir.

»Eh bien, à la bonne heure. «

Quand vous plait-il, Monsieur, que je vienne recevoir votre avis?

»Je n'en sçai rien. «

Mais, Monsieur, Euphémon va me poursuivre avec vivacité.

»Oh!.... Eh bien, qu'il attende & »vous aussi. «

Arnolphe est un homme droit, un Jurisconsulte éclairé: mais de quoi servent à ses concitoyens, & sa droiture & sa capacité, s'il est farouche & inabordable?

Biblon

Biblon eſt homme ſage & ſtudieux: il a le bonheur de connoitre tous les Auteurs anciens, & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un cercle d'adorateurs & de beaux eſprits. Il entre, un large feutre à la main, ſalue de mauvaiſe grace, approche de Lucinde, marche lourdement ſur ſa mule, chiffonne ſa robe, & s'élance à reculons ſur un large canapé. On ſourit: il s'en formaliſe, & l'on n'y prend pas garde. On reprend la converſation où elle étoit reſtée: on en étoit à une queſtion galante, dont l'arrivée de Biblon avoit ſuſpendu l'examen. Chacun la débat & la décide ſuivant ſon génie; & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en penſe. »Je n'ai pas coûtume, à la vérité, »dit-il ingénuement, de m'occuper l'eſ»prit de pareilles ſottiſes: mais enfin, »puiſque je ſuis forcé de parler, je vous »avouerai, Meſſieurs, qu'aucune de »vos déciſions n'eſt de mon goût. On »voit bien que vous n'avez gueres lû »*Ariſtote*; c'étoit pourtant le plus beau »génie de l'antiquité: je ne veux, pour »vous refuter d'après lui, qu'un ſimple »ſyllogiſme.

»Eh:

»Eh: non, Monſieur Biblon, pour »l'amour de Lucinde, dit le jeune *Cli-*»*tandre*, faites-nous grace de votre ſyl»logiſme, parlez-nous François. «

Biblon ſuit ſa pointe, enfile l'argument, pouſſe du Grec & du Latin, cite *Homere*, *Euripide*, *Ciceron*, *Seneque* & *Lambin*; prend à partie chacun des aſſiſtans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire parti, comme de concert, de tous les coins de la ſalle, interrompt l'orateur éſoufflé. Alors il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, ſe replonger au fond de ſon Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne ſont peut-être incivils que faute d'éducation: l'un n'a vû que des Sacs, des Conſeillers, des Coutumes & des Ordonnances; l'autre n'a vû que des Claſſes & des Grimauds, des Maîtres-es-Arts & des Grammaires. Ecoutons *Ctéſiphon*: ennemi par principes de tous les égards uſités dans la ſociété, il va nous faire naïvement l'apologie de la groſſiereté, & nous étaler les inconvéniens de la politeſſe.

»Vous pouvez, dit-il, penſer tout ce

»ce qu'il vous plaira de l'air dont je me »présente, de ma contenance, de mon »attitude, & tout ce manége concerté »qu'on appelle *civilité*: je ne m'en mets »point en peine; je laisse de pareils sou»cis à nos jeunes Sénateurs & à nos »Abbés de Cour. C'est par mes mœurs »que je veux qu'on juge de moi, & »non point par ma démarche. Je n'en»tre point chez mes amis, pour faire »honneur à mon maître à danser.

»Pour ce qui est de ma maniere de »vivre avec les hommes, voici à quoi »je la reduis: dire la vérité, rendre ser»vice à mes semblables, & ne leur ja»mais nuire. Monté sur ce ton, je sçai »me gêner & me contraindre, s'il le »faut, pour rendre des services utiles; »je donne des conseils à qui m'en de»mande, & sur les matieres dont je suis »instruit; j'emploie volontiers pour mes »amis, ou pour quiconque en a besoin, »mon autorité, mon crédit, & quel»quefois ma bourse même: mais pour »des *complaisances* frivoles, qui ne pro»cureroient aucun bien solide à ceux »qui les exigent, je m'en crois dispen»sé. On m'invite à un dîner, une pro»menade ou un concert: je suis dans »ce

„ ce quart d'heure en humeur de rester „ chez moi; j'y reste. On me propose „ de jouer: le jeu me déplait; je refuse. „ Un Poëte me lit ses vers: ils m'ennuient, je baille sans façon. On me „ propose un bal: je me trouve en goût „ de dormir; je cours au lit.

„ Je hais ces *égards* & ces ménagemens recherchés, qui, s'ils ne blessent la „ sincérité, sont au moins incompatibles „ avec la franchise. Je loue rarement, „ & ne veux jamais qu'on me loue, „ parce que la louange est un poison. „ Je contredis quiconque avance ou un „ fait, ou un principe faux; parce que „ c'est mentir ou tromper, que de ne „ pas confondre un mensonge ou une „ erreur: je le fais avec vivacité, pour „ donner plus de poids à ma refutation. „ Le rang de la personne que j'ai à „ combattre, m'encourage au lieu de „ m'effrayer, parce que plus l'ennemi est considérable, plus il importe „ de l'abattre. *Damon* est vain: je l'humilie. *Laure* est coquette: je lui reproche ses intrigues. *Léandre* est faux: „ je le démasque. *Berthold*e est sotte & „ précieuse: je la raille & la contrefais. „ *Gorgias* aime à boire: je lui en fais

„ honte

„honte en public. *Cydaliſe* eſt médi-
„ſante: je dévoile ſes autres défauts,
„pour la guérir de celui-là. *Lyſimon*
„fait le docte: je le queſtionne & le
„déconcerte. Il y a longtems que tous
„ces gens-là ſeroient corrigés, ſi cha-
„cun tenoit avec eux la même condui-
„te que moi: on les endort ſur leurs
„vices, en les leur diſſimulant; on les
„empêche de devenir vertueux, en leur
„laiſſant croire qu'ils le ſont.

Céſiphon n'a point démenti ſon caractere de franchiſe dans ce portrait: mais cette franchiſe dont il fait tant de cas, ne la porte-t-il pas un peu trop loin? Tout autre qu'un miſanthrope, ou un flateur, ſçait concilier la franchiſe avec la politeſſe, & ſans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet c'en eſt un. Pour le prouver avec ordre, ſuivons le plan de diſtribution que Céſiphon nous a lui-même indiqué, & diviſons, comme il a fait, la politeſſe en trois branches; la *civilité*, la *complaiſance* & les *égards*.

§. I.

§. I.

DE LA CIVILITÉ.

Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quant à la forme; s'assujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité est un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vûe de se donner les uns aux autres, des démonstrations extérieures d'amitié, d'estime & de considération. Ce cérémonial est différent chez les différens peuples policés: mais tous en ont un, quel qu'il soit. Or, on peut raisonnablement présumer de toute pratique universelle, qu'elle a son principe dans la Nature même; d'où je conclus que la civilité est un devoir que la droite raison prescrit.

Elle est, par rapport aux hommes, ce qu'est le culte extérieur, par rapport à Dieu: un témoignage public de nos sentimens intérieurs. La forme en est indifférente en soi: la maniere d'aborder les personnes de différens états, de les saluer, & de leur faire honneur, les termes

termes dont on doit uſer en leur portant la parole, le ſtyle auquel il faut s'aſſujettir, en leur adreſſant ou des lettres ou des ſuppliques, ſont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pû être fixées que par l'uſage.

Voilà donc deux choſes conſtantes: l'une, qu'il eſt conforme au bon ſens & à la droite raiſon, de s'aſſujettir à quelque ſorte de civilité; l'autre, que ni le bons ſens ni la droite raiſon, ne décident dans quels actes on la doit faire conſiſter.

La meilleure maniere & la moins ſuſpecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'eſtime & de la conſidération, ce ſeroit de les ſervir ou de leur rendre de bons offices; mais l'occaſion de faire l'un ou l'autre, ne ſe préſente pas à chaque inſtant. Il a donc fallu convenir de certains ſignes, de certaines démonſtrations, par leſquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les eſtime & qu'on les honore. Chaque Nation a choiſi les plus conformes à ſon idée & à ſon goût; tous étant indifférens dans l'origine, on ne peut être déterminé ſur le choix, que par les uſages du pays qu'on habite. Le

François, le Turc & le Perſan doivent être civils ; mais l'un à la Françoiſe, l'autre à la Turque, l'autre à la Perſanne.

Si les hommes étoient de purs eſprits qui puſſent ſe communiquer leurs penſées & leurs ſentimens, ſans le ſecours des ſignes extérieurs, il ne ſeroit point queſtion de civilité entr'eux, elle ſeroit ſuperflue. Ce qui la rend néceſſaire, c'eſt qu'ils ne ſe devinent point.

En vain les Ruſtres & les Cyniques déclament-ils contre la civilité; en vain la traitent-ils de commerce faux & impoſteur, qui ne ſert qu'à maſquer les véritables ſentimens: qu'ils ayent en effet dans le cœur, comme ils doivent, l'affection dont les gens biens nés ſe donnent des marques reciproques ; & leur civilité ne ſera point une impoſture.

Il eſt vrai qu'il y a plus d'hommes civils, qu'il n'y en a qui ſoient fideles aux devoirs de la ſociété: mais leur civilité même, quoique fauſſe, eſt un témoignage qu'ils rendent, comme malgré eux, aux vertus ſociales; car affecter au dehors des diſpoſitions vertueuſes, c'eſt confeſſer qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux

Ceux mêmes qui ſe déclarent contre la civilité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ſes ſemblables, de l'amitié, de la bienveillance & de la conſidération: par quelle biſarrerie voudroient-ils donc, qu'on fit myſtere de ſentimens ſi juſtes & ſi indiſpenſables?

Hermodacte eſt néanmoins de ce caractere. Vous vivrez dix ans avec lui, avant qu'il vous favoriſe d'un ſalut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A ſon air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le ſeul humain qui habite ſur la terre: cependant oſez braver ſon phlegme rebutant; priez-le de vous rendre un ſervice: vous ſerez étonné de le trouver généreux. Le ſervice rendu, il commencera de vivre ſur le même pied, toujours froid, toujours glacé, toujours ſeul avec lui-même. Pour vous, pénetré de reconnoiſſance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'eſtime & de gratitude: démonſtrations perdues! Il ne voit rien, & ne répond à rien. Hermodacte ſeroit un miſanthrope complet, s'il n'étoit pas né bienfaiſant.

§ II.

DE LA COMPLAISANCE.

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possedent.

La complaisance est une condescendance honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condescendance *honnête*; car déferer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce seroit être plutôt complice que complaisant.

La complaisance dont je parle ici, consiste donc uniquement à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorsqu'on l'a sçu deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus : mais c'en est une du moins bien utile & bien agréable dans la société.

Voyez comme *Alcidamas* est aimé, chéri, caressé. Est-ce à cause de sa probité? Cette qualité ne concilie que l'estime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il est bienfaisant & offi-

officieux? Tous ceux qui lui font fête, n'ont pas été dans le cas d'avoir besoin de ses bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amusante? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté est de saison. On l'aime, parce qu'il est d'un caractere facile & liant. Sa volonté n'est point à lui: il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ses amis. A-t-il pénetré ce qui vous flate: il court au devant de vos désirs, & le fait avec autant de graces & d'aisance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet que de vous complaire, vous croiriez que c'est son choix & son inclination qu'il suit.

On peut plaire dans le monde par des manieres caressantes, par une humeur enjouée, par des saillies ingénieuses: mais aucun de ces moyens de plaire, n'est d'un usage si universel que la complaisance. Vous ne pouvez caresser que vos égaux ou vos inférieurs; il est mille occasions où l'enjouement seroit déplacé; les pointes ou les bons mots ne se présentent pas à souhait, & ne sont pas toujours goûtés: mais ayez un caractere flexible & prévenant; sçachez

vous faire un plaisir de contribuer à celui des autres ; je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent ; c'est une perfection de mise dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonstances.

Rhodolphe est homme de mérite ; il est Poëte & Philosophe ; & ne laisseroit pas d'être supporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaisser jusqu'à être complaisant : mais le moyen qu'il le soit ? La complaisance suppose de l'estime : or, quiconque ne fait pas des vers, ou n'a pas lû Descartes ou Newton, n'est à ses yeux qu'un automate, un idiot, dont on ne peut faire tout au plus qu'un Manœuvre, un Financier ou un Moine. Il se croit d'une espece supérieure à celle des autres hommes, & fait gloire de s'en discerner par des maximes, des sentimens & des goûts particuliers. Descendre jusqu'à leur complaire, ce seroit entrer en société, ce seroit communiquer avec eux : & il les regarde comme des profanes.

Aglaure est d'une figure aimable, elle a de l'esprit, des talens & des graces naturelles : cependant on la fuit, on la déteste.

déteste. Eh! pourquoi? Elle n'a d'elle-même ni sentiment, ni volonté; elle attend pour se décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il pense ou ce qu'il souhaite: aussi-tôt son parti est pris, elle pense tout autrement, & veut autre chose.

§. III.

DES EGARDS.

Ce qu'on entend par ce terme; exemples qui en donnent une notion plus distincte.

J'entends ici par *égards*, des ménagemens & des considérations fondées sur les circonstances, ou sur le génie ou la qualité des personnes. N'allez point par exemple, faire en présence d'un homme de robe, la satyre des gens de loi; surtout si sa probité le met à couvert de reproches. Et quand il en mériteroit, il ne suffit pas toujours qu'un reproche soit fondé, pour justifier celui qui le fait, s'il le fait à contre tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité sans voile; elle a néanmoins des

nudités choquantes, qu'il est quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant uu Grand, à qui chacun s'empresse de faire honneur : conformez-vous à l'usage, honorez-le comme les autres; n'allez pas comme un Quakre impudent, le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le considerer qu'à proportion de sa vertu, de ses talens & de son mérite personnel; tout l'éclat dont il est environné, n'est pour vous que de la fumée & du vent : à la bonne heure: mais ces honneurs que je vous conseille de lui rendre, ne sont non plus que du vent, & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer, s'il est méprisable; de lui trouver de l'esprit, s'il est imbécile; de flater son goût, s'il en manque ; de vanter ses lumieres, s'il est ignorant; vous ne risquerez pas de compromettre votre sincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La subordination, si nécessaire pour la police d'un Etat, seroit bientôt détruite, si le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands, qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias eſt, dites-vous, un homme épais, ſans génie, ſans goût & ſans diſcernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un cloître obſcur, juſtement confondu dans la foule des reclus. Le gouvernement de ſon Monaſtere devenu vacant par la mort du chef, une Béate mal-aviſée, dont il dirigeoit la conſcience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence: ſa brigue échoua; on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, ſçut s'en venger d'une façon ſinguliere: ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à Hippias, ditez-vous, ſa croix & ſon rochet: c'eſt un ſot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme penſant.

J'en conviendrai, s'il le faut: mais enfin il eſt actuellement en poſſeſſion de cette croix & de ce rochet: or, tout cela mérite au moins de votre part un ſalut reſpectueux. Ne conteſtez point pour ſi peu de choſe: je vous mets aſſez à votre aiſe, en vous diſpenſant de l'eſtimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses desastres ou ses pertes. Gémissez-vous vous-même de quelques revers affreux : n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations, des favoris de la fortune, qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve éplorée, qui regrette un époux tendrement chéri, que de venir lui annoncer d'un air satisfait, que votre amour est près d'être couronné ; qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite de vous décorer du Cordon de ses Ordres : revenez sur vos pas, la même grace vient de lui être refusée ; il ne seroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque sorte d'esprit, ou du moins du jugement, pour être capable d'égards. L'usage du monde peut rendre un homme civil ; la bonté de son cœur peut le rendre complaisant : mais un sot sera toujours neuf dans la science des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny*, un enfant aimable, gage précieux

cieux de l'amour d'un époux qui n'eſt plus. Une foule d'amis s'efforce de la conſoler, ou de faire au moins, s'il eſt poſſible, quelque diverſion à ſa douleur. Alix à ſon tour, vient viſiter ſon amie. Mere plus fortunée, elle amene avec elle, les fruits vivans de ſon heureuſe fécondité, précieux objets de ſa tendreſſe & de ſes complaiſances, &, par malheur pour Fanny, l'unique ſujet de ſon entretien. Elle entame, en arrivant, le recit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des ſaillies de leur imagination, de la pénétration de leur eſprit, de la bonté de leur caractere, & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroiſſoit pas prête de finir, lorſque Fanny, toute entiere à ſes regrets, l'interrompt par ces mots, prononcés avec quelque émotion: „ Vous ſeriez adorable, chere „ Alix, ſi vous aviez pour vos amis autant d'égards, que vous marquez de „ tendreſſe pour vos enfans. Vous etes „ une bonne mere: mais vous êtes une „ mauvaiſe conſolatrice. „

FIN.

TABLE

DES CHAPITRE, ARTICLES, ET PARAGRAPHES

Contenus dans cet Ouvrage.

SECONDE PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

Fin de la Table.


DO NOT CIRCUL


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05989 1955




A 3 9015 00392 587 5
University of Michigan - BUHR

